

15<sup>ème</sup> Année - No. 1

Janvier 1951

# REVUE DES CONFÉRENCES FRANÇAISES EN ORIENT



**DANS CE NUMERO :**

**L'EXTRAORDINAIRE AVENTURE  
DE LA GIRAFE DU PACHA D'EGYPTE**

par M. GABRIEL DARDAUD

avec

Notes

et

Appendices

# CREDIT D'ORIENT

S. A. E.

13, Rue Kasr El Nil

LE CAIRE

---

Tél. : 45429 59361

R. C. Caire : 3827

---

Affilié au Groupe de la

**BANQUE NATIONALE  
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**

16, Boulevard des Italiens - PARIS

---

1.100 Agences en France et dans l'Union Française

Correspondants dans le monde entier

---

Toutes opérations de Banque et de Bourse

Lettres de Crédit

15ème Année

No. 1 - Janvier 1951

REVUE  
DES  
CONFÉRENCES  
FRANCAISES  
EN ORIENT

•  
PUBLICATION MENSUELLE  
•

Abonnements — un an : Egypte P.T. 150 ; Etranger P.T. 170

Rédacteur en Chef:  
GABRIEL DARDAUD

LE CAIRE  
14, Rue Saray El-Ezbékia  
B. P. 284 — Tél. 48435 - 49414

ALEXANDRIE  
59, Bld. Saad Zaghloul  
Tél. 24673

# L'extraordinaire aventure de la girafe du Pacha d'Égypte

## Conférence

donnée le 24 novembre 1950, dans la Salle du Lycée Français du Caire,  
à Ismaïlia le 13 décembre 1950 au Groupement de l'«Alliance Française»,  
à Alexandrie le 18 décembre 1950 au Groupement des «Amitiés Françaises»,  
à Port-Tewfik le 17 janvier 1951 au «Cercle Français»,  
au Caire le 25 janvier 1951, au «Club Oriental».

par **M. Gabriel Dardaoud**

Directeur de l'AGENCE FRANCE-PRESSE en Égypte.

Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,

Vers la fin de 1825, les officiers d'un régiment égyptien qui occupait au Sudan la province du Kordofan, participèrent à une chasse à la girafe faite à la mode du pays par des cavaliers noirs armés de lances. (1)\* Plusieurs girafes adultes furent abattues et deux girafeaux furent capturés. Mouker Bey, Gouverneur de la région, sachant le prix que Mohamed Aly Pacha, Vice-Roi d'Égypte, attachait à ces animaux rares, les embarqua sur le Nil à destination d'Alexandrie (2)

La girafe a toujours été considérée dans l'antiquité et au Moyen-Âge comme un animal quasi monstrueux ayant, comme l'écrivait au onzième siècle un auteur arabe Ibn Al Faqih:

*l'allure du chameau, la tête du cerf, les sabots d'une vache, la queue d'un oiseau et la peau de la panthère.* (3)

Comment de telles erreurs de la nature

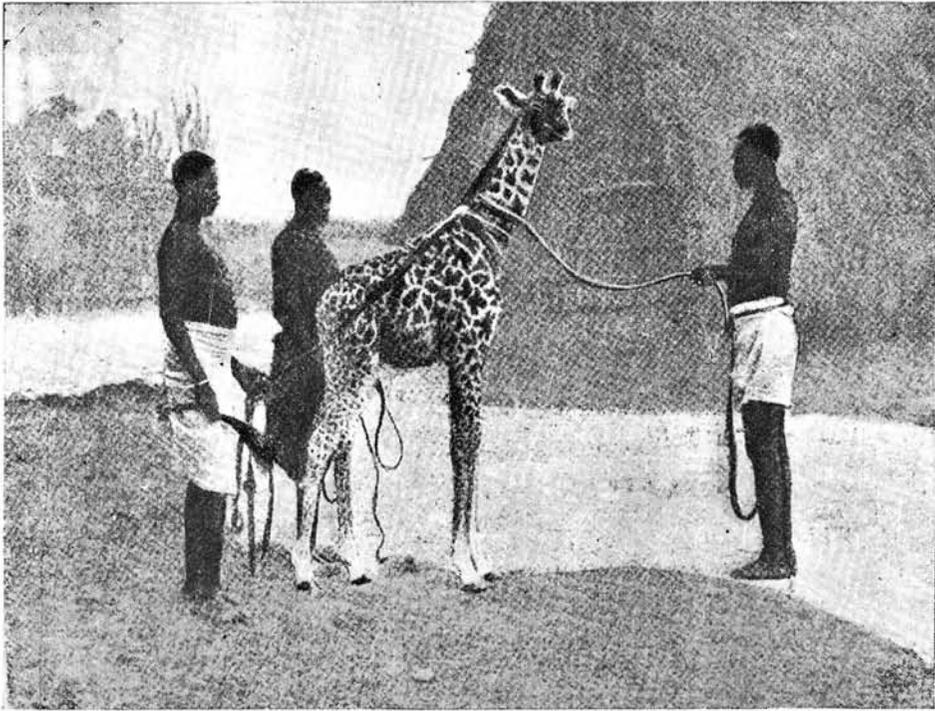


M. GABRIEL DARDAUD

peuvent-elles se produire? Le naturaliste El Qazwini dans son célèbre «*Traité des Animaux*» l'a clairement expliqué: La girafe est, d'après cet auteur, le résultat si l'on peut dire d'une double erreur: d'abord celle d'une hyène mâle d'Éthiopie qui, s'étant accouplée tout à fait par hasard avec une femelle de chameau, a donné naissance à un être hybride tenant à la fois de son père-hyène et de sa mère-chamelle. Si le produit est une femelle, l'accident s'arrête là. Mais, dit Qazwini, si le petit se trouve être un mâle et que, nouveau hasard, «il vienne à rencontrer une vache sauvage, de ce second accouplement naît alors une girafe.» (4)

Le naturaliste Qazwini ne cache pas que cette série de circonstances exceptionnelles suppose des conditions tout à fait particulières. Aussi, ajoute-t-il, que «ces animaux étranges, tels que la girafe, ne se produisent que près de la ligne équinoxiale, et en été, lorsque les bêtes de toutes espèces se trouvent rassemblées dans le voisinage des points

(\*) Voir notes, page 30 et suivantes.



Capture d'une jeune girafe. Photographie prise lors d'une chasse du célèbre marchand d'animaux Hagenbeck vers 1900.

d'eau pour éteindre la soif qui les consume. Alors se produisent des accouplements d'espèces très différentes d'où résultent des bêtes étranges. Parmi tous ces animaux, la girafe est le plus extraordinaire et par sa forme agréable et par sa génération merveilleuse.» (5)

Ne rions pas trop de cette naïveté. 600 ans plus tard, à peu près à l'époque où les soldats de Mohamed Aly capturaient deux petites girafes au Soudan, on lisait dans une instruction officielle du ministère français de la Guerre destinée à renseigner le Corps expéditionnaire qui se rendait en Algérie:

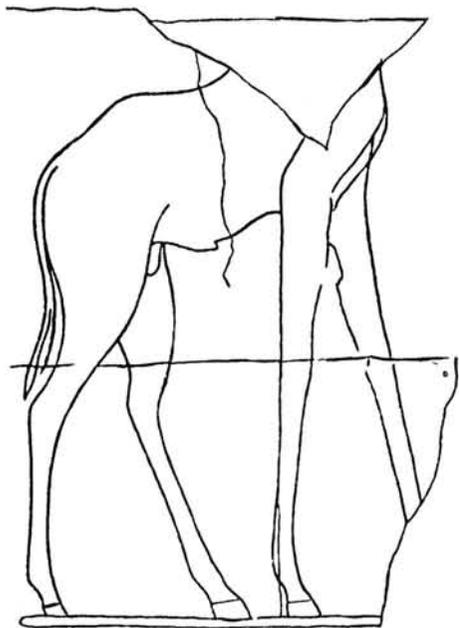
«Il y a en Berbérie une espèce de mulet nommé *kumrah* qui vient du croisement d'un âne et d'une vache». (6)

Il est certain que la girafe présentait un problème zoologique insoluble pour les voyageurs arabes qui la redécouvrirent au Moyen-Age en remontant le Nil. Je dis redécouvrir car, bien longtemps avant eux, cet animal au long cou avait été connu des anciens Egyptiens. (7) Il figure sur les gravures rupestres du désert et sur les monuments de l'ancienne Egypte; la girafe est présente non seulement dans le défilé des animaux rares ramenés du pays de Pount par les missions envoyées par les Pharaons, (8) mais dans

l'écriture hiéroglyphique elle-même où elle est dessinée avec une extrême précision. (9) Du même coup, les anciens Egyptiens prouvaient qu'ils l'avaient attentivement observée à l'état sauvage dans la brousse. Ils avaient remarqué la surprenante acuité de sa vision. Voyant de très loin et de haut, la girafe décelle n'importe quel mouvement suspect à grande distance. Or, dans l'ancienne Egypte, l'hiéroglyphe de la girafe signifiait non seulement «voir», mais «voir de loin» et «prévoir».

Cette bête étrange d'aspect et d'une génération légendaire, fut à toutes les époques amenée dans la Vallée du Nil. Aussi bien le Moyen-Age que l'antiquité ne connurent la girafe que par l'Egypte au point que cet animal qui n'avait plus rien d'égyptien depuis très longtemps, passa pendant des siècles comme un des produits les plus caractéristiques de ce pays. (10)

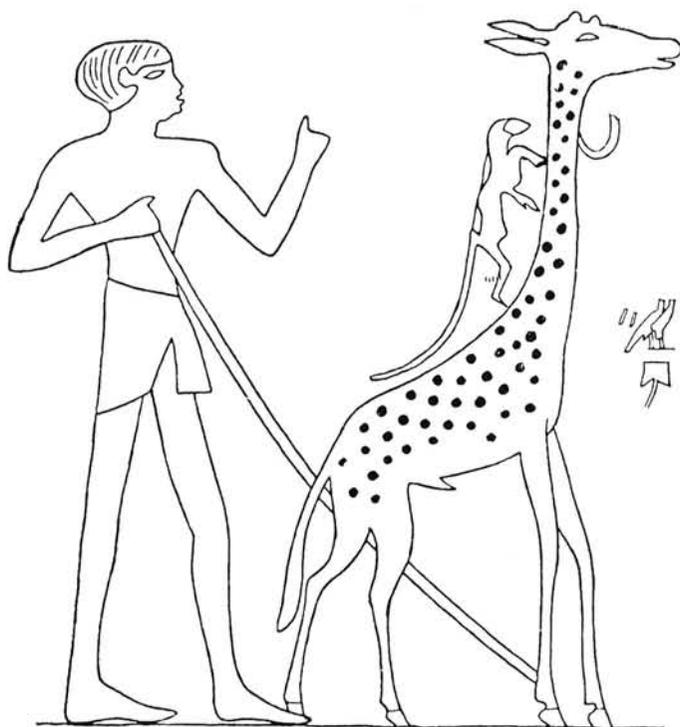
Lorsque César revient célébrer à Rome son triomphe sur Antoine et Cléopâtre, c'est une girafe qu'il amène avec lui et dont la vision stupéfie les Romains. Tous les auteurs du temps ont conservé son souvenir: Varron, Horace, Dion Cassius et naturellement Plin. (11) L'Egypte exporta ses girafes vers Constantinople où les Sultans les gardaient



La girafe sculptée sur un des murs du temple de Deir El Bahari parmi les trésors rapportés «du pays de Punt». (18ème. dynastie).



La girafe présentée à Tout-Ankh-Amon. Tombe de Huy, vice-roi de Nubie (18ème. dynastie).



Girafe avec un singe sur le dos. Tombe de Amunezeh (18ème. dynastie - Cheikh Abd-el-Gourna).

dans leurs ménageries. (12) Au dixième siècle, on voit partir d'Égypte des girafes pour la Cour des Rois de Perse (13) et au XIII<sup>ème</sup> siècle Bibars, le véritable fondateur de l'Empire des Mamelouks en Égypte, envoie des girafes avec des dromadaires et des singes à son allié tartare le Khan de la Horde d'Or. (14) En 1403, un ambassadeur espagnol signale l'arrivée d'une girafe à la Cour du Sultan Timour de Samarcande. C'était l'envoi du Sultan Faraj d'Égypte. Elle avait mis plus d'une année à gagner le Turkestan depuis la Vallée du Nil. (15)

Pèlerins et voyageurs chrétiens passant au Caire aux XIV, XV, XVI<sup>ème</sup> siècles signalèrent à l'envi la présence de girafes à la Citadelle du Caire. (16)

C'étaient des bêtes rarissimes, estimées à très haut prix. Les souverains d'Égypte en faisaient ordinairement l'hommage aux monarques étrangers qu'ils voulaient spécialement honorer.

On comprend donc qu'en 1825, le Vice-roi Mohamed Aly Pacha, reprenant cette tradition typiquement égyptienne, ait reçu avec plaisir les deux petites girafes que Mouker Bey lui envoyait du Soudan. (17)

La France était alors représentée en Égypte par le Consul général Bernardino Drovetti. (18) Il apprit probablement par le vice-consul de France au Caire Malivoire, (19) l'arrivée prochaine à Alexandrie des girafeaux adressés au Vice-Roi. Drovetti se souvint alors fort opportunément qu'il avait reçu quelques mois plus tôt des «Instructions pour les voyageurs et employés dans les Colonies» rédigées par l'administration du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. (20) En lui transmettant ce document, qui réclamait des envois d'animaux, le ministre des Affaires Étrangères avait souligné l'intérêt spécial que le Roi de France prenait à la Ménagerie du Jardin des Plantes de Paris. (21) Drovetti se rendit chez le Vice-Roi et sollicita pour son maître le cadeau des deux girafes.

La même comédie qui s'était déjà jouée pour le zodiaque de Dendérah et qui se jouera plus tard pour les obélisques de Louxor, (22) se répéta une fois de plus sous les yeux du Pacha amusé.

Le Consul de France avait à peine présenté sa demande, que son collègue, le Consul d'Angleterre, mystérieusement avisé, réclamait les deux girafes pour son souverain.

Mohamed Aly Pacha invita les Consuls à s'entendre. Il voulait bien donner une girafe au Roi de France et une autre au Roi d'Angleterre, mais laquelle? l'une était plus grande que l'autre. Il laissa donc aux deux diplo-



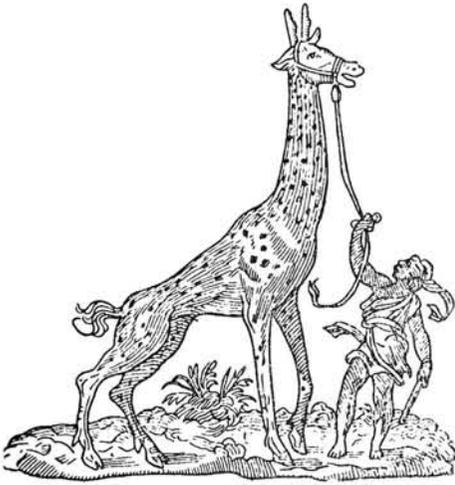
**Le baron de Damas, ministre des Affaires Étrangères du roi Charles X. Ses fonctions l'appelèrent à recevoir la girafe offerte par le Pacha d'Égypte.**

mates le soin de tirer au sort entre eux la plus belle des deux girafes, vers laquelle naturellement allaient leurs préférences. (23) Dans une dépêche triomphale, le Consul Drovetti écrit au Baron de Damas, (24) ministre des Affaires Étrangères du Roi Charles X:

«Je suis heureux de faire savoir à Votre Excellence que le sort nous a été favorable. Notre girafe est en effet solide et vigoureuse, celle qui est échue au Roi d'Angleterre est malade et ne vivra pas longtemps.»

Il ne se trompait pas. La girafe emmenée en Grande-Bretagne en août 1827 mourut quelques mois plus tard à Windsor. (25)

Lorsque le Ministère des Affaires Étrangères eut annoncé au Roi Charles X qu'un cadeau exceptionnel allait lui venir d'Égypte, la Maison du Roi alerta les administrateurs du Muséum d'Histoire Naturelle. (26) Ils exprimèrent leur heureuse surprise. Cuvier et Geoffroy-St-Hilaire rappelèrent au nom de leurs collègues «que l'animal que le Pacha d'Égypte envoie au Roi, est une des acquisitions les plus heureuses que nous avons pu faire. Jamais une girafe vivante n'est arrivée en France et depuis 18 siècles, l'Europe civilisée n'en avait pas vue». (27)



La girafe d'après une gravure de l'ouvrage du voyageur français André Thevet: «Cosmographie du Levant» (1554).

L'enthousiasme des illustres savants troublait un peu leurs souvenirs historiques. S'il était vrai qu'aucune girafe vivante ne fût jamais venue en France, le Moyen-Age européen avait eu à plus d'une reprise l'occasion d'admirer ce rare animal. (28) Il y eut même, en 1486, une girafe qui faillit venir en France. Un Sultan mamelouk d'Egypte avait offert à Laurent de Médicis une girafe qui fut exposée à Florence. (29) La réputation de cet animal parvint jusqu'aux oreilles de la Princesse Anne de Beaujeu, fille du Roi Louis XI. Pleine d'envie, elle écrivit le 15 avril 1489 une lettre câline à Laurent de Médicis: «Je tiens à vous prier de m'envoyer l'animal girafe qui est la bête au monde que j'ai le plus grand désir de voir et s'il y a quelque chose de mon côté que je puisse faire pour vous, je m'y appliquerai de tout mon cœur.» (30)

Hélas! Le Médicis demeura sourd à cet appel de la jeune Princesse Anne de France. Il garda sa girafe et la France perdit l'unique occasion qu'elle ait eue d'en importer une.

On comprend donc qu'à l'annonce du cadeau de Mohamed Aly Pacha, les savants du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris se soient aussitôt préoccupés d'en assurer le transport dans les meilleures conditions possibles. A tout prix, la girafe devait parvenir sur les bords de la Seine en parfait état. On n'épargnerait rien pour cela. Et pour commencer, le Muséum demanda au Consul Drovetti, subitement promu expert en girafes, de donner tous les détails sur les soins particuliers qu'un pareil animal pouvait exiger. (31)

De quoi vivait-il? Que buvait-il? Combien de fois par jour? Comment dormait-il? Quelle

température pouvait-il supporter? Etait-il sauvage ou se laissait-il apprivoiser? Autant de questions auxquelles le Consul dut répondre et on peut supposer que certaines des propositions qui lui furent alors faites durent exciter son courroux. N'allait-on pas jusqu'à suggérer que son dévouement irait jusqu'à le faire lui-même cornac de la girafe. Il pourrait s'embarquer sur un navire avec elle, lui prodiguer les soins les plus empressés pendant toute la traversée et la remettre à Marseille avec de sages avis aux autorités chargées de lui faire continuer son voyage jusqu'à Paris.

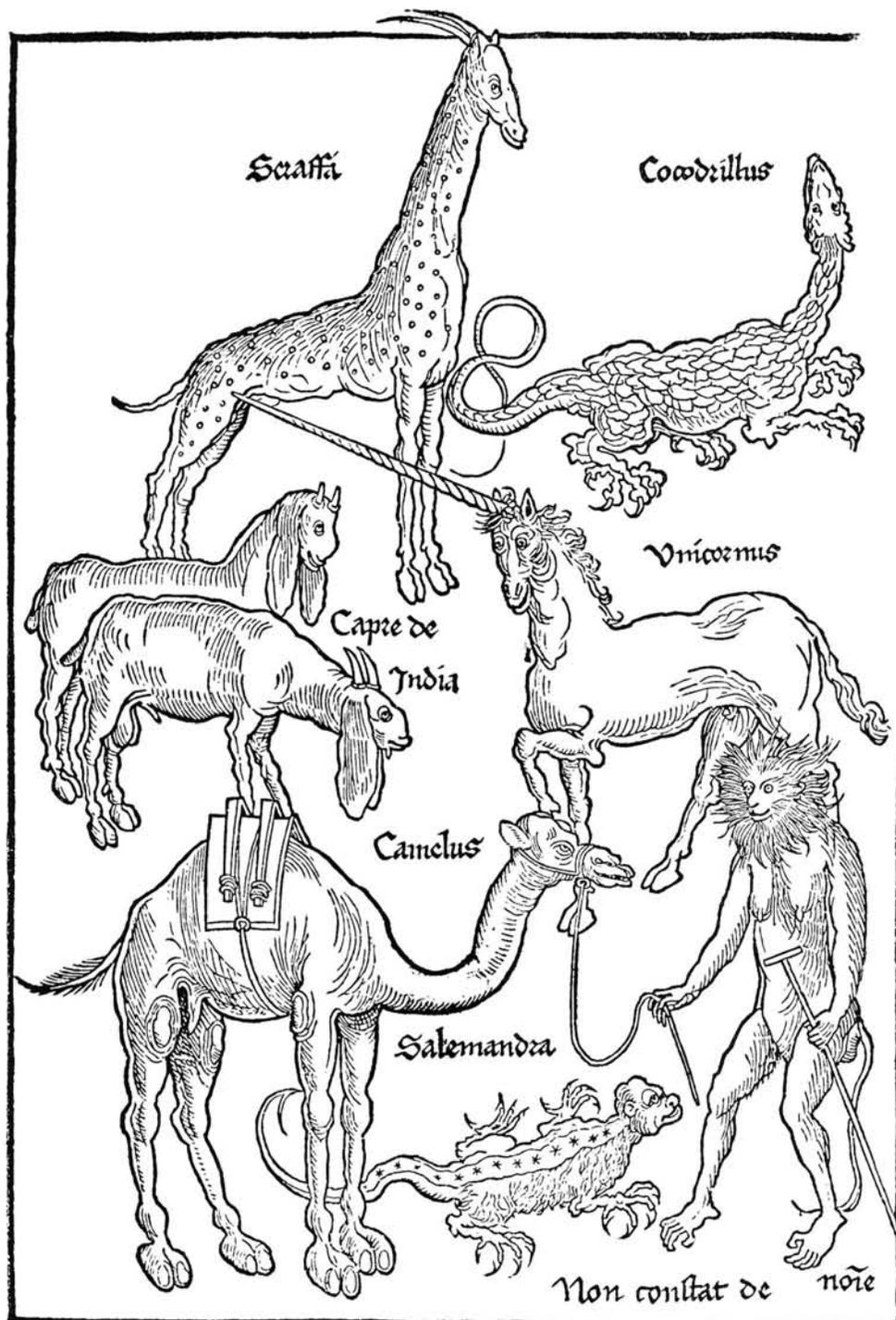
Si Drovetti n'accompagna pas en personne sa girafe, du moins rédigea-t-il de sa main les instructions sur les soins à lui donner et il tint à former lui-même l'escorte qui allait avoir la périlleuse mission de la conduire en France. (32)

Le Ministère des Affaires Etrangères vit alors le dossier de la girafe se gonfler de no-

## Portrait de la Giraffe.



La girafe d'après le livre du voyageur Pierre Belon «Observations de plusieurs singularités»... (1555).



Frontispice de l'OPUSCULUM SANCTARUM PEREGRINATIONUM de Bernhard von Breydenbach (1486).

Parmi les animaux «vus véritablement en Terre Sainte», on reconnaît la girafe (Seraffa) que Breydenbach rencontra à la Citadelle du Caire.



En route pour Marseille...

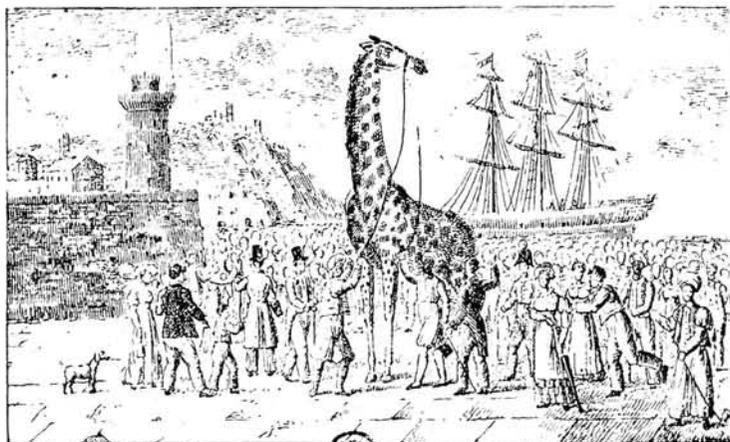
(Croquis de G. Zanobetti et E. Brandani)

tes qu'il fallut recopier pour les savants du Muséum et les gardiens de la ménagerie du Roi, et aussi pour les autorités marseillaises qui, les premières, allaient prendre en charge la précieuse bête sur le sol français. Comme toutes ces précautions ne lui semblaient pas encore suffisantes le consul Drovetti écrivit à l'Agent des Affaires Etrangères à Marseille pour lui faire des recommandations pressantes et il délégua son propre neveu pour en contrôler l'exécution. (33)

Drovetti insistait sur un fait qui, évidemment, devait échapper aux naturalistes de Paris comme aux diplomates de Marseille: la girafe est un animal qui se nourrit surtout de lait. Et pas de n'importe quel lait: de lait de vache. Il lui en faut au minimum de 20 à 25 litres par jour. Pour assurer cette ration alimentaire de base, le Consul envoie avec elle trois vaches. Et qu'on ne s'avise pas, sous n'importe quel prétexte, de priver l'animal de sa ration lactée. «*La continuation de l'usage du lait est indispensable, écrit-il, une girafe envoyée il y a trois ans au grand Seigneur de Constantinople périt parce qu'on cessa de lui donner cette boisson par esprit d'économie*». (34)

Trois vaches, une girafe. C'était déjà une petite ménagerie. Qui savait traire les vaches et qui pouvait faire boire la girafe? Certainement pas le capitaine du brigantin «*Les Deux Frères*» (35) sur lequel on allait embarquer les animaux. Drovetti n'hésita pas. Il envoya un de ses saïs, spécialement chargé de son écurie, et comme il valait mieux sans doute que la girafe se sentit en famille avec des gens de son pays, il embarqua également trois Soudanais. (36)

Trois vaches, une girafe, un palefrenier chef d'escorte, trois domestiques soudanais pour traire les vaches et faire boire la girafe. L'occasion était bonne de compléter l'expédition zoologique; Drovetti ajoute de son propre mouvement deux antilopes de grande taille, une mâle et une femelle. (37) Il annonce



Arrivée de la girafe en France

Le débarquement de la girafe à Marseille. Lithographie d'août 1827 (Bibliothèque Nationale de Paris).

cet envoi au Ministre de la Maison du Roi, car c'est un nouveau cadeau offert par le Consul au Roi Charles X, en ayant soin d'ajouter: «*l'antilope mâle est affectée d'une maladie qui, quoique cutanée, paraît avoir son siège intérieurement. On ne présume pas que ce soit la gale, car elle se serait déjà communiquée à la femelle.*»

Dernier détail. Au moment du départ la girafe est amenée à bord du bateau «portant au cou une bande de parchemin sur laquelle étaient écrits plusieurs passages du Coran pour la préserver de toute espèce de maladie et spécialement de celles causées par les malféfices et les enchantements». (38)

A bord, la girafe fut placée dans la cale. Mais comme il s'agissait d'un petit navire à un seul pont, et que le cou de la grande bête n'aurait pas pu rester plié pendant les 15 ou 17 jours qu'allait durer la traversée, le problème fut résolu d'une façon élégante: sa tête passait par un panneau ouvert au pied du grand mât et un prélat la préservait du soleil et de la pluie. Des bouchons de paille accrochés au bord du panneau devaient amortir les chocs en cas de grosse mer. Le capitaine Manara s'engagea d'ailleurs fermement à marcher sous la voilure la plus commode pour éviter à son auguste passagère, et les peines du mal de mer et les secousses de la houle. Il devait recevoir pour cette peine la somme de 4.600 francs, marché conclu et scellé par Drovetti lui-même en son Consulat d'Alexandrie. (39)

Sous les yeux de toute la ville, le brigantin «Les Deux Frères» manœuvra pour sortir de la rade d'Alexandrie et bientôt, nortant la «giraffe», (40) et son escorte, il disparut à l'horizon.

Le 23 octobre 1826, après un voyage sans histoire au cours duquel une seule vache se trouva quelque peu incommodée, (41) «Les Deux Frères» jetait l'ancre dans la rade de Marseille. Suivant les usages du temps, il n'était pas question d'accoster mais de subir une sévère quarantaine avant de prendre contact avec la terre ferme. (42) Le capitaine Stefano Manara, fit cependant passer un mot à M. Bottu, agent des Affaires étrangères à Marseille, pour lui faire savoir qu'il avait à bord un chargement d'animaux destinés à la ménagerie du Roi. (43) Incontinent, la machine administrative française commença à fonctionner.

Et d'abord M. Bottu dénicha dans ses dossiers cette chose précieuse entre toutes pour un fonctionnaire placé dans une situation délicate: un précédent. L'Empereur du Maroc avait quelque temps auparavant adressé un lion de l'Atlas à la ménagerie du roi. (44)

Cadeau d'un souverain à un autre souverain, il avait paru au fonctionnaire marseillais que «l'objet» ressortissait des Affaires Étrangères. M. Bottu, avait donc dédouané le lion; il avait payé son transport; il avait pris en charge sa nourriture et il avait fait suivre la bête vers Paris en même temps qu'une note de ses frais.

Il avait alors reçu en retour une lettre du Baron de Damas, ministre des Affaires Étrangères, qui contenait une petite leçon de droit administratif:

«*S'il arrivait, Monsieur, qu'un autre envoi de même nature que celui de ce lion envoyé au roi par l'Empereur du Maroc, vous fût encore directement adressé, vous voudrez bien le consigner entre les mains de l'autorité administrative supérieure. Mon Département continuera d'acquitter les frais qui auront lieu hors du Royaume, mais il n'appartient qu'au ministre de l'Intérieur de pourvoir à ceux qui sont faits en France et désormais vous n'aurez point à vous en occuper.*» (45)

Prenant sa plus belle plume, M. Bottu annonce donc à M. le Comte de Villeneuve-Bargemont, (46) Conseiller d'État, Préfet des Bouches-du-Rhône, que «*le brigantin Sarde "I due Fratelli", capitaine Stefano Manara, a transporté d'Égypte en France quelques animaux destinés pour la ménagerie du roi: une girafe d'envoi du Pacha avec trois vaches destinées à fournir le lait nécessaire pour la nourriture de ce quadrupède; deux antilopes mâle et femelle, d'envoi de M. le Consul général Drovetti....*» M. Bottu donnait copie au Préfet des Bouches-du-Rhône du texte de la dépêche du ministre des Affaires Étrangères que nous avons lue tout à l'heure. Il y ajoutait «*un extrait de la lettre de M. le Consul Drovetti contenant quelques observations relatives au régime à observer à l'égard des divers animaux.*»

Et dernière élégance administrative, M. Bottu signalait au Préfet «*Il est, je crois, au reste très instant de faire débarquer ces animaux.*»

M. de Villeneuve-Bargemont était un fonctionnaire de bonne composition. On le vit bien tout de suite, il ne chercha pas dans ses dossiers un précédent pour se débarrasser de la girafe et il ne voulut même pas se souvenir des ennuis dont il avait souffert l'année précédente lors de l'envoi d'un chat sauvage d'Égypte au Muséum, envoi dont les frais ne lui avaient pas été remboursés. (47) Le brave homme adopta la girafe. Il décida qu'elle ne pouvait loger qu'à la Préfecture. Sur-le-champ il lui fit préparer ses appartements.

Il prévoit qu'«il sera nécessaire de laisser la girafe à Marseille jusqu'à la belle saison



Marseille, le 28 Novembre 1826.

Collège Royal.

Le Proviseur du Collège Royal de Marseille,  
à Monsieur Le Comte de Villeneuve Conseiller d'Etat,  
Préfet de Département des Bouches du Rhône,  
à Marseille,

*une fois regardé et touché  
sur la chose par un  
si-puissant au temps indigne*

Monsieur Le Comte,

Vous avez eu l'extrême bonté de m'inviter à faire conduire  
les élèves du Collège à l'Hôtel de la Préfecture pour voir  
La Girafe et Les deux Antilopes. Je profiterai avec un  
très grand plaisir de cette obligeante invitation. auriez-vous  
la bonté de faire réserver pour les élèves du Collège, <sup>l'espace</sup> ~~l'espace~~  
de deux à 4, heures auquel, M<sup>rs</sup> Le Censeur conduirait  
successivement les trois premières divisions Le Jeudi 30  
de ce mois?

Je vous prie de vouloir bien agréer par avance  
l'expression de mes remerciemens, et l'hommage <sup>de la</sup> ~~de la~~  
considération respectueuse <sup>avec</sup> ~~avec~~ de quel je suis, Monsieur Le Comte,

Votre très humble et très obéissant  
serviteur  
A. Bonaparte

bien que le Consul Général Drovetti ait observé ce quadrupède n'est pas aussi sensible au froid que le ferait supposer la latitude de son pays natal.» (48) On l'abritera donc dans la cour même de la Préfecture des Bouches-du-Rhône où le Préfet fait établir une vaste baraque en planches exposée au midi et réchauffée au moyen de paillasons. Le Préfet pourra de la sorte veiller jour et nuit sur «cette belle enfant des Tropiques» comme il ne craint pas de l'appeler dans sa correspondance la plus officielle. Il n'y a plus maintenant qu'à la sortir de la quarantaine où elle se morfond en compagnie des trois vaches, des deux antilopes, du saïs du Consul et des trois Soudanais, ses compatriotes.

Le Lazaret de Marseille était une administration indépendante dirigée par «le Corps des Intendants de la Santé Publique». Protecteurs de la ville de Marseille contre toutes les épidémies, ils prenaient leur rôle au sérieux. (49) Ils se mirent à huit pour signer le 27 octobre 1826 une lettre au Préfet lui signalant que «le séjour dans cet établissement donnera lieu à des frais de nourriture et autres que M. Bottu n'est point chargé d'acquitter, nous venons vous prier de nous dire si vous nous autorisez à faire les avances de ces frais», (50) autrement dit «devons-nous nourrir la girafe?»

Pour l'amour du ciel nourrissez-la, écrit aussitôt le Préfet et qui ajoute nourrissez-la bien. Et il reprend les instructions de Drovetti: «Que la girafe surtout soit placée dans un logement d'une température convenable... si ses vaches ne donnaient plus assez de lait: il faudrait veiller à ce que l'on complétât la quantité de 20 à 25 litres par jour en s'en procurant ailleurs. La continuation de l'usage du lait est indispensable à cet animal. On s'exposerait à le perdre s'il n'y était pourvu. On me cite le cas de la girafe envoyée il y a trois ans au Grand Seigneur et qui périt parce qu'on cessa de lui donner cette boisson. Dans le cas où le moindre accident surviendrait à ces animaux, je vous prie de me le faire connaître. Il importe que le palefrenier et les domestiques nègres de M. le Consul Général de France continuent de les soigner». (51)

Rassuré sur la solvabilité de leur cliente, les huit intendants du Lazaret la soignèrent de leur mieux. Ils soignèrent aussi la note qu'il présentèrent un peu plus tard au Préfet. Et qui s'éleva à 540 francs et 40 centimes. (52)

Lorsque M. le Comte de Villeneuve-Bargemont eut fait aménager à la Préfecture le logement de sa fille adoptive, lorsqu'il eut convaincu les intendants de la Santé Publique de l'intérêt supérieur que présentait cet

animal pour la cause de la science, il lui resta à convaincre les douaniers. Le 14 novembre, il dut prendre sa plume pour exposer au directeur des Douanes royales, «qu'il ne doit être mis aucun empêchement à l'introduction de ces animaux dans la ville, non plus qu'au transport du reste de leur nourriture, et aux hardes des conducteurs». (53)

Le même jour, il mobilisait les chefs de la gendarmerie et de la police et envisageait avec eux les mesures à prendre pour faire entrer l'animal dans la ville de Marseille. (54)

Le bruit s'était en effet répandu parmi les marins du port qu'un monstre gigantesque, un animal si grand, si fort, si terrible qu'on n'en avait jamais vu de semblable, allait être amené dans la cité. On construisait pour lui une prison haute comme une maison de deux étages dans la cour de la Préfecture. En style marseillais, ceci promettait comme un retour de la fameuse Tarasque et déjà la rue s'agitait. Le Préfet inquiet pour sa précieuse girafe, se demandait si son arrivée n'allait pas être le signal d'un soulèvement de tous ses administrés et l'idée de voir le cadeau du Pacha d'Egypte au Roi de France déchiqueté par la populace, l'inquiétait à juste titre.

Le Conseil de la Préfecture décida qu'il fallait user de ruse. Dans le courant de la journée, pour faire diversion, on ferait sortir les vaches et les antilopes. On les conduirait à la Préfecture au vu et au su de tout le monde. Puis, la curiosité de la foule apaisée, en pleine nuit, la gendarmerie frapperait discrètement à la porte du lazaret et en retirerait la girafe que ses conducteurs amèneraient sous escorte, par les rues désertes, jusqu'à la Préfecture.

Ainsi fut fait. Le 18 novembre 1826 au soir, le Comte de Villeneuve-Bargemont rendait compte à S.E. le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, du succès de sa manœuvre.

«Monseigneur, je viens de faire transférer dans des baraques construites dans l'une des cours de ma Préfecture la girafe dont je vous ai annoncé la prochaine sortie de quarantaine. Elle est fort belle et a très bien commencé à reprendre au lazaret sa première vigueur que la traversée de mer avait un peu altérée... C'est une girafe femelle. Sa hauteur jusqu'au sommet de la tête est de 11 pieds 1/4. Des dessinateurs s'en sont déjà occupés sur une demande qu'ils ont reçue d'Allemagne. En même temps, l'Académie de Marseille a nommé une commission spéciale qui tiendra un journal de tous les faits qui pourront se rattacher aux habitudes de la girafe.» (55)

Le branle était donné. Les académiciens marseillais se relayent jour et nuit auprès de la girafe notant tous les détails de son com-

portement. On s'aperçoit avec stupéfaction que cet animal au long cou n'a pas de cordes vocales. Cette girafe, comme toutes ses sœurs d'ailleurs, était muette. (56). On relève ses moindres mouvements. La presse marseillaise consacre tous les jours une colonne à l'illustre visiteuse. Le Proviseur du Collège Royal demande au Préfet la faveur pour ses élèves de première division de se succéder devant cet objet insigne de science. (57) Mieux, M. Salze, professeur de Physique au Collège Royal de Botanique et à l'École secondaire de Médecine, reçoit mission de dessiner l'animal pour qu'on puisse au plus tôt envoyer son portrait aux savants du Muséum. (58)

La Préfète exulte. Grâce à sa girafe, elle peut offrir des réceptions qui font courir toute la noblesse de la Provence. Pensez donc, après le dîner, on descend en robe du soir jusqu'à l'écurie et, à la lueur des flambeaux, on admire la bête extraordinaire dont l'ombre gigantesque se projette mouvante sur les murs.



A la Préfecture des Bouches du Rhône, la girafe reçut pendant six mois les visites de toute l'aristocratie de la Provence (Croquis de G. Zanobetti et E. Brandani).

La satisfaction du Préfet est soudain troublée par une note aigrette: on a oublié l'octroi municipal. Le Maire de Marseille s'est plaint. Au cours du trajet nocturne et clandestin, la girafe n'a pas acquitté les droits d'octroi qui frappent tous les animaux sur pied pénétrant dans l'enceinte de la ville. Il faut une lettre officielle du Préfet pour demander une exception à la Municipalité marseillaise et faire exempter des taxes d'octroi

ces animaux destinés au Jardin du Roi. (59)

Depuis 15 jours, M. de Villeneuve-Bargemont a oublié tout son département. Il n'a vécu et travaillé que pour la girafe lorsque lui parvient une première lettre des professeurs administrateurs du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. (60)

Il rappelle involontairement au Préfet que la girafe n'est qu'un dépôt entre ses mains et qu'il existe là-bas à Paris un souverain qui voudrait bien voir lui aussi le plus vite possible le merveilleux cadeau du Pacha d'Égypte. En son nom, les professeurs du Muséum demandent au moins quelques détails sur l'animal. Ils écrivent:

*«Nous n'avons aucun renseignement sur son état, nous ignorons si elle est jeune ou adulte, (61) grande ou petite, faible ou bien portante, farouche ou apprivoisée, etc. etc. Nous osons vous prier de nous écrire un mot sur ces divers points et...»*

(Les Professeurs du Muséum n'ont pas encore tout à fait confiance dans la bonne fortune qui leur arrive).

*«et dans le cas où cet animal menacerait de périr, nous vous prions d'en faire faire un dessin colorié qui nous fasse connaître exactement ses proportions et les formes de sa tête vue de face et vue de profil. Ce serait avec le squelette et la peau un léger dédommagement pour nous si nous avons le malheur de le perdre avant qu'il arrive ici.» (62)*

Le Préfet répond qu'il a tout prévu d'avance. Que la girafe est bien traitée, bien soignée, bien nettoyée, bien nourrie, abondamment abreuvée de lait. À moins d'aventure tout à fait imprévue, il espère bien la livrer en bonne santé à Paris. (63)

Le Préfet profite de l'occasion pour rappeler aux administrateurs du Muséum qu'une girafe est un objet de luxe et que son entretien coûte fort cher. Les administrateurs devront donc prévoir une somme assez rondelette chaque mois pour la bête que le Préfet s'appête à leur envoyer dès que le temps le permettra. (64)

L'envoyer? Mais comment?

M. de Villeneuve-Bargemont a déjà réfléchi à cette question embarrassante:

*«Quoi qu'il y ait encore bien du temps d'ici à l'époque où la température permettra la translation de l'animal, je pense que l'on pourrait déjà s'occuper du choix des moyens à prendre pour cet effet. La voie de mer serait par trop hasardeuse, car il y a lieu de s'étonner que le trajet d'Alexandrie à Marseille se soit fait aussi heureusement. Je ne crois pas non plus que la girafe puisse faire route par*



GEOFFROY-SAINT-HILAIRE

*terre d'ici à Paris. Indépendamment des obstacles qu'y mettraient sa complexion et ses habitudes, trop d'accidents et d'embarras pourraient résulter de sa rencontre avec les attelages et de l'affluence des curieux.» (65)*

Le Préfet propose donc d'embarquer la girafe sur le Rhône, de l'amener jusqu'à Lyon par voie fluviale, de lui faire continuer son voyage par la Saône et puis, de canal en canal, d'écluse en écluse, de la conduire jusqu'à la Seine et à Paris.

Au même moment, le Consul Drovetti qui, depuis Alexandrie, a suivi avec inquiétude le voyage de sa girafe écrit que, selon lui, le meilleur moyen de faire parvenir la girafe au Roi de France en sa capitale de Paris, c'est de l'embarquer à Marseille à destination du Havre. (66) La malheureuse bête allait-elle être condamnée à reprendre un bateau et toujours avec son escorte de vaches et de nègres, à boulinguer de la Provence aux Baléares, de l'Andalousie à Gibraltar, du Golfe de Gascogne à la Manche? Résisterait-elle à ces semaines de rude navigation? C'était le chemin que devait prendre quelques années plus tard l'obélisque de Louxor, cet autre cadeau du Pacha d'Égypte. (67) Il arriva en bon état jusqu'au quai de la Place de la Con-

corde, mais un obélisque était moins fragile qu'une girafe de lait.

Le problème restait posé. Comment voyagerait-elle? M. de Villeneuve-Bargemont aurait peut-être été heureux que sa girafe restât à perpétuité à Marseille. Les professeurs du Muséum d'Histoire Naturelle étaient d'un avis différent. Ils voulaient leur girafe à Paris, mais ils ne savaient comment l'y amener. Jugez de leur embarras: il n'y avait jamais eu de girafe. On la leur représentait comme un animal extrêmement fragile, (68) avec de grandes pattes que le moindre faux pas pouvait briser, avec un long long cou qui favorisait tous les déséquilibres et par-dessus le marché, cette bête était délicate quant à sa nourriture au point de ne pouvoir se passer, sous peine de mort, de ses seaux de lait quotidiens. Dans ces conditions, comment l'exposer aux hasards d'une navigation sur la mer ou aux lenteurs d'un déhèlement sur les fleuves et canaux de France.

Ce fut encore le père adoptif de la girafe, le Comte de Villeneuve-Bargemont qui trouva la solution.

Visitant chaque jour, et plusieurs fois par jour, sa grande bête, il lui vint dans l'esprit qu'elle devait s'ennuyer, que dans sa haute étable elle devait avoir des nostalgies de campagne. Il décida qu'on la promènerait. Il répondait du même coup aux vœux de toute la population marseillaise qui, bien sûr, voulait la voir, cette fameuse girafe de la Préfecture. Un seul souci majeur hantait le Préfet. Les chevaux. Que feraient les chevaux en voyant la girafe? Il avait raison car, le premier cheval qui, au coin d'une rue, aperçut la grande silhouette de l'animal, se cabra de frayeur, s'emballa et se jeta avec la voiture qu'il traînait sur le coin d'un trottoir. (69) La Préfecture dut payer les dégâts involontairement provoqués par la girafe, mais à partir de ce jour, on protégea les paisibles attelages contre les dangers provoqués par l'apparition de la grande bête.

Tous les jours, la girafe sortait à heure fixe par la grille d'honneur de la Préfecture. Elle faisait de longues marches jusque dans la banlieue de Marseille. La cérémonie se déroulait comme une procession dans un ordre sévère et invariable. (70)

Venaient d'abord les gendarmes à cheval sabre au clair. Tout un peloton. Leur mission était d'aviser à temps les conducteurs des dangers qu'allaient courir leurs chevaux. Venait ensuite la girafe. A son collier étaient fixées quatre longues, tenues en main les unes par les gardiens de l'animal, les autres par les fonctionnaires de la Préfecture. Ils marchaient

deux devant la bête, deux derrière elle, comme les porteurs du poêle à un enterrement, et attentifs à corriger le moindre écart de la girafe. Sur les flancs et l'arrière des gendarmes à pied. Leur rôle était d'arrêter les mouvements de curiosité de la foule.

Car il y eut foule dès le premier jour et la promenade militaire de la girafe qui se renouvela pendant des mois (71) fit accourir à Marseille les habitants de tous les Départements voisins. Non seulement on s'écrasait sur les trottoirs pour la voir passer, mais on suivait son cortège et la brave bête entraînait pendant des kilomètres dans son sillage, gosses des rues et militaires retraités, tous les oisifs et tous les curieux d'une ville qui dès cette époque en comptait tant. (72)

Dans son palais de Saint-Cloud, ou aux Tuileries, le Roi Charles X se contentait de lire les bulletins de santé de sa girafe. Pour le faire patienter, M. le Comte de Villeneuve-Bargemont transmit au souverain, qui l'en fit féliciter par le Ministre de l'Intérieur, les notes des académiciens de Marseille et le portrait dessiné par M. Salze. (73)

La promenade quotidienne de la girafe suggéra à un certain Polito, propriétaire d'une ménagerie ambulante, l'idée de l'adjoindre, au moins provisoirement, à son cirque. Polito, voyant chaque jour des milliers de personnes s'amasser pour contempler l'animal, trouvait, professionnellement parlant, qu'il se perdait là un argent fou. De sa plus belle plume, il écrivit donc au Muséum d'Histoire Naturelle proposant d'organiser lui-même et à très bon compte le transport de la bête de Marseille à Paris. Fort de l'expérience qu'il avait des bêtes sauvages en général et de leurs déplacements à travers le pays, il promettait une livraison en parfait état. (74)

Les administrateurs du Muséum trouvèrent la proposition bien tentante. Ils exprimèrent toutefois la crainte que Polito «n'ait calculé principalement sur le profit qu'il ferait en montrant la girafe sur la route», ce qui, écrivirent-ils à M. de Villeneuve-Bargemont, «ne serait nullement convenable pour un objet appartenant si directement au roi». (75)

Ce fut également l'avis du Préfet, mais Polito écarté, son idée resta. (76) Par petites étapes, équivalentes à la quotidienne promenade dans les environs de Marseille, on pourrait amener la girafe à Paris. M. de Villeneuve-Bargemont propose l'affaire au Muséum. (77) La solution est aussitôt adoptée. (78) Le Préfet avait suggéré qu'il serait opportun d'envoyer de Paris une personne capable et de confiance qui pût se charger du transfert de la girafe et qui vint d'abord

à Marseille pour en étudier les habitudes avant de la mettre en route. Le Comte de Villeneuve-Bargemont attendait un gardien de la ménagerie: on lui envoya un des plus illustres savants de la France d'alors, le naturaliste Geoffroy-St-Hilaire, Professeur de Zoologie au Muséum, membre de l'Académie des Sciences. (79)

Ni la perspective de faire 880 kilomètres à pied, ni le ridicule qu'il pouvait y avoir pour un savant de 55 ans passés à traverser la France comme un montreur de singes, n'arrêtèrent Etienne Geoffroy-St-Hilaire. Dès qu'il fut question d'aller chercher à Marseille la girafe du Pacha d'Egypte, il ne voulut laisser à personne le soin de l'amener par petites étapes jusqu'au Jardin des Plantes de Paris. Il était resté aussi jeune de cœur qu'il l'était 29 ans plus tôt lorsqu'il s'engagea enthousiaste dans le groupe des savants que recrutait le général Bonaparte pour l'Expédition d'Egypte. Mais à cette époque, Geoffroy-St-Hilaire ne souffrait pas de rhumatismes et surtout pas de la rétention d'urine dont il se plaint si amèrement sur la route de Marseille à Paris. (80)

Bravement, il se jeta avec un léger bagage dans la diligence et cahin-caha fit en six jours et demi la longue route qu'il allait en sens inverse reprendre avec sa girafe.

Chemin faisant, il organisa son retour. Il en fixa l'itinéraire et les principales étapes. En comptant des arrêts «dans une série de localités où il y aura séjour tant pour le repos de la girafe que pour la livrer avec discrétion à la curiosité du public» il estima qu'il ferait Marseille-Lyon en 23 jours et Lyon-Paris en 29 jours, soit au total 52 jours de voyage en plein été. (81)

Il arriva à Marseille au début d'avril. (82) Le Comte de Villeneuve-Bargemont qui donnait depuis six mois déjà l'hospitalité à la girafe ne pouvait pas la refuser à l'illustre académicien qui allait devenir son cornac. Geoffroy-St-Hilaire s'installa donc à la Préfecture. Il assista à la quotidienne promenade. Il fit connaissance avec l'animal auquel il voua dès ce moment une affection paternelle qui n'avait d'égale que celle que lui vouait déjà le Comte de Villeneuve-Bargemont. En connaissance de cause, tous deux ordonnèrent les préparatifs du départ. (83)

On s'avisait tout d'un coup d'un détail important: la girafe était nue. Il fallait l'habiller. Sans doute au grand soleil on pouvait la laisser courir sans manteau, mais s'il venait à pleuvoir. Ne risquait-elle pas de contracter une pneumonie? Vite on lui commanda un imperméable en toile gommée fait sur mesure



Parmi les animaux représentés dans les gravures rupestres du Sahara, les expéditions récentes ont relevé de nombreux dessins de girafes datant de l'époque préhistorique et antérieurs au dessèchement du Sahara.

qui se boutonnait par devant et recouvrait tout le corps. Pour le cou ce fut plus difficile, mais un tailleur habile réussit, toujours en toile gommée, une sorte de capuchon qui, fixé sur la tête, descendait jusqu'au poitrail. L'ensemble était plus pratique qu'esthétique. Pour rehausser ce harnachement, Geoffroy-St-Hilaire fit dessiner d'un côté les armes du Pacha d'Égypte et de l'autre, celles du Roi de France. (84)

Bien entendu, les vaches seront du voyage. Toujours la fameuse question du lait quotidien. Elles viendront donc jusqu'à Paris à l'exception de l'une d'entre elles qui, décidément fatiguée par son voyage en mer et son séjour à la Préfecture, sera vendue ou plutôt échangée contre une vache marseillaise. (85) Le palefrenier de Drovetti et deux des Sou-

danais feront partie de la caravane. L'autre Soudanais pris de la nostalgie du pays, demanda à revoir le Nil. Il reçut au nom du Roi une gratification de 200 francs et fut réexpédié vers Alexandrie par le premier bateau en partance. (86)

Ici une difficulté: Pendant tout le séjour de ces Égyptiens à Marseille, personne ne semble avoir eu de difficultés à se faire comprendre d'eux. Geoffroy-St-Hilaire réclame un interprète. Or, il y a à Marseille, en cette année 1827, un camp des réfugiés égyptiens. Ce sont les Mamelouks survivants des campagnes impériales et leurs familles. La Restauration n'a pas été aussi compatissante que l'Empire pour ces fidèles exilés. Elle a réduit leur allocation mensuelle; ils sont mal vus par la population marseillaise fanatiquement ro-

yaliste. D'ailleurs, ils sont placés sous la surveillance de la police et leur camp relève de l'administration de l'armée. Aussi, lorsqu'il faut un interprète pour Geoffroy-St-Hilaire, le Préfet va-t-il demander à l'officier d'Intendance responsable du camp de lui désigner un Egyptien «de bonne conduite». C'est ainsi que Joseph Ebeid, enchanté de l'aubaine, fut adjoint à l'expédition. (87)

Il y a encore d'autres dispositions à prendre. C'est une vraie caravane qui s'organise. Un voiturier est engagé. Sa voiture servira à l'antilope survivante que Geoffroy-St-Hilaire, de ceux des palefreniers et de l'interprète. On y placera les sacs de graines concassées et les bottes de fourrages destinés aux vaches et à la girafe car il semble qu'entretemps on ait sevré en partie la pauvre bête et qu'on ait commencé à lui donner autre chose que les 25 litres de lait prescrits par Drovetti. (88)

Mais ce n'est pas tout. La voiture emportera l'antilope survivante que Geoffroy-St-Hilaire annonce à ses collègues du Muséum comme «un très précieux animal nouveau quant à la zoologie...». (89) Elle transportera aussi deux moufflons, cadeau d'un notable de la région au Jardin du Roi.

Le 19 mai 1827 au soir, Geoffroy-St-Hilaire fait ses adieux au Préfet. Le 20 à l'aube, il prend la tête de sa caravane et escorté par la gendarmerie, il se dirige vers Aix, première étape à 8 lieues de Marseille. (90)

Il pleuvait. Il pleuvait même à verse. Le départ fut lamentable. Les passants croisant dans la banlieue de Marseille la fantasmagorique procession conduisant une girafe habillée de la tête aux pieds, ne se gênaient pas pour dire: «Quel est l'extravagant qui les fait se promener par un temps pareil.» (91)

Le temps s'éclaircit à la fin de la matinée et l'entrée à Aix fut un succès sans pareil. Pensez donc: la procession de la girafe était tombée en plein sur la procession des Rogations qui, aux chants des litanies, rentraient à l'église. Il y eut du flottement parmi les membres des Confréries. L'arrivée sur la grande place se fit au milieu des derniers rangs des fidèles. (92)

Les habitants d'Aix entendaient depuis longtemps parler de la girafe de leurs voisins marseillais. Ils lui firent une ovation inimaginable. Geoffroy-St-Hilaire écrit le soir même au Préfet:

«Je ne connaissais pas le peuple de Provence. Il en a été de mon appareil comme d'un faible obstacle opposé à une brillante charge de cavalerie. En un instant, cordes et piquets étaient rompus». (93)

Jusqu'à la nuit la girafe fut environnée, sur le mail, d'une foule si épaisse qu'*«elle a beaucoup plus souffert des visites qui lui sont faites que de tout le trajet de Marseille jusqu'ici»*.

Geoffroy-St-Hilaire prend ses premières leçons de manieur de foules:

«Je m'aperçus que la donner en spectacle à tout le public ce n'était que l'accorder à cette classe laborieuse, forte de tempérament, d'humeur, de puissance à disputer et à garder les premiers rangs. Il a donc fallu faciliter par un autre moyen le spectacle à la classe discrète et bien élevée de la bourgeoisie. Double travail pour la pauvrete, pour cette fille adoptive de votre hôtel», (94) écrit-il au Comte de Villeneuve-Bargemont.

Le lendemain à l'aube, nouvelle étape; elle ne sera que de 7 lieues cette fois, 28 kilomètres. Le temps est beau et chacun dans la caravane commence à bien connaître son métier. Viennent d'abord, en estafettes, deux gendarmes à cheval. Ils devancent la girafe d'un demi-kilomètre. Leur rôle est d'éclairer la route et surtout d'arrêter à temps tous les équipages. Sur le bord du talus, on fait ranger les diligences, les voitures de poste, les chariots des marchands et des paysans. Puis s'avancent en réserve le brigadier et les trois gendarmes, toujours à cheval, et que suivent lentement les vaches. Derrière les trois vaches, les deux Egyptiens et le Marseillais, marche, tout seul, Geoffroy-St-Hilaire. Il admet parfois à ses côtés par faveur spéciale le médecin du village ou le maire, hôtes provisoires et très honorés de défiler ainsi pendant quelques kilomètres au milieu de la haie admirative de leur concitoyen sous les doubles auspices du Roi de France et de la Science.

Derrière Geoffroy-St-Hilaire, encadrée de ses six serviteurs, s'avance dignement dame girafe qui supporte allègrement ces longues marches à la lente allure des vaches qui ouvrent la caravane. À l'arrière, la voiture avec les bagages, les vivres, l'antilope et les moufflons. Lorsque l'on est loin dans la campagne et que la nature invite au repos, l'académicien quinquagénaire grimpe sur le siège et repose ses rhumatismes à côté du voiturier.

En 1827, le chemin de fer n'existait pas encore. On commençait à en parler et Michelet mettait en garde ses contemporains contre les dangers des déplacements trop rapides.

«La translation trop brusque d'un climat à un autre produira des troubles respiratoires et des troubles digestifs», écrivait-il. «Le brusque changement de nourriture, le passage de l'emploi du beurre comme condiment à celui de la graisse et de l'huile, ferait naître des



Le cortège militaire de la girafe...

états dysentériques qui exigeraient un prompt rapatriement». (95)

La caravane de la girafe ne courait heureusement pas de risques. Elle marchait lentement vers le nord; les estomacs avaient tout le temps de s'accoutumer par douce transition à la cuisine du pays. C'est cependant ce côté du voyage qui éprouva le plus les voyageurs. Il y avait les haltes dans les auberges, les nuits à passer dans les chambres de tous les «Cheval Blanc», «Chapeau Rouge», «Cadran Bleu» et les Hôtels de la Poste. Geoffroy-St-Hilaire n'y trouve que mauvaise nourriture, draps sales, puces et punaises. (96) Et pourtant:

«J'ai à me plaindre des écorcheurs. J'ai à me défendre contre eux. Ils placent des griffes sur la girafe. Nous payons nos armoiries: 'Le bel animal du Roi a, dit-on, un maître bien en état de payer.' Et pour forcer les additions, hôteliers et aubergistes tout le long de la route, saluent très bas 'M. le Comte de St-Hilaire, envoyé de Sa Majesté le Roi'. Certains vont jusqu'à l'appeler 'M. le Comte de la Girafe'». (97)

De poste en poste, le brave savant ne néglige pas de tenir au courant le ministre de l'Intérieur du progrès de sa caravane. Les lettres qu'il écrit et dont malheureusement quelques-unes seulement ont été conservées, (98) sont d'une gravité presque bouffonne.

Ecoutez seulement le magnifique début de celle-ci écrite à Lyon le 2 mai 1827:

«Monseigneur,

«Une profonde et légitime déférence pour le ministre d'un si grand royaume me fait craindre de parler à Votre Excellence d'une affaire d'un détail disproportionné aux grandes affaires que vous dirigez, cependant, en vous demandant excuses d'avoir cru à la nécessité de vous adresser ce rapport, je prie Votre Excellence, Monseigneur, d'avoir la bonté de n'en être point importuné». (99)

Geoffroy-St-Hilaire a dû peiner pour rédiger son introduction. Maintenant, foin des formules de politesse, le naturaliste parle:

«La girafe continue à jouir d'une parfaite santé... La voilà arrivée à Tain, Département de la Drome... Elle a soutenu les fatigues de la route courageusement. On compte de Marseille à Tain 66 lieues et demie de poste. Elle a successivement couché à Aix, Lambesc, Orgon, Avignon, Orange, la Pallud, Montélimar, Loriol, Valence, et Tain jusqu'à ce jour. Elle couchera ce soir à St-Lambert, demain à Auberive, le jour suivant à Vienne et le jour d'après à St-Symphorien pour arriver dans la matinée et sans fatigue à Lyon le 6 Juin.» (100)

Sans fatigue, c'était peut-être une légère déformation de la réalité. La girafe, en arrivant à Lyon, aurait franchi 348 kilomètres en 17 jours dont 4 jours de repos. Marche rapide car aux pas lents des vaches qui réglèrent l'allure du convoi, il progressait de 27 kilomètres par jour. En arrivant le 6 juin à Lyon, il avait gagné 6 journées entières sur le pro-



... sur les routes de France. (Croquis de G. Zanobetti et E. Brandani).

gramme fixé par Geoffroy-St-Hilaire avant le départ de Marseille.

Les résultats de cette course se faisaient sentir. «*La girafe tout en ayant soutenu courageusement toutes les fatigues qui lui étaient imposées, les ressentait cependant.*» De leur côté, les vaches commençaient à se lasser et l'une d'elles, née en Egypte, boitait un peu. Enfin, la marche sur la route n'était pas exempte de dangers. Geoffroy-St-Hilaire faisait savoir au ministre «*que la girafe a pris un clou dans les membranes qui réunissent les deux sabots. Il a été retiré à temps et avant que l'animal en devint boiteux.*» Le naturaliste ne cache pas qu'il a pris «*beaucoup de soucis de cet accident.*» (101)

Il fallait donner aux bêtes quelques jours de repos supplémentaires, et Geoffroy-St-Hilaire avait eu l'idée, chemin faisant, de transformer le voyage en utilisant, au moins en partie, le projet de M. de Villeneuve-Bargemont. La girafe parvenue au confluent du Rhône et de la Saône aurait continué sa route vers la capitale par voie fluviale. La douce rivière de Saône ne présentait pas les dangers du Rhône toujours inégal et torrentueux; il n'aurait pas déplu à Geoffroy-St-Hilaire de s'allonger sur une péniche pendant quelques jours et de ne plus sentir dans ses pieds les fatigues de la marche ou dans ses reins les cahots de la voiture.

Il propose donc au ministre d'embarquer la girafe à Lyon sur la Saône et de remonter ainsi avec elle jusqu'à Châlons. Il suggère

également un détour aux approches de Paris. Visiblement l'affluence du peuple entre Marseille et Lyon tourmente le naturaliste. Il prévoit que dans la banlieue parisienne on peut craindre une réception si chaleureuse qu'elle ferait courir des dangers à la précieuse girafe. Il écrit donc au ministre qu'il serait convenable «*que le roi permette que l'animal fût pour un temps quelconque reçu dans les écuries de son palais de Fontainebleau.*» (102) Il y voit plusieurs avantages. D'abord la girafe quittant vers Montereau la grand'route Paris-Lyon, les foules qui auraient été l'attendre se disperseraient sans l'avoir vue. On pourrait donc faire à Paris une entrée surprise par une route détournée et éviter les folles manifestations de l'enthousiasme populaire.

En second lieu, la girafe pourrait, à l'abri des murailles du Palais royal de Fontainebleau, se reposer pendant huit ou dix jours et paraître dans sa meilleure forme aux yeux des populations.

Mais surtout Geoffroy-St-Hilaire se préoccupait d'une question de protocole. Quoi, tout le peuple de France aurait pu grimper sur les arbres au bord de la route, juché sur les charrettes, planté sur le sommet des talus ou simplement baguenaudant sur les places de villages, contempler, admirer, acclamer la girafe du Pacha d'Egypte, et le Roi de France auquel ce cadeau magnifique était destiné, aurait somme toute été le dernier à le recevoir? Si la girafe pouvait aller passer quelques

Paris, le 12 Juin 1827.

Ministère  
de  
l'Intérieur.

2.<sup>e</sup> Division  
2.<sup>e</sup> Bureau  
Muséum  
d'histoire  
naturelle.

On la renvoie  
des détails  
renfermés dans  
la lettre du 28  
Mai 2.<sup>o</sup>.

N.<sup>o</sup> 1594.

à l'hon.  
Monsieur le Préfet, J'ai reçu  
la lettre que vous m'avez fait l'honneur  
de m'écrire le 28 Mai dernier au  
sujet du voyage de la Giraffe & des  
autres Animaux qui l'accompagnent sous  
la Direction de M. Geoffroy St.  
Hilaire. Je vous remercie des détails  
pleins d'intérêt que vous voulez bien  
me donner dans la même lettre sur le  
séjour de ce Professeur dans votre Ville.  
Je désire que les Amis des Sciences  
en recueillent tout le fruit qu'ils en  
attendent.

Recevez Monsieur le Préfet,  
l'assurance de ma considération la  
plus distinguée

Le Ministre Secrétaire  
d'Etat de l'Intérieur  
Corbière

M. le Préfet des Bouches du Rhône

jours dans la calme solitude de Fontainebleau, Geoffroy-St-Hilaire pensait et écrivait au ministre que «*la Famille royale pourrait diriger une chasse de ce côté et avoir la première le spectacle de l'animal.*» (103)

Toutes ces idées ont fermenté dans la tête du naturaliste pendant ses longues étapes de la route Marseille-Lyon. A Tain, il a eu la chance de retrouver un de ses anciens élèves devenu médecin et installé dans le voisinage. Il l'a aussitôt installé à sa place et a pris la poste pour devancer son convoi. (104)

Avec le Préfet du Rhône et le Maire de Lyon, en attendant la réponse que le ministre doit lui adresser par retour du courrier, Geoffroy-St-Hilaire se préoccupe, comme il le dit assez drôlement, «*d'organiser le service de la curiosité.*» (105) Tous les Lyonnais vont pouvoir contempler la girafe. On décide de l'installer entre les arbres de la Place Bellecour. (106) Lyon n'est pas moins excité que Marseille à la perspective d'accueillir l'animal égyptien. Les Lyonnais cependant ont une idée originale: «*On s'occupe ici de faire des vers pour accueillir la girafe... Pour moi, ajoute Geoffroy-St-Hilaire, je vais m'efforcer simplement que l'on voie la Muse qui a su inspirer les poètes lyonnais.*» (107)

La girafe ne passa que cinq jours sur la Place Bellecour. Elle y connut un prodigieux succès. Pendant toute une génération, les Lyonnais parlèrent de la façon qu'elle avait d'enrouler sa langue autour des branches des tilleuls de la Place pour les dépouiller de leurs feuilles. (108) Devenue d'ailleurs quelque peu cabotine, la girafe avait appris quelques tours. Elle venait manger dans la main des spectateurs et elle savait boire son lait quotidien tout chaud d'une façon qui remplissait tous ses admirateurs de stupéfaction. La bête, à la vue du seau de lait, faisait d'abord le grand écart avec ses pattes de devant et allongeait ainsi son museau jusqu'au ras de terre. Petit spectacle qui divertissait fort les Français d'alors peu habitués comme nous à trouver dès l'enfance au centre de leur ville des jardins zoologiques garnis d'éléphants, d'ours, de lions, de chameaux, de zèbres, d'hippopotames et même de girafes.

Pour une raison que nous ignorons, le ministre n'accepta pas le transport par voie fluviale et Geoffroy-St-Hilaire n'eut pas non plus l'autorisation de faire un crochet par Fontainebleau. Il fallut donc reprendre la route de Paris. Impatient peut-être d'arriver, Geoffroy-St-Hilaire allongea encore les étapes et vers la mi-juin, Paris se prépara à le recevoir. (109)

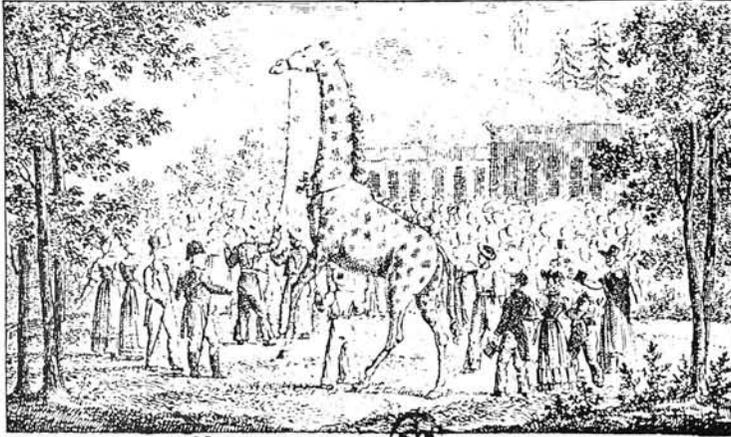
Les foules sur la route devenaient de plus

en plus denses. Passé Dijon, on se promena entre deux haies de spectateurs. La girafe laissait derrière elle des souvenirs visibles. En 1827, il n'y avait pas moins d'une trentaine d'auberges, de boutiques ou relais de poste qui en souvenir de son passage l'avaient adoptée pour enseigne. (110) Cette popularité nous semble à distance peut-être excessive, mais on parlait de la girafe dans la presse depuis près d'un an. (111) On avait appris son arrivée à Marseille. Les détails de son hébergement à la Préfecture des Bouches-du-Rhône avaient été publiés. On avait connu les délibérations du Conseil du Muséum et l'envoi de Geoffroy-St-Hilaire pour la ramener. De jour en jour, on suivait dans les gazettes les progrès de sa marche à travers la France. Surtout des centaines de voyageurs circulant entre Paris et Marseille sur les diligences, les berlins, les cabriolets de la poste, avaient rencontré à l'une ou l'autre de leurs étapes le cortège de l'animal. Ils en avaient décrit dans leurs lettres à leurs familles l'étonnant spectacle. En cet été de 1827, Paris avait fini par rêver de la girafe, elle était l'affaire du jour, la grande mode du pays. Dès qu'on le sut à moins de 20 lieues de la capitale, des excursions s'organisèrent pour aller à sa rencontre. Et ce n'était pas seulement le petit peuple de Paris, friand de n'importe quel spectacle, c'était la grave et respectable bourgeoisie qui s'ébranlait. M. Henri Beyle, notre Stendhal lui-même, n'hésitera pas à faire comme tout le monde et à partir en bateau sur la Seine avec une bande d'amis pour s'en aller attendre la girafe du côté de Melun. Sa correspondance conserve le souvenir de cette belle aventure. (112)

Et pendant ce temps, il y avait un homme et une famille qui bouillaient d'impatience en attendant l'animal: le Roi Charles X et tous les siens. La Duchesse de Berry, plus excitée que tous les autres, parlait chaque jour de l'arrivée de la girafe. Elle sollicitait du Roi l'autorisation d'aller au-devant d'elle sur la route avec tous les Parisiens. Le Roi faillit se laisser fléchir. Mais Madame la Dauphine, (la duchesse d'Angoulême) veillait. En fille de Louis XVI ne plaisantait pas avec le proverbe. La girafe était, rappela-t-elle, le cadeau d'un souverain qu'il fallait recevoir avec tous les honneurs dus au Pacha d'Egypte et puis il n'était pas digne que le monarque alla lui-même jusqu'à la girafe. C'était à la girafe d'aller vers le Roi. (113)

Cette argumentation triompha.

Le pauvre Geoffroy-St-Hilaire arrivé à Paris, au terme de ses 880 kilomètres de route le 30 juin 1827, à cinq heures du soir eut



Visite de la Girafe à St Cloud  
(H.K.)

La visite de la girafe à Saint-Cloud. Lithographie de 1827 (Bibliothèque Nationale de Paris).

à peine le temps d'introduire la girafe dans son enclos du Jardin des Plantes et d'abandonner ses vaches, son antilope et leurs conducteurs; il eut juste le loisir de recevoir les félicitations de ses collègues et de s'effondrer, membres endoloris dans un bon fauteuil de sa maison, qu'il dut subir une nouvelle épreuve. Une audience royale au Château de St-Cloud. Toute la procession dut reprendre la route pour s'en aller du Jardin des Plantes jusqu'au Palais du souverain.

Les professeurs du Muséum et tous les dignitaires de l'Université de Paris avaient été invités. En toges, toutes décorations dehors, accompagnés des massiers des différentes Facultés, suivant à pied les quais de la Seine, ils conduisirent leur collègue Geoffroy-St-Hilaire, les vaches, les serviteurs égyptiens et soudanais et surtout la girafe, resplendissante sous son caparaçon aux armes royales d'Égypte et de France, jusqu'au Château de St-Cloud. (114)

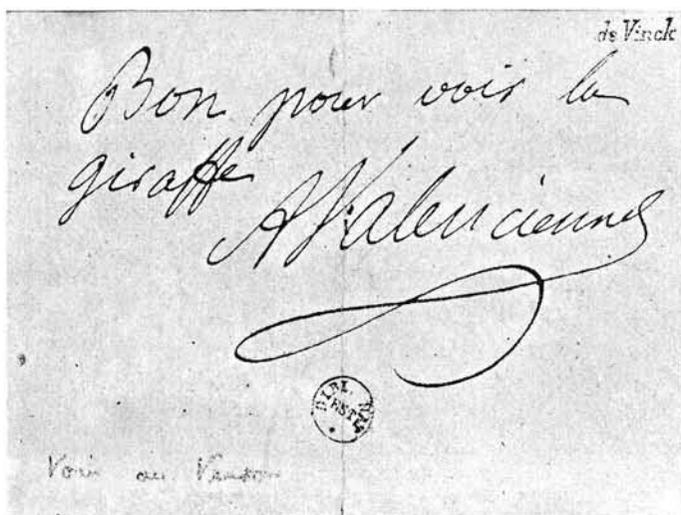
La garnison de Paris sous les armes jononnait la route du cortège. Des généraux caracolaient devant Geoffroy-St-Hilaire et sa girafe comme jadis les gendarmes sur les routes poussiéreuses de Provence. Supplice cruel pour le triomphateur.

«J'étais encore malade de ma rétention d'urine, écrit le malheureux Geoffroy-St-Hilaire, je me suis trainé jusqu'à St-Cloud et chemin faisant, j'écoutais mes douleurs pour leur demander ce que j'aurai à faire, si j'avancerai, si je reculerai. J'ai fortement pris sur moi, j'ai paru et j'ai pu satisfaire à tout le fardeau de l'audience qui est entièrement tombé sur moi... Le Roi auquel Mme. la Dauphine m'avait recommandé s'adressa uniquement à moi pen-

dant une heure entière et prit beaucoup de plaisir à bien des détails et des vues sur l'organisation des êtres que je mêlais à mes réponses.» (115)

La girafe mange des pétales de roses dans la main du souverain. La Duchesse de Berry lui fait passer autour du cou une guirlande de fleurs. L'audience finit, Geoffroy-St-Hilaire se jette dans une voiture et file à l'hôpital pour se faire sonder. La girafe regagne sans lui le Jardin des Plantes repassant tout le long du chemin entre deux haies de spectateurs difficilement contenus par la garnison en armes.

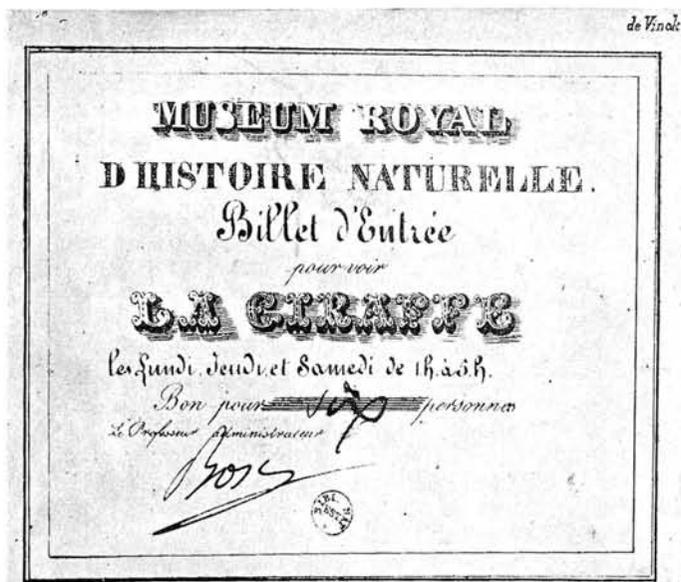
Elle entre dans la demeure qu'elle ne quittera plus jusqu'à sa mort, bien des années plus tard. (116) Elle est le personnage le plus célèbre de France. Pendant les six derniers mois de 1827, 600.000 Parisiens vont payer pour la voir. Payer souvent deux fois car une des voies d'accès au Jardin des Plantes était alors le Pont d'Austerlitz, dont le péage encaissa en Juillet et Août 13.650 francs-or de plus que l'année précédente. On arrivait pour la voir de toute la province. Les compagnies de diligences firent des affaires d'or. (117) Le «Journal des Dames» dénombra un jour plus de 100 équipages à la porte du jardin. C'était à l'heure des visites aristocratiques car pour arriver à écouler la foule qui assiégeait les grilles, les administrateurs durent fixer des heures d'audience spéciale pour la girafe et on vendait des billets spéciaux permettant à ceux qui les achetaient de contempler de plus près l'étrange créature. Encore aujourd'hui, des collectionneurs recherchent ces «billets de la girafe» avec toute la variété de leurs couleurs. (118)



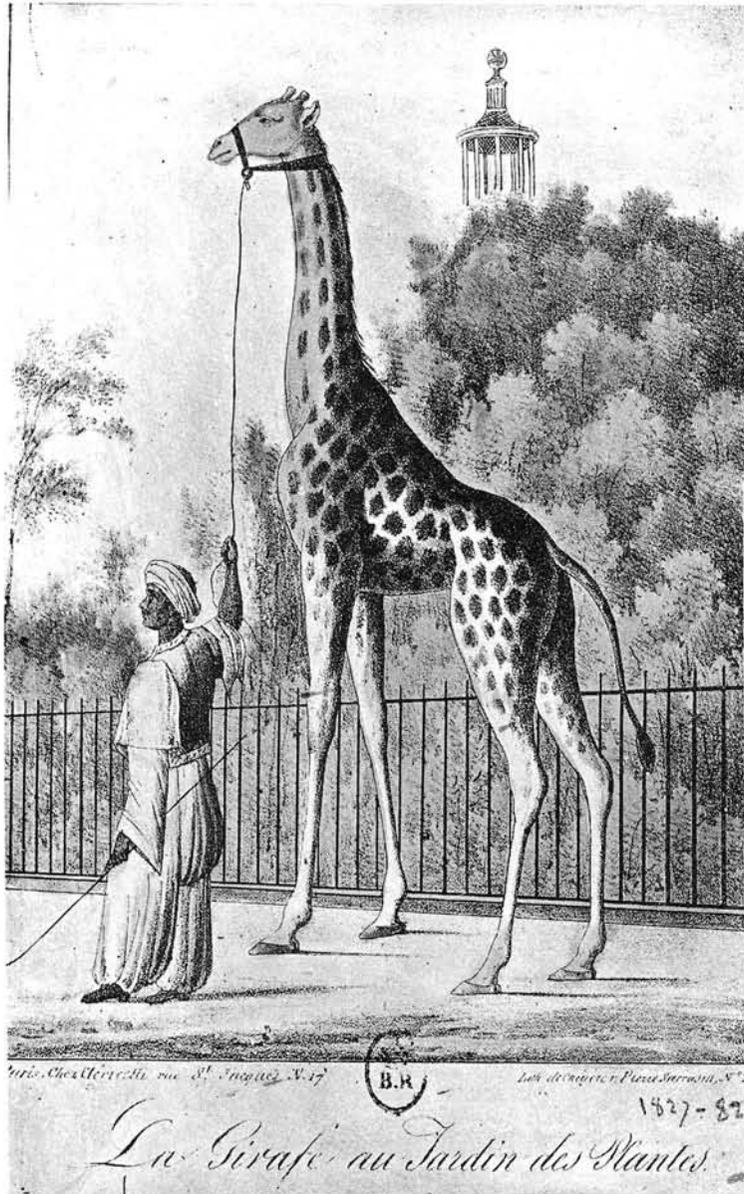
Un permis d'entrée au Jardin des Plantes «Pour voir la girafe». (Bibliothèque Nationale. Cabinet des Estampes. Collection de Vinck).

Les Annales du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris conservent un amusant souvenir sur cet engouement de toute la capitale et même de toute la France pour ce cadeau du Pacha d'Égypte. Le naturaliste Bory de St-Vincent, explorateur célèbre et futur académicien, eut la malchance de se trouver enfermé pendant l'été de 1827 dans la prison Ste-

Pélagie, qui était la prison pour dettes. Bory de St-Vincent qui prenait assez gaiment sa mésaventure fut si désespéré de ne pouvoir contempler l'animal dont tout le monde lui parlait qu'il demanda une autorisation spéciale de sortie pour aller contempler la girafe. Le tribunal saisi d'une pareille requête l'écarta impitoyablement. Puisqu'il ne pouvait



Un des billets d'entrée «pour les audiences spéciales de la girafe». (Bibliothèque Nationale. Cabinet des Estampes. Collection de Vinck).



Une des lithographies vendues à la porte du Jardin des Plantes de Paris en 1827: la girafe et son gardien égyptien Atir.

pas aller à la girafe, ce fut la girafe qui vint à lui. Ses amis du Muséum la firent grimper une après-midi jusqu'au sommet du labyrinthe et, du toit de la prison Ste-Pélagie, le naturaliste captif put la contempler tout à loisir avec une lorgnette. (119)

Evidemment dès le premier jour, les petits métiers de Paris s'étaient emparés de la girafe. On ne compte plus les images, toutes faites

d'après nature et toutes inexactes, qui se vendaient aux portes du Jardin ou se colportaient dans toute la France.

Les musiciens se distinguèrent. On eut «*La girafe, valse par Singer, pour le piano*»; (120) «*La Girafe à Paris, divertissements africo-français, composée pour la guitare par Fr. Carulli au prix de 4 fr. 50.*» (121) «*Les Adieux de la Girafe, romance, avec une vignette re-*



Une des caricatures représentant le Roi Charles X «en girafe» et conduit «par le parti prêtre».

présentant l'animal, au prix de 1 franc.» (122)

Langlumé, lithographe à la mode, illustra «L'Invocation à la girafe (123) avec chœurs et couplets.» La poésie en était assez simple. En voici le refrain:

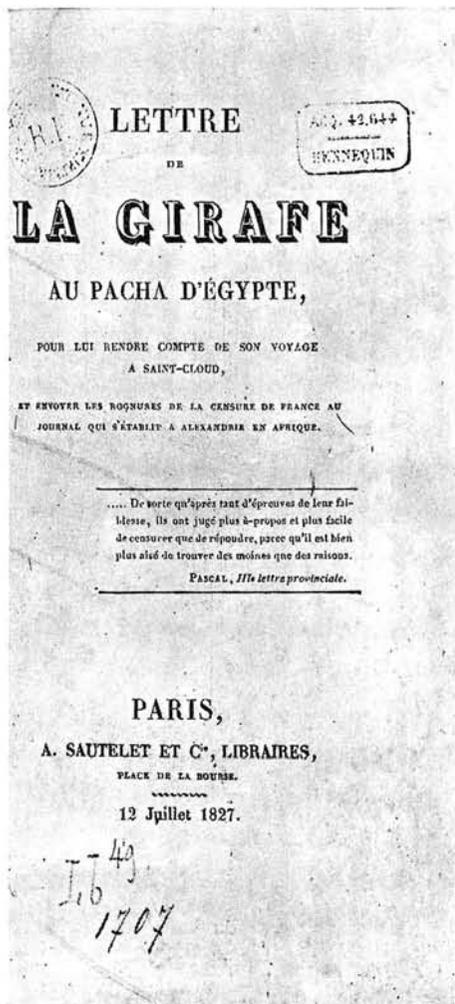
Sur notre terre hospitalière,  
Viens, fille des déserts brûlants  
Et par ton élégance altière,  
Girafe, Girafe, inspire nos accents.

Auprès du jardin du Roi, on vendait une autre romance, elle aussi ornée d'un portrait de l'animal. (124) Elle disait:

C'est de l'acacia qu'elle aime à se nourrir;  
Mais la liqueur de lait fait son plus grand plaisir...

Les Hottentots encore, heureux de son trépas  
Forment de ses débris leurs plus exquis repas:  
Enfin dans tout Paris, on aime sa présence,  
Et son séjour prédit la paix et l'abondance.

C'était gentil, mais vraiment pas très poétique. Cette verve populaire donna naissance à toutes sortes d'œuvres de même style. Je vous citerai encore «La Girafe à Saint-



La lettre de la girafe au Pacha d'Égypte, pamphlet contre le Cabinet Villèle (Bibliothèque Nationale).

Cloud», (125) une romance pleurnicharde de Mme. la Comtesse d'Oglou:

«La girafe y pleure son pays»: N'est pas bonheur richesse qu'on envie! N'est pas bonheur d'être admise à la Cour Du Souverain, alors que nuit et jour On soupire pour sa patrie. En attendant vous qui m'avez suivie, Qui me quittez pour les rives du Nil, Dites-leur bien toujours qu'en mon exil Ai soupiré pour ma patrie.

Nous n'avons pas retrouvé dans les archives du Palais d'Abdine ou dans celles du Quai d'Orsay les remerciements officiels qui furent certainement adressés au Pacha d'Égypte

par l'intermédiaire du Consul Général Droveti. Mais nous possédons la lettre amusante qu'envoia en octobre 1827 Geoffroy-St-Hilaire remis de ses fatigues au Consul de France à Alexandrie. Elle montre que la girafe avait si bien séduit le naturaliste qu'elle en avait fait un fervent Égyptien et j'ose même dire un violent nationaliste Égyptien. Il fait savoir au Consul que dans un magnifique cadre doré, accompagné d'une inscription commémorative, les Professeurs du Muséum d'Histoire Naturelle adressent à S.A. le Vice-Roi Mohamed Aly un portrait de la girafe exécuté spécialement pour lui. Et Geoffroy-St-Hilaire continue:

«On m'a dit qu'un hippopotame aurait été expédié (d'Alexandrie) à Constantinople. Puisse ce tribut être le dernier que le Vice-Roi envoie à Son Seigneur et Maître. L'intérêt de l'humanité et la prospérité des nations européennes demandent que la terre égyptienne soit affranchie.

«Ayant son gouvernement à part et un gouvernement aussi utilement révolutionnaire que l'est celui du Pacha, l'Égypte arrivera à de grandes destinées et les hommes généreux qui auront contribué à ce mémorable événement, en obtiendront les applaudissements et les remerciements des âges contemporains et futurs». (126)

Comme vous le voyez, Geoffroy-St-Hilaire ne mâchait pas ses mots. La girafe l'avait vraiment gagné à la cause égyptienne.

Toute la France participait à cet engouement. Je vous ai lu les poèmes populaires et les chansons consacrés à la girafe, mais de bons bourgeois tapissaient leurs salles à manger du papier peint à la girafe. Sur le marbre de leurs commodes, ils posaient les bonbonnières en faïence de Delft décorées de l'effigie de la girafe. Limoges éditait comme Gien des services d'assiettes décorées du même motif. La girafe apparaissait devant les assiettes des convives comme porte-cure-dents. Elle était sur les tables de toilette comme peigne et on repassait le linge avec un fer en forme de girafe. (127) Plus grave encore, Paris faillit être éclairé à la girafe. C'était l'époque où le service du Gaz commençait à s'étendre dans les principales artères de la capitale et il fallait substituer de nouveaux lampadaires aux vieux verrières d'autrefois. Parmi tous les projets qui furent présentés au Conseil Municipal de Paris, il eut le lamapadaire en bronze conservé au Musée Carnavalet. C'est une girafe dressée sur ses quatre pattes et portant dans sa gueule au sommet de son long cou la lanterne du gaz Lebon. Heureusement ce projet n'a jamais été

exécuté. Mais Paris l'a échappé bel. (128) Les femmes ne se laissèrent pas distancer dans cette folie de la girafe. La mode en 1827 et 1828 créa pour les dames les couleurs «girafe», «ventre de girafe», «girafe amoureuse», «girafe en exil». Il est vrai que les coiffures jusqu'en 1835 équilibrèrent des chignons en forme de cimier de casque de pompier qui furent baptisés: coiffure à la girafe. (129) Les médecins eux-mêmes, ayant à faire face pendant l'hiver de 1827 à une épidémie particulièrement sévère, la baptisèrent «la grippe de la girafe». Les chroniqueurs nous apprennent qu'on s'informait de la santé d'un ami retenu par la fièvre dans son lit en demandant: «Comment va sa girafe?» Et qu'on disait d'un autre: «Il est mort, il avait attrapé une girafe vraiment sévère.» (130)

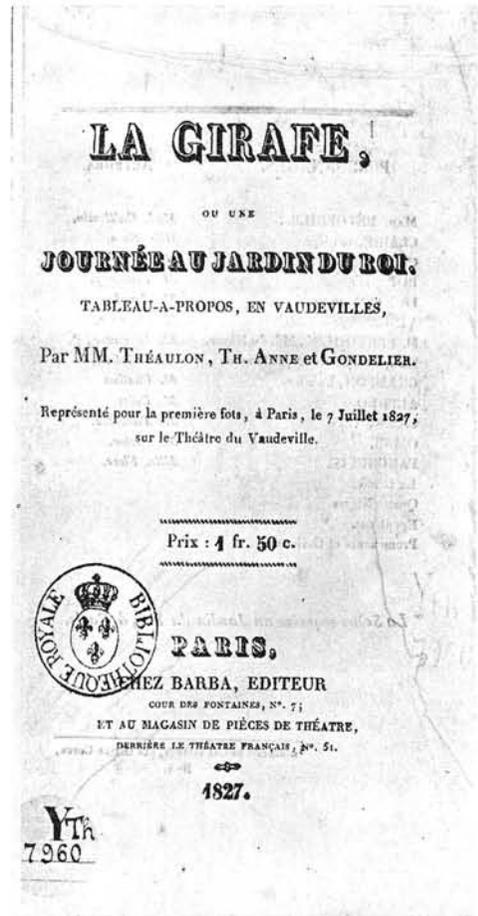
Pièces de théâtre, chansons, modes, images, chapeaux, tissus, faïence, objets d'art ou simples outils, il y eut de la girafe partout. On en mit surtout dans la politique.

L'année 1827 fut marquée en Orient par l'affaire de Morée, autrement dit la participation de l'Égypte à la répression turque de la révolte des Hellènes. Mohamed Aly Pacha, qui n'avait pas encore réussi à dégager complètement l'Égypte de la suzeraineté ottomane, mais qui y travaillait patiemment, se vit obligé sur l'ordre du Sultan de prêter sa flotte et ses armées pour combattre les Grecs soulevés. Situation tragique pour l'Égypte; elle n'était pas encore assez forte pour braver ouvertement la Porte et elle risquait en lui obéissant de perdre les sympathies qu'elle avait su s'acquérir en Europe et particulièrement en France.

Cette même année 1827, le Roi de France Charles X, qui règne depuis trois ans seulement, a promulgué des ordonnances qui ont soulevé l'indignation de tous les Libéraux.

Notre girafe égyptienne devient pour les pamphlétaires et écrivains politiques une image de l'Égypte qui combat les Grecs. On en profite en parlant d'elle pour attaquer les Turcs, la politique qui associe l'Égypte à la répression du mouvement nationaliste des Hellènes. On en profite surtout pour faire entendre au Roi Charles X et à son premier ministre de Villèle de grosses et rudes vérités. Jugez-en.

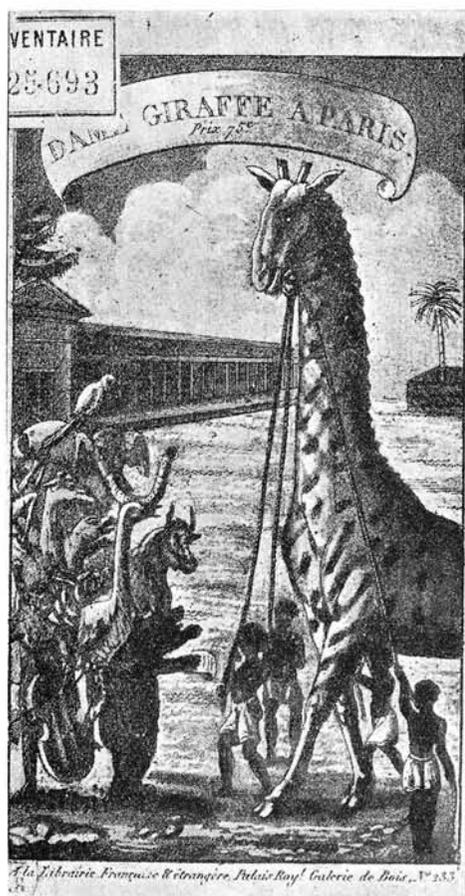
Les caricaturistes ont découvert une réelle ressemblance entre le nouvel hôte du Jardin du Roi et le monarque lui-même. Des lithographies (131) circulent sous le manteau. L'une montre «La plus grande bête que l'on ait jamais vue» menée en laisse par un prêtre. Le curé conduit une grande girafe. Personne ne s'y trompe. Plus audacieuse enco-



La girafe au Théâtre du Vaudeville en 1827.

re, est la rarissime médaille (132) qui représente la girafe avec comme légende une parodie de la phrase qu'en 1814 le Comte d'Artois, qui devait devenir Charles X, avait adressée au peuple français: «Messieurs, Il n'y a rien de changé en France... Il n'y a qu'une grande bête de plus.»

Un des chefs de l'opposition est alors M. de Chateaubriand. Un opuscule paraît avec en épigraphe un extrait d'un de ses discours sur le budget du 18 juin 1827. C'est une saynète satirique qui a pour titre «*La girafe ou le gouvernement des bêtes, divertissement interrompu donné par Messieurs les animaux du Jardin du Roi comme un témoignage de leur reconnaissance envers le Pacha d'Égypte, à l'occasion de l'arrivée de la girafe à la Ménagerie de Paris.*» Le baudet y joue le rôle de ministre de l'Intérieur, le singe est un respectable fonctionnaire du Ministère et les dindons symbolisent le parti hostile à l'indépendance grecque.» (133)



Un pamphlet de 1827 «Dame girafe à Paris».

Mais il y a plus grave. C'est une satire politique écrite par M. de Salvandy sous le titre: «Lettre de la Girafe au Pacha d'Egypte pour lui rendre compte de son voyage à St-Cloud et envoyer les rognures de la censure de France au Journal d'Alexandrie en Afrique.» (134)

Cette lettre critique à la fois la politique égyptienne hostile à la Grèce et la politique française des «ultra». M. de Salvandy y reprend le ton de Montesquieu dans ses «Lettres Persanes» et fait parler la girafe d'Egypte non sans éloquence.

Cependant, comme il en va toujours des mouvements de la mode, l'intérêt suscité par la girafe alla en diminuant. Elle reçut en 1828 de moins en moins de visites. On n'imprima plus d'images et de chansons sur ses formes harmonieuses. Fin 1828 arrive au Jardin des Plantes l'éléphante des Indes qui vient tenir compagnie à l'unique éléphant asiatique du Jardin des Plantes. Il n'est question alors que

des possibilités de voir naître de petits éléphants au Jardin du Roi. Hélas l'attente fut déçue et les poètes du temps en furent réduits à chanter: «l'orgueilleuse pudeur de la fille de Golconde». (135)

Cette déchéance de la girafe n'échappa pas à un journaliste qui s'appelait Honoré de Balzac. C'était un fervent ami du Jardin des Plantes et, le 17 juin 1830, il publiait dans le journal illustré «La Silhouette» les lignes suivantes: (136)

*«La girafe est dans sa position actuelle une grande idée morale, un éloquent enseignement philosophique... Quel nom eut plus de retentissement? Quel animal eut jamais plus de popularité? Mais que dit Salomon? Vanité des vanités tout n'est que vanité... Or tout ce que le sage roi, tout ce que les philosophes ont dit de plus fort sur le néant de la renommée, la girafe en est un éloquent résumé, une preuve vivante; car aujourd'hui on la dédaigne, on l'oublie, elle n'est plus visitée que par le provincial arriéré, la bonne d'enfants désœuvrée et le jean-jean simple et naïf. A cette leçon frappante, bien des hommes devraient s'instruire et prévoir le sort qui les attend. Ainsi, tel est aujourd'hui président du Conseil des Ministres; lui aussi depuis plusieurs mois occupe tous les esprits, la girafe n'avait pas fourni plus de sujets de conversation, de déclamations éloquentes, de spirituels épigrammes; encore quelques jours et lui aussi sera oublié, comme la girafe.»*

Dans sa calme retraite, elle ne s'en portait pas plus mal. Elle grandit et vieillit paisiblement. Si les naturalistes parisiens songèrent à lui trouver un époux dans les années 1835, elle n'en sut rien. Et comme la girafe mâle qu'on lui destinait resta en Italie, elle mourut célibataire, (137) dans sa vingt et unième année, au début de 1845. (138)

On l'empailla. Sa dépouille s'en fut orner la grande galerie du Muséum. Et dans une saine odeur de naphthaline, elle laissa passer les années.

Vers 1860, d'autres girafes l'ayant remplacée à la Ménagerie (139) et, mortes à leur tour ayant donné leurs peaux aux empaillleurs du Muséum, l'administration se décida à disperser ces girafes et à les envoyer pour le bénéfice de l'Instruction Publique dans les différents Musées de France.

La nôtre, je veux dire celle du Pacha d'Egypte et du Roi Charles X, fut expédiée dans le nord-est de la France et remise au Musée de la ville de Verdun. (140) Elle y eut, comme il convenait, la place d'honneur dans la galerie d'Histoire Naturelle et des époussetages répétés la maintinrent en bonne forme



Avec les années, la popularité de la girafe décrut. En 1830, d'après Balzac, elle n'intéressait plus que les militaires et les bonnes d'enfants (Croquis de G. Zanobetti et E. Brandani).

jusqu'aux premiers jours de la guerre de 1914. (141) Elle ne fut pas évacuée avec une partie de la population civile lorsque le front se rapprocha des Hauts de Meuse. (142) Elle subit sans en être ébranlée les plus terribles bombardements de la ville. Sous les bombes allemandes, autour d'elle, le Musée s'écroula. Mais écoutez plutôt une voix plus autorisée que la mienne, celle du grand naturaliste Alfred Lacroix, Directeur Général du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. (143)

En 1916, au cours d'une séance solennelle de l'Académie, il cita en quelque sorte à l'ordre du jour de la première guerre mondiale la célèbre girafe du Pacha d'Égypte. (144)

«Elle a assisté, dit-il, témoin inerte, à l'une des plus poignantes et des plus glorieuses épopées de notre histoire nationale. Alors que sous les obus allemands, les murs de Verdun mutilés mais inviolés chancelent puis s'effondrent, elle dresse toujours son long cou au second étage de l'Évêché, parmi les débris de ce qui fut le Musée de la Cité à laquelle l'héroïsme de nos soldats a conquis l'immortalité.»

Et de fait, une photographie publiée par «L'Illustration» en ces années de guerre, mon-

tre la girafe dominant un amas de ruines et regardant vers l'ennemi. (145)

Qu'est-elle devenue? J'ai voulu le savoir. J'ai écrit au Conservateur du Musée de Verdun. J'espérais la retrouver, survivante du grand drame, dans le Musée relevé sur les ruines de l'ancien. Hélas! Il me répondit que tout Verdun connaissait la fin tragique et glorieuse de la girafe. Pendant plusieurs semaines, la vue de cet extraordinaire animal juché sur les décombres, excita la bonne humeur des poilus. Un soir, quelques-uns d'entre eux la descendirent et l'emmenèrent dans les tranchées de première ligne, imaginant d'avance la tête que ferait au petit jour le guetteur allemand découvrant dans son périscope une girafe immobile au milieu du champ de bataille.

Le Conservateur du Musée de Verdun concluait sa lettre en me disant:

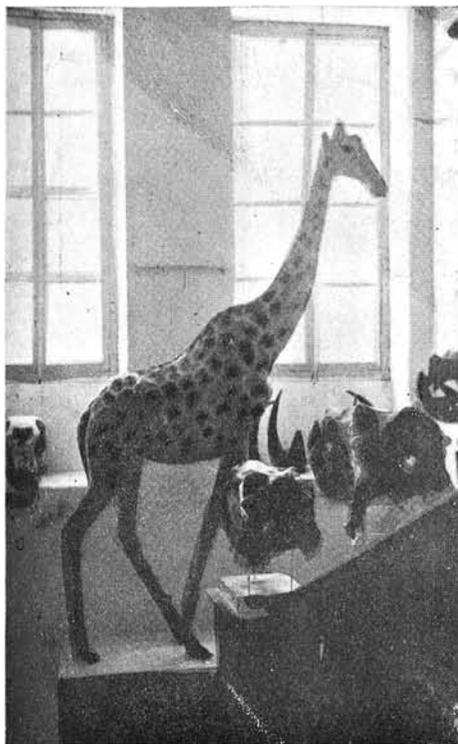
«Et depuis on ne l'a plus revue.»

De savoir que cette pauvre bête née au fond du Kordofan au début de 1825 et si curieusement mêlée à l'histoire tout court et à l'histoire des mœurs de l'Égypte et de la France, avait fondu dans l'enfer de Verdun en 1916, je me sentais un peu ému. Un roulement de canonnade, des lambeaux de Marseillaise passaient sur cette fin tragique.

Il y a deux mois, jugez de ma surprise, j'ai retrouvé la girafe du Pacha d'Égypte. Ou plutôt je crois avoir retrouvé, si ce n'est elle, son sosie. Il y eut à travers l'histoire et pré-



Au petit jour, dans les tranchées devant Verdun, un guetteur allemand aperçut la girafe (Croquis de G. Zanobetti et E. Brandani).



La girafe du Pacha d'Égypte au Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle (Charente Maritime).

cisément sous la Restauration, quelques faux Dauphins, qui après tout auraient pu être le vrai. J'ai maintenant une girafe pieusement conservée au Muséum de La Rochelle et qui prétend, non, que l'on prétend être celle que Mohamed Aly donna à la France, que Drovetti fit expédier à Marseille et que Geoffroy-St-Hilaire accompagna à Paris.

Lorsque S.M. le Roi Farouk, il y a quelques semaines, villégiaturait en France, un

journal de l'ouest écrivit que La Rochelle serait heureuse de lui présenter à son passage quelques souvenirs exceptionnels des relations franco-égyptiennes: la girafe offerte par Mohamed Aly au Roi Charles X et le dromadaire sur lequel Bonaparte voyagea pendant la campagne d'Égypte. (146)

Je demandais des preuves au Directeur du Muséum de La Rochelle. Car si le Directeur Général du Muséum de Paris, M. Alfred Lacroix, avait affirmé devant toute l'Académie des Sciences que la girafe du Pacha d'Égypte avait trouvé une fin glorieuse à Verdun, j'avais bien le droit de douter de l'identité de celle de La Rochelle.

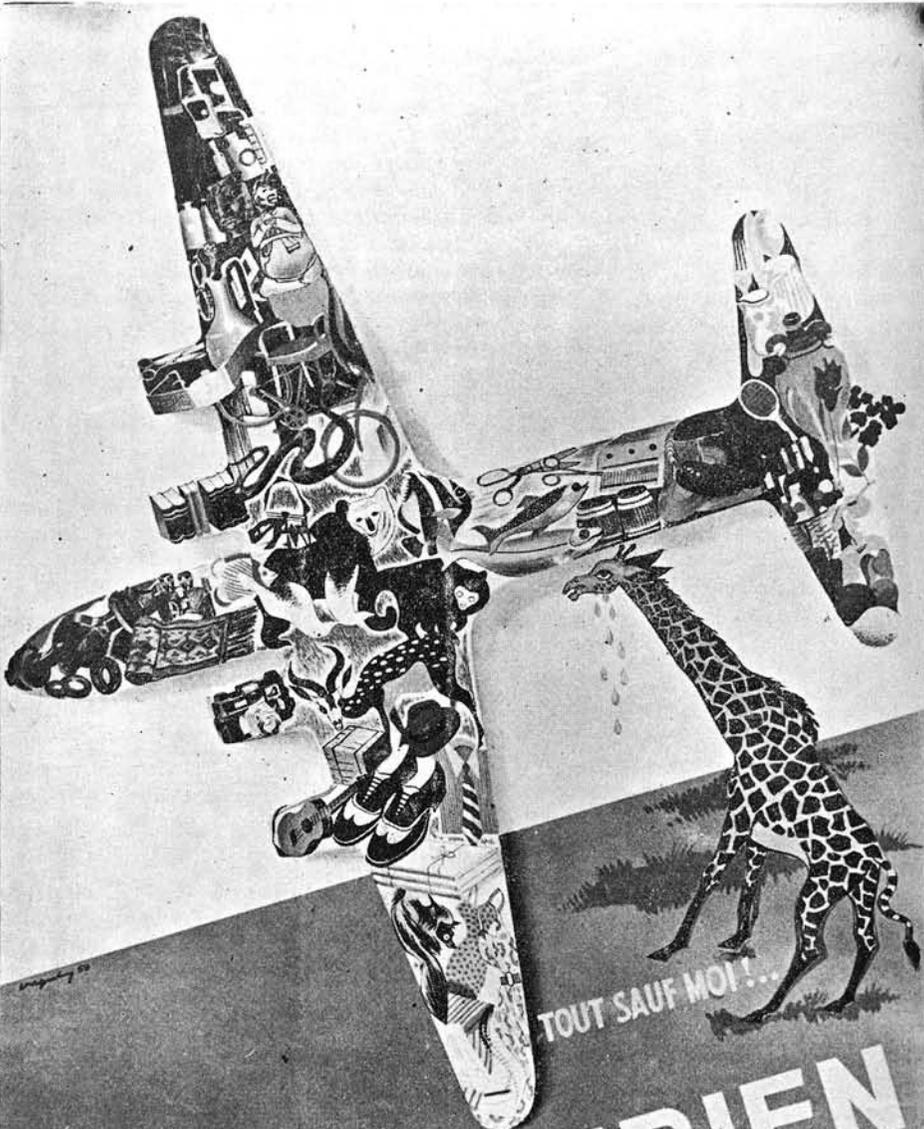
Le directeur du Muséum Rochellois, le Dr. Etienne Loppé, me répliqua que sa girafe était la vraie, que M. Lacroix s'était trompé et l'Académie avec lui, et qu'il conserve précieusement dans ses archives l'étiquette originale apposée sur le socle de l'animal au Muséum de Paris et qui dit: «Girafe du Darfour, donnée par S.A. le Pacha d'Égypte, a vécu 17 ans et demi à la Ménagerie.» (147)

Malgré le dromadaire de Napoléon, je conserve des doutes. D'autres girafes furent données par Mohamed Aly Pacha après 1827. Aux archives d'Abdine, on a retrouvé une correspondance concernant une girafe offerte à l'Empereur d'Autriche en 1828. (148) On en envoya au nom du Pacha au Roi d'Angleterre en 1836. (149) Et Clot Bey, Directeur de l'École de Médecine du Caire, en offrit au Muséum de Paris en 1839. (150).

Qu'est devenue la vraie, l'unique, la première? Est-elle à La Rochelle? Est-elle disparue à Verdun? (151) Petite énigme historique que je livre à vos méditations en terminant ce trop long exposé d'une page de la petite histoire des relations franco-égyptiennes.

Gabriel Dardaуд.





TOUT SAUF MOI ! ..

**FRET AERIEN**  
**SCANDINAVIAN**  
**AIRLINES SYSTEM**



## NOTES

1) SUR LA CHASSE A LA GIRAFE AU SOUDAN, voir:

Edmond COMBES. *Voyage en Egypte, en Nubie...* Paris 1846 t. II pp. 91-92 et 143-144.

CADALVENE et BREUVERY. *L'Egypte et la Nubie*. Paris. 1841. t. II. pp. 248-252.

HOSKINS. *Travels in Ethiopia*. 1835. pp. 186-187.

2) Comme tous les souverains d'Egypte depuis l'antiquité, Mohamed Ali s'intéressait aux animaux rares. Il les conservait dans une de ses deux ménageries, installées l'une à la Citadelle du Caire et l'autre dans le parc du Palais de Choubrah. Rapidement, l'habitude se prit de donner ces bêtes aux souverains amis. En 1823, une girafe capturée au Soudan fut amenée au Caire, puis à Alexandrie et envoyée au Sultan. Elle périt rapidement. (cf. *Dossier des Archives des Bouches-du-Rhône sur la girafe du Pacha d'Egypte*. Appendice B. 3.)

*Sur les ménageries de Mohamed Ali*, voir GASTON WIET. Mohamed Ali et les Beaux Arts. Le Caire. Dar Al Maaref. 1950. *passim*.

3) IBN-AL-FAQIH, géographe arabe né à Hamadan en Perse écrivait vers 1022 de notre ère: «La girafe vit en Nubie. On raconte qu'elle est le produit de la panthère mâle et de la chamelle, car la panthère s'accouple avec la chamelle pour produire la girafe. Il y a des cas semblables: ainsi le cheval et l'ânesse; le loup et l'hyène; la panthère mâle avec le lion, ce qui donne le léopard. La girafe a la taille du chameau, la tête du cerf, les sabots semblables à ceux des vaches et la queue d'un oiseau. Les pattes de devant ont des callosités qui manquent à ses pattes de derrière. La peau est semblable à celle de la panthère; elle est merveilleuse à voir...» (Cité par Laufer. *The giraffe in history and art*. Chicago. 1928).

4) Voir EL QAZWINI. *Les Animaux*. Traduction de Chézy, dans *Chrestomathie de Sacy*, 3e. vol. p. 400.

5) EL QAZWINI, id. *ibid*.

6) cité par le général Ed. BREMOND «*Berbers et Arabes*». Payot. Paris. 1942, p. 14 d'après «*Aperçu sur l'état d'Alger à l'usage de l'Armée expéditionnaire d'Afrique*». Paris. Dépôt général de la guerre. 1830.

7) «As in the case of the Elephant, the earliest records of the Giraffe are to be found in Egypt...»

«In the above representations of Giraffes from Egypt in monuments, it will be observed that the majority are very young animals. The reason for this is obvious. They are being led as tame or captive animals and are therefore much more docile than fullgrown animals which would not be easy to manage...»

WARREN R. DAWSON. *The earliest records of the Giraffe*.

(*Annals and Magazine of Natural History*. Serie 9. vol. XIX p. 478. April 1927).

8) La girafe figure parmi les animaux rapportés par l'expédition égyptienne envoyée au pays de Punt (probablement la côte des Somalis) par la reine Hatshepsout (XVIII. dynastie vers 1500 avant J.C.). On la trouve sculptée sur les parois du temple de Deir-el-Bahari qui commémorent l'expédition. (E. Naville. *The Temple of Deir-el-Bahari*. p. 21. Egypt Exploration Fund, XII. 1894).

Toujours sous la XVIIIe. dynastie, une girafe offerte au pharaon Tout-Ankh-Amon par des Nubiens, est représentée sur les murs de la tombe de Huy, vice-roi de Nubie. (N. de Garis-Davies et A.H. Gardiner. *The Tomb of Huy*, dans la série des Tombes thébaines. Londres. 1926).

Enfin, encore la XVIIIe. dynastie, une girafe avec un singe grim pant à son cou, paraît sur les parois de la tombe d'Amounezh à Cheikh Abd-el-Gourna. (Max W. Muller. *Egyptological Researches*. vol. II. Carnegie Institution of Washington. 1910. p. 52).

9) Voir GUSTAVE LEFEBVRE. *Grammaire de l'égyptien classique*. Le Caire. Institut Français d'Archéologie Orientale. 1940. p. 389. donne l'hiéroglyphe de la girafe avec sa transcription en moyen-égyptien «*mmj*».



10) La girafe, connue des Anciens comme un animal étrange et rare vivant dans la haute vallée du Nil, fut oubliée après la chute de l'Empire romain pendant près d'un millier d'années. Les écrivains du Moyen-Age confondent parfois comme Isidore de Séville (*Etymologiarum libri XX*, XII, 19 et *Origines* XII, 2) la girafe (camelopardus) avec le caméléon. (χαμολιων)

C'est l'arrivée des Arabes en Espagne qui redonne à l'Europe le goût des animaux rares et celui des ménageries. Le premier jardin zoologique d'Europe est installé à Cordoue en 936 par le calife Abderrahman III. Or, depuis longtemps les Arabes s'intéressaient à la girafe. Un traité de l'année 652, obligeait les Nubiens à payer un tri-

but annuel à l'émir Abdallah Ibn Saïd, comprenant des esclaves, des chameaux, deux éléphants et deux girafes.

Le calife Al-Mahdi (775-785) fixe le tribut de la Nubie à 360 esclaves et une girafe. Les Nubiens s'en acquittent régulièrement pendant deux siècles.

Après l'annexion du Soudan, par les souverains mamelouks d'Égypte, en 1275, le tribut est porté à trois girafes, trois éléphants, des panthères, des dromadaires, etc.

Il n'y a donc rien d'étonnant à voir les maîtres successifs de l'Égypte se faire exportateurs de girafes et les envoyer à leur tour en tribut ou en cadeaux aux princes d'Europe et d'Asie, qui s'imaginèrent que la girafe était un animal égyptien.

11) VARRON (Ling. Lat. IV, p. 18) précise «que la girafe (de César) avait été amenée d'Alexandrie d'Égypte» et qu'on l'avait nommée *camelopardalis* «quia erat figura ut camelus maculis ut panthera».

PLINE (VIII, 45). DION CASSIUS (XLIII, 22 et 23) écrit : «...je vais parler de la girafe parce que ce fut alors la première qui parut à Rome...» Elle fut livrée aux lions dans l'amphithéâtre pour les fêtes de la consécration du forum de César, en l'an 46.

Dans les ménageries des empereurs romains, on trouve des girafes dans celles de COMMODE (180-193), de GORDIEN III (238-244) (il en eut jusqu'à dix à la fois), de AURELIEN (270-276), de PROBUS (276-282) (voir GUSTAVE LOISEL. *Histoires des Ménageries de l'Antiquité à nos jours*. Paris. Octave Douin et Henri Laurens. 1912. t.I; passim.)

12) Au XI<sup>e</sup>. siècle, l'empereur byzantin Constantin IX reçut du Sultan d'Égypte un éléphant et une girafe. (Loisel id.I. p. 143). En 1257, l'empereur Michel Paléologue reçoit une autre girafe et la fait promener pendant plusieurs jours dans sa capitale (GEORGES PACHYMERES. *Histoire*. III, chap. IV pp. 146-147, donne une description complète de l'animal).

Toujours à Constantinople, vers 1576 la ménagerie du Sultan possède une girafe que l'on vit paraître aux fêtes splendides de la circoncision de Mahomet III.

13) LAUFER. *The Giraffe in history and art*. Chicago. 1928.

14) C'est en 1262 que le Sultan Beybar d'Égypte, né à Kipchack, entre la Caspienne et l'Oural, envoya cette ambassade en Tartarie.

15) En 1404, le sultan Farag d'Égypte envoya deux ambassadeurs avec de riches présents à Timour bey (Tamerlan). A leur arrivée à Samarcande, les Égyptiens se ren-

contrèrent avec un ambassadeur espagnol Ruy Gomez de Clavijo. Ce dernier décrit longuement la girafe que les Égyptiens amenaient parmi les cadeaux destinés à Timour bey et qu'il appelle «une bête nommée *jornufa*». (LAUFER. id. *ibid.*) (*Vie de Timour bey*, traduite du Persan de Cherefeddin-Ali, par Petit de Lacroix, 1722. in.12. vol. 4, p. 184).

16) Entre autres, le français ANDRE THEVET, cosmographe du roi Henri II trouve «dans le château du Caire, des lions, éléphants, léopards etc... et des girafes.» (THEVET, *Cosmographie du Levant*. Lyon, 1554. p. 142).

— PIERRE BELON, du Mans et PIERRE GILLES, d'Albi, à peu près à la même époque décrivent trois girafes (Zurnapa) vues à la Citadelle du Caire. «...une bête moult belle et de la plus douce nature qui soit, quasi comme une brebis et autant aimable que nulle autre bête sauvage...» (PIERRE BELON. *Observations des singularités...* Anvers. 1555 pp. 118 et suivantes. - PIERRE GILLES. *De vi et natura animalium*. XVI. 9).

— BERNARD de BREYDENBACH, chanoine de Mayence fit un voyage en Orient. Dans le palais du Sultan Mamelouk du Caire, il vit une girafe. D'après la description qu'il en donna, on fit un dessin exact, mais grossier, dans la première édition des voyages de Breydenbach, Mayence, 1886, in folio.

17) Les plus grandes précautions avaient été prises pour leur transport du Soudan à Alexandrie. Un officier les accompagnait dans une barque. Des vaches avaient été embarquées avec elles pour qu'elles ne manquent jamais de lait. Elles voyagèrent lentement et mirent plus de deux mois à descendre le Nil jusqu'à Alexandrie.

18) BERNARDINO DROVETTI né à Livourne en 1775, mort à Turin en 1852, tient une place unique dans les premières relations de la France et de l'Égypte sous le règne de Mohamed Ali Pacha, «dont il devient l'ami et le confident» (GASTON WIET. *Les Consuls de France en Égypte sous le règne de Mohamed Ali*. Le Caire. 1943. p. 14). Il représenta la France en Égypte d'abord comme commissaire des relations commerciales de 1802 à 1806, puis comme consul de 1806 à 1815. Relevé de ses fonctions par la Restauration, il demeura en Égypte comme négociant et archéologue. En 1821, le gouvernement royal le nomma consul général de France, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1829.

19) MALIVOIRE, vice-consul de France en Égypte, assura pendant une grande partie de l'année 1827, la gérance du Consulat-Général d'Alexandrie. Drovetti se trouvant alors en congé en Europe.

20) «Instructions pour les voyageurs et pour les employés dans les colonies... rédigées par l'Administration du Muséum royal d'Histoire Naturelle en 1824». (LOISEL. id. ibid. III. p. 137).

21) En 1792, Bernardin de Saint-Pierre, nommé Intendant du Jardin des Plantes, proposa l'établissement d'une ménagerie d'animaux vivants au Jardin des Plantes de Paris. Il demanda qu'on y transférât les quelques bêtes qui restaient encore dans l'ancienne ménagerie du Roi à Versailles. Fin 1793, les professeurs du Muséum d'Histoire Naturelle se trouvèrent soudain dotés d'une ménagerie par une décision du Procureur Général de la Commune de Paris qui fit saisir par mesure de police tous les animaux des montreurs de bêtes de la capitale. Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire et son maître Daubenton adoptèrent ainsi deux ours blancs, un léopard, un chat-tigre, une civette, un raton, deux aigles, plusieurs singes, des agoutis. La Ménagerie était fondée. Elle s'accrut d'année en année et Bonaparte s'y intéressa dès son premier Consulat. A la Restauration, les rois Louis XVIII et Charles X lui donnèrent leur protection et la développèrent jusqu'à en faire la première Ménagerie d'Europe. (M.P.-A. CAP. *Le Muséum d'Histoire Naturelle*. Paris L. Curmer. 1854 pp. 128 et suivantes. - LOISEL. III, 125 et suivantes).

22) Voir sur la rivalité des deux consuls, a) pour le Zodiaque de Dendérah:

«Notice sur le voyage de M. Lelorrain en Egypte...» par SAULNIER fils. Paris. 1822. pp.15 et suivantes.

«Champollion et la querelle des Zodiaques» par G. DARDAUD. dans «Revue des Conférences Françaises en Orient». Juillet 1949.

b) pour l'Obélisque de Louxor:

G. DARDAUD, «Un exploit de la Marine française en Egypte: la campagne de l'obélisque». «La Bourse Egyptienne». 1939.

23) GEOFFROY-SAINT-HILAIRE. *Annales des Sciences Naturelles*. 11. (1827 — pp. 210-223).

24) Le baron de Damas (1785-1862) avait échangé le ministère de la Guerre pour celui des Affaires Etrangères dans le cabinet Villele en 1824. Il remplaçait Chateaubriand. Les *Mémoires du baron de Damas* publiés par son petit-fils (Paris. Plon. 1923. 2 vol.) ne contiennent pas un mot sur l'aventure de la girafe; il faut peut-être y voir l'oubli volontaire d'un incident qui fournit à Chateaubriand et à l'opposition l'occasion de cruels brocards contre le Ministère Villele et le roi Charles X.

25) LAUFER. ibid.

26) La girafe n'était pas le premier ca-

deau de Mohamed Ali Pacha au Roi de France. Geoffroy - Saint-Hilaire, bien placé pour le savoir puisqu'il était professeur de zoologie et administrateur du Muséum de Paris depuis vingt ans, écrit: «Le Pacha d'Egypte... avait déjà donné au Roi (de France) de fort beaux animaux, tels que l'Eléphant d'Afrique, des chevaux arabes, des gazelles, etc...» (*Annales des Sciences Naturelles*. 11). (1827). p. 210.

27) Dossier des archives des Bouches du Rhône sur la girafe du Pacha d'Egypte. Appendice B.16.

28) Sur les girafes amenées en Europe au Moyen-Age, voir Laufer: ibid.

29) Cette girafe avait été offerte à Laurent de Médicis par le sultan mamelouk d'Egypte El Ashraf Kait bey (1468-1496) en échange d'un ours blanc. Elle fut chantée par les poètes Angelo Politien et Antonio Costanzo. Elle fut peinte dans l'une des fresques du Palais Poggio Cajano. (LAUFER. ibid, p. 80).

30) Lettre publiée par E.T. HAMY. *Les anciennes ménageries royales et la ménagerie nationale fondée le 14 brumaire au 11* (4 novembre 1793). Nouvelles archives du Muséum. 4e. série. V. Paris. Voir aussi GUSTAVE LOISEL. *Histoire des Ménageries*. I. p. 261.

31) Drovetti s'intéressait aux animaux rares, comme il se passionnait pour tout ce qui touchait à l'Egypte. A plus d'une reprise, dans sa correspondance, il est question d'envois de bêtes vers l'Europe (GIOVANNI MARRO. *Il Corpo epistolare di Bernardino Drovetti*. Vol.I. pp. 129-142-143-145). Larousse (Grand dictionnaire, art. girafe) lui attribue le mérite d'avoir demandé une girafe à Mohamed Ali Pacha avant même que le Vice-Roi ait été averti de la capture des deux girafeaux du Kordofan. La requête de Drovetti aurait donné l'idée au Pacha de faire rechercher ces animaux en Haute-Egypte et au Soudan.

32) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B. 3.

33) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B. 7 et B.17.

34) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B. 3.

L'idée qu'il convenait de nourrir au lait les girafes en captivité est très ancienne. MAKRIZI (1365-1442) dans son histoire des Sultans Mamelouks d'Egypte raconte qu'en 1292, une girafe amenée à la Citadelle du Caire donna naissance à un girafeau «qui fut allaité par une vache». L'événement fut considéré comme un augure très favorable et

trois chroniqueurs de l'époque le relatent (Laufer loc.cit.).

Dans le récit d'une chasse à la girafe sous le règne de Mohamed Ali, les chasseurs soudanais ayant capturé une petite girafe lui donnent aussitôt à boire du lait de chamelle (CADALVENE ET BREUVERY. *L'Égypte et la Nubie* t. II. p. 251).

Cette méthode semble avoir été adoptée dans tous les jardins zoologiques au 19<sup>ème</sup>. siècle, car TROUËSSART écrit à l'article GIRAFE de la *Grande Encyclopédie* (tome XVIII) : «Les jeunes que l'on transporte en Europe ont généralement été nourris au lait de vache».

35) Le brigantin était un petit navire à un seul pont et à deux mâts. Le brigantin sarde «Les Deux Frères» (I due Fratelli) assurait normalement la ligne Alexandrie-Livourne. Son capitaine accepta de faire un crochet par Marseille pour y déposer la girafe. Le contrat de transport fut négocié par Drovetti lui-même à Alexandrie. (Dossier Bouches du Rhône. Appendice B. 10).

Le général Baron Pierre Boyer, chef de la Mission militaire française auprès de Mohamed Ali Pacha, s'embarqua sur le bateau qui amenait la girafe en France. A son arrivée à Marseille, le préfet des Bouches du Rhône donna des instructions pour faciliter la sortie de quarantaine de ses chevaux (Dossier Bouches du Rhône. Appendice B.6).

Le général Boyer avait été obligé de présenter sa démission au Pacha en juillet 1826, à la suite d'un désaccord avec les officiers français qui lui étaient adjoints.

La crise de la mission Boyer a été racontée par GEORGES DOUIN. *Une mission militaire française auprès de Mohamed Aly*. Société Royale de Géographie d'Égypte. Le Caire. 1923.

36) Le saïs de Drovetti s'appelait Hassan. Il avait déjà été chargé de conduire à Constantinople la girafe offerte par le Pacha au Sultan. C'est probablement par lui que Drovetti apprit les circonstances de la mort de cet animal attribuée à l'arrêt de la fourniture du lait de vache. Hassan n'en était que plus attentif à assurer la ration quotidienne de lait à la girafe qui lui avait été confiée pour le roi de France. L'un des soudanais s'appelait Atir; un autre plus jeune est désigné dans la correspondance de Geoffroy-Saint-Hilaire comme «le négrillon Youssef»

Hassan, Atir et Youssef accompagnèrent la girafe jusqu'à Paris. L'un de leurs camarades pris par le mal du pays après quelques mois de leur séjour à Marseille fut rapatrié en janvier 1827. (Dossier Bouches du Rhône. Appendice B.17).

Hassan, Atir et Youssef furent présentés en même temps que la girafe au roi Charles X, qui fit remettre à Hassan 2.000 francs,

et à Atir 1.000 francs. Hassan tomba malade quelques mois plus tard et Geoffroy-Saint-Hilaire l'envoya à Marseille avec une lettre pour le Comte de Villeneuve-Bargemont. Quant à Atir, il fut engagé à la ménagerie du Jardin des Plantes pour soigner la girafe. Il logeait au-dessus de la bête qu'il était chargé de garder dans la grande rotonde du Jardin des Plantes. Il eut beaucoup de succès féminins. Geoffroy-Saint-Hilaire écrit à ce sujet : «Atir nous reste. C'est un vrai chevalier français à bonnes fortunes. Il fait parler de lui, car Madame la Duchesse de Berry a voulu que je confiasse à ses oreilles quelques-unes de ses aventures...» (Sur Hassan, Atir et Youssef, voir Dossier Bouches du Rhône, Appendices B. 47 et B. 48).

En 1838, après dix ans de séjour à Paris et de service à la ménagerie du Jardin des Plantes, Atir revint en Égypte. Clot Bey signale son arrivée dans une lettre au Consul Général Cochelet : «...Lorsque j'étais au Caire, était arrivé de France un jeune nègre, qui avait conduit et soigné une girafe à Paris. Il serait convenable de la faire accompagner par lui...» (il s'agit d'une girafe que Clot Bey veut offrir au roi Louis-Philippe). FRANÇOIS CHARLES-ROUX. *Clot bey et le Consul Général Cochelet*. Cahiers d'Histoire Égyptienne. Série II. Nos. 2-3. 1950.

37) Dossier Bouches du Rhône. Appendice B.3.

38) LAUFER. id.ibid. LOISEL. id.ibid. III. pp. 138-139.

39) Dossier Bouches du Rhône. Appendice B.10.

40) «Giraffe» avec deux f se retrouve dans tous les documents de l'époque, le mot français étant venu de l'arabe zourafa ou zerafa par l'italien giraffa. «Bestes mout estranges... lesquelles sont appelées giraffa» écrit d'ANGLURE, dans son Voyage à Jérusalem, au XVe. siècle. Cependant JOINVILLE dit «orafle» pour girafe, altération orale de la forme arabe.

41) Dossier Bouches du Rhône. Appendice B.17.

42) La quarantaine à Marseille pour les voyageurs venant d'Égypte était alors de 15 jours. La girafe arrivée à Marseille le 23 octobre, ne sera débarquée que le 31. Elle quittera le lazaret le 14 novembre 1826. (Dossier Bouches du Rhône. Appendice B.12).

Sur l'état du lazaret de Marseille, Clot bey donne des détails édifiants en citant un rapport présenté au Ministre du Commerce : «L'on n'a jamais rien vu de plus mal ordonné ni de plus ignoble que les parloirs qui sont impraticables dans certaines saisons.

Il y a réellement du danger à s'y rendre et à s'y arrêter. Les galeries... sont dans l'état de décrépitude le plus complet; les locaux... sont plutôt des greniers à foin que des logements d'hommes... Les malheureux quarantenaïres... sont logés dans de véritables chenils.»

Clot bey ajoute que les lazarets ressemblent à de mauvaises prisons et que les voyageurs déjà fatigués par la traversée risquent de tomber malades en subissant leur quarantaine. Ils en sortent «la figure pâle et abattue... résultat de la tristesse et de l'ennui qu'ils éprouvent et aussi du manque de soins hygiéniques dans ces établissements sanitaires.» A-B. CLOT BEY. *De la Peste observée en Egypte*. Paris, Fortin, Masson et Cie. 1840. pp. 378-380.

43) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.1.

44) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.2.

45) Dépêche du baron de Damas, ministre des Affaires étrangères à M. BOTTU, agent des Affaires étrangères à Marseille, 10 Octobre 1826. (Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.2).

46) Le Comte de Villeneuve-Bargemont, (Christophe) né à Bargemont (Var), le 27 Juin 1771, mort à Marseille, le 12 Octobre 1829, fut conseiller d'Etat, préfet du Lot-et-Garonne de 1806 à 1815, sauf l'interrègne des Cent-Jours. Le roi Louis XVIII le nomma à la Préfecture de Marseille (7 octobre 1815). Auteur de certains travaux historiques et archéologiques et d'une *Statistique du Département des Bouches du Rhône*. 1821-1829. 4 vol. in 4° et Atlas.

47) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.12.

48) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.7.

49) Clot bey critique rigoureusement l'organisation des lazarets quarantenaïres. (*De la peste observée en Egypte*). Paris Fortin, Masson et Cie. 1840. pp. 374 et suivantes. Il signale que les Intendants de la Santé Publique sont exclusivement des négociants ou des capitaines de navires. Les médecins sont exclus de cette administration qui constitue: «une prairie provinciale» héréditaire et, semble-t-il, d'un bon rapport.

50) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.4.

51) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.5.

52) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.12.

53) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.8. Les douaniers n'acceptèrent, semble-t-il, cet ordre que de mauvaise grâce. Ne pouvant rien contre la girafe, ils s'en prirent au capitaine Manara et l'accusèrent de n'avoir pas obtenu «de permis de débarquement» pour les divers animaux dont il était chargé. Le consul de Sardaigne à Marseille fut obligé d'écrire à ce sujet au Préfet de Villeneuve-Bargemont lui signalant que le brigantin «*Les Deux Frères*» était retenu par la douane «qui refuse de lui donner ses expéditions». (Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.9).

Une intervention de M. Bottu, agent du Ministère des Affaires Etrangères, dégaa la capitaine Manara et son bateau.

54) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.8. Lettre du Préfet des Bouches du Rhône aux Intendants de la Santé Publique.

55) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.13.

56) «While their senses of both sight and smell are highly developed and very acute, they have no voice and are totally mute» (LAUFER. Ch.I.).

57) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.15.

58) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.17.

Salze écrivait dans le premier émerveillement de sa rencontre avec la girafe: «Elle n'est peut-être qu'extraordinaire et en opposition avec tous les animaux que nous connaissons, mais il est bien remarquable cependant qu'après l'avoir considérée attentivement, on ne conserve de ses formes et de son port qu'un souvenir incertain, aussi aime-t-on, en général la revoir souvent et chaque fois, elle donne lieu à quelque nouvelle remarque.» (Salze, cité par Paul Gervais, dans Dictionnaire universel d'Histoire naturelle, de l'Orbigny. 1868).

59) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.14.

60) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.16.

61) Salze, chargé de recueillir tous les renseignements sur la girafe, interrogea les conducteurs soudanais qui l'avaient, semble-t-il, prise en charge depuis sa capture ou peu après. Il établit ainsi avec une exactitude relative l'âge de l'animal. Elle avait mis «16 lunes» à faire le trajet du Sennaar à Marseille; elle avait séjourné 3 mois environ chez Mouker bey après sa capture et 3 autres mois au Caire et à Alexandrie dans les jardins de Mohamed Aly Pacha. Elle de-

vait donc avoir au moins deux ans à son débarquement en France.

62) Le Muséum de Paris n'avait en sa possession à cette époque, comme point de comparaison, que les peaux et les crânes des girafes rapportées de l'Afrique du Sud par les voyageurs Le Vaillant et Delalande. (1785) (1822). L'une et l'autre appartenaient à l'espèce *Giraffa capensis*; la seule connue de Buffon. Geoffroy-Saint-Hilaire d'après les premiers détails qui lui furent fournis par les rapports de Marseille décela «des différences spécifiques». La girafe du Pacha d'Égypte était en effet d'une espèce tout à fait distincte, qu'on ne trouve qu'au Soudan et en Éthiopie, *Giraffa camelopardalis* (Geoffroy-Saint-Hilaire. Annales des Sciences Naturelles. 11 (1827) pp. 210-223).

La première girafe vivante de l'espèce sud-africaine (*G. capensis*) n'arriva en Europe qu'en 1895. Capturée en territoire portugais, elle fut amenée d'abord à Pretoria, puis à Delagoa bay où on l'embarqua pour Southampton. Le Zoo de Londres l'avait achetée Lstg. 500.

Sur la girafe de Le Vaillant, voir «*Second voyage à l'intérieur de l'Afrique par le Cap de Bonne-Espérance dans les années 1783, 84 et 85*» de FRANCOIS LE VAILLANT, Paris, an III.

Au tome II, pp. 299-300, il tue une girafe et donne libre cours à sa joie: «Qui croirait qu'une conquête pareille excita dans mon âme des transports voisins de la folie?... Je ne pouvais me rassasier de la contempler; j'en mesurais l'énorme hauteur. Je reportais avec étonnement mes regards, de l'animal détruit à l'instrument destructeur... Je venais, le premier, de tuer celui-ci; j'en allais enrichir l'histoire naturelle, j'allais détruire des romans, et fonder, à mon tour, une vérité».

Au tome III, p. 137, il s'inquiète: «Ma giraffe, exposée sur des piquets, pouvait se gâter.» *Ibid.* p. 376: il assouplit la peau qui avait tendance à se racornir... etc. A vrai dire, c'est une descente de lit, et non une girafe empaillée que Le Vaillant conserva chez lui et non au Muséum: «...si les appartements que peut occuper un particulier n'étaient point beaucoup trop bas pour la hauteur d'un pareil animal, j'eusse dressé cette peau, afin d'offrir aux amateurs un modèle vrai de ce qui est dans la nature». (*op.cit.* II. 301).

63) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.17.

64) Dossier des Bouches du Rhône. Appendices B.13, B.17 et B.18.

65) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.17.

66) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.21.

Drovetti n'avait pas tort en supposant que la girafe pourrait supporter les fatigues du transport par mer jusqu'à l'embouchure de la Seine, les girafes envoyées par le Pacha d'Égypte en Grande-Bretagne en 1827, puis par le voyageur français Thibaut en 1836, ne voyagèrent pas autrement.

67) Descendu de sa base le 31 octobre 1831, l'obélisque fut embarqué à bord du transport «*Luxor*» spécialement préparé pour lui, le 25 décembre 1831. Il n'arriva que le 23 décembre 1833 devant le quai de la Concorde, car le *Luxor* dut être remorqué à Alexandrie, à Rhodes, à Corfou, Messine et Toulon. Il mit trois jours à gagner Rouen, par Gibraltar et Cherbourg et attendit trois autres mois qu'une crue suffisante de la Seine lui permit de continuer son chemin.

(Voir sur le voyage de l'Obélisque: G. DARDAUD. *Une campagne de la Marine française en Égypte*. La Bourse Égyptienne. 1939; et VERNINAC DE SAINT-MAUR. *Voyage du Louxor en Égypte*. Paris. Arthur Bertrand 1835).

68) Buffon était responsable de cette idée singulière sur la «fragilité» des girafes. Il n'avait jamais vu de girafe vivante et il la décrit d'après les récits des voyageurs surtout frappés par la disproportion des différentes parties du corps de l'animal. Il lui attribue «un corps sans assiette... une démarche vacillante... des mouvements lents et contraints...» (BUFFON. *Oeuvres complètes* augmentées de deux volumes par F. Cuvier. Paris. Pillot. 1830. t. XVII. pp. 376-405).

69) Il y eut même deux accidents. (Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.44) «...réparation des dommages occasionnés à deux charretiers par la frayeur de leurs attelages à l'aspect de la girafe dans une de ses promenades» (id. *ibid.*).

Le comte de Villeneuve-Bargemont explique dans sa lettre aux administrateurs du Muséum sur les dépenses occasionnées par le séjour de la Girafe pendant les 20 premiers jours de mai 1827, qu'il a cru devoir payer cette indemnité «quoiqu'à la rigueur on eût pu regarder le fait comme un cas purement fortuit, attendu que toute précaution avait été prise et que les conducteurs des charrettes étaient avertis, mais aucun autre dommage n'ayant eu lieu ici pendant le long séjour de la girafe et ne pouvant, dans l'intérêt de la conservation de cet animal, le priver des courses journalières qui l'ont habitué à soutenir une longue marche, tout me parut faire une obligation de ne laisser personne indisposé contre ces conducteurs». (Préfecture des Bouches du Rhône. Juin 1827. Lettre du Comte de Villeneuve-Bargemont aux Professeurs administrateurs du Muséum. Appendice B.44).

70) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.23.

71) Elle avait lieu de midi à deux ou trois heures de l'après-midi.

72) La girafe est capable de supporter des marches prolongées et rapides. On l'ignorait jusqu'à ces dernières années, mais les observations faites dans le désert de Kalahari ont révélé l'extraordinaire résistance des girafes. La plupart des chasseurs indigènes du sud-ouest africain prétendent que la girafe ne boit jamais. Leur affirmation s'appuie sur le fait bien établi qu'on ne trouve jamais les girafes qu'en pleine brousse et qu'à soixante ou quatre-vingts kilomètres de tout point d'eau. Depuis on s'est aperçu que les troupeaux de girafes se maintenaient volontairement à grande distance de tous les abreuvoirs, mais y venaient d'une traite et refaisaient la plus grande partie du trajet de retour en une même nuit (voir R.H. FERRY. *Giraffes at home*. The Geographical Magazine. vol. XXII. No. II March 1950, pp. 431-433). Ainsi s'explique la résistance de la girafe amenée à pied de Marseille à Paris en 1827.

73) Dossier des Bouches du Rhône. Appendices B.18 et B.19.

Le travail des académiciens marseillais fut publié l'année même à Paris par SALZE (Mémoires du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Vol. XIV. 1827. pp. 68-84).

74) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.22.

75) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.24.

76) L'idée de Polito devait être reprise dix ans plus tard. En effet, PAUL GERVAIS (art. Girafe du Dictionnaire d'Histoire Naturelle de d'Orbigny parle «d'une autre girafe que l'on vit en France pendant fort peu de temps; (elle) est morte à Toulouse en 1844».

Cet animal d'origine certainement soudanaise appartenait à un montreur d'animaux et allait de ville en ville dans le Midi de la France de 1838 à 1844. Elle séjournait à Toulouse lorsqu'elle mourut. Son propriétaire dont on ignore le nom vivait à l'hôtel. Le maire de Toulouse Sans, lui acheta la dépouille de l'animal et la remit au professeur Joly de la Faculté des Sciences. Ce dernier la disséqua avec l'aide du Professeur Lavocat. Tous deux publièrent leur travail sous le titre «*Notice sur l'histoire, les mœurs et l'organisation de la girafe*». Toulouse 1844. 32 p.

Un travail plus complet suivit une année plus tard. N. Joly et A. Lavocat. *Recherches historiques, zoologiques, anatomiques et*

*paléontologiques sur la girafe*. Strasbourg. 1845. 124 p.

77) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.23.

78) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.24.

79) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.25.

80) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B. 47.

81) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.27.

82) Le 4 avril 1827. Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.29. Appendice B.33.

83) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.29.

Le préfet des Bouches du Rhône fait passer une circulaire aux sous-préfets et aux maires du Département; il requiert le Commandant de la Gendarmerie de donner des instructions à toutes les brigades des communes que traversera le cortège de la girafe; enfin, il avise les préfets des départements voisins. (Dossier des Bouches du Rhône. Appendices B.30. B.31. B.32. B.36. B.40).

84) Le costume de voyage de la girafe «commandé par M. Geoffroy-Saint-Hilaire» a été payé 103 frs. 50. Cette dépense figure dans le relevé général des frais du voyage. (Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B. 50.).

La peinture des armes de France et d'Égypte n'ayant pas pu être achevée à Marseille avant le départ de la caravane, on la termina en route. Le sous-préfet d'Aix-en-Provence rend compte au préfet des Bouches du Rhône, le 23 mai 1827 «...suivant vos intentions, M. Geoffroy a fait ajouter les armes de France à l'enveloppe de toile cirée dont l'animal est couvert en voyage.» (Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.35).

85) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B. 50.: «Prix d'une vache jugée hors d'état de suivre la girafe dans le voyage... 126 francs».

86) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.17.

87) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B. 41 «au sujet de Joseph Ebed, jeune interprète égyptien». Lettre du Préfet des Bouches du Rhône au sous-intendant militaire à Marseille.

88) Proposition faite par le charretier Chapsal «pour la voiture au service de la

girafe». Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.28.

89) Lettre de Geoffroy-Saint-Hilaire au Comte de Villeneuve-Bargemont du 19 mai 1827. Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B. 33. Geoffroy-Saint-Hilaire propose le nom de «sennari» pour l'antilope... qui présente «des conditions de forme et de structure à faire dire que c'est même un nouveau sous-genre».

90) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B. 33. Remerciements de Geoffroy-Saint-Hilaire pour l'hospitalité reçue à la Préfecture. Le savant redoute les reproches de lenteur que pourraient lui faire ses collègues du Muséum et les fonctionnaires du Ministère, il demande au Comte Villeneuve-Bargemont de témoigner en faveur de ses activités à Marseille (préparatifs de départ, complications de l'organisation de la caravane, visites obligatoires aux sociétés savantes de la région etc...).

91) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.34.

92) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.37. «...il a fallu attendre la rentrée de la procession pour les Rogations...» écrit Geoffroy-Saint-Hilaire au préfet de Villeneuve-Bargemont, en lui décrivant l'entrée à Aix; «dès que la girafe parut au milieu d'une foule immense ce fut un seul cri tant il était universel, mais il fut prolongé et surtout très retentissant. On voyait avec admiration cet animal dominant toutes les grandeurs humaines... balançant majestueusement sa tête dans les airs et broutant au haut des arbres.»

93) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.37. *ibid.*

94) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.37.

95) Michelet cité dans HOMMES ET CHOSES DU P.L.M. — Revue «HISTORIA» No. 45. Août 1950 pp. 121-122.

96) Sur l'état des relais de postes pendant les années 1820-1830 voir «*Sur les routes de France*». Revue «HISTORIA» Juillet 1944.

97) Lettre de Geoffroy-Saint-Hilaire au Comte de Villeneuve-Bargemont du 24 mai 1827, écrite «*A Désiré, lieu entre St-Andiol et la Durance...*» (Dossier des Bouches du Rhône, Appendice B.37).

98) Les archives du Muséum d'Histoire naturelle de Paris ont reçu en 1923 une lettre de Geoffroy-Saint-Hilaire au Ministre de l'Intérieur provenant des anciens fonds du Ministère de l'Intérieur. Elle a été publiée

dans le Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle par M. P.M. BIERES. No. 4. 1923. pp. 278 et suiv. Nous la reproduisons dans l'appendice B.51.

99) Appendice B.51.

100) Appendice B.51.

101) Appendice B.51.

102) Appendice B.51.

103) Appendice B.51.

104) Appendice B.51.

105) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.42.

106) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.42.

107) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.42.

108) La langue de la girafe atteint en extension près de 0 m. 50 de longueur. Elle sert comme l'éléphant de sa trompe. (cf. W. ROBERT MOORE. *Roaming Africa's unfenced Zoos*. The National Geographic Magazine. vol. XCVIII.3. March 1950. p. 359).

109) Le dossier des archives municipales de Marseille qui contient de nombreux détails sur le voyage de la girafe de Marseille à Lyon ne contient rien sur la deuxième partie de la randonnée, Lyon-Paris.

Les journaux de province et de Paris de juin 1827 sont l'unique source que l'on puisse consulter pour cette partie du voyage.

Cependant, un billet de Geoffroy-Saint-Hilaire au préfet du Rhône, daté de Lyon, vendredi 8 juin 1827 permet d'assister au départ de la girafe vers Mâcon.

(*Bulletin du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris*. Année 1923. No. 4. p. 282).

Le texte de ce billet est reproduit à l'appendice B.52.

110) Jusqu'au début du siècle, il existait encore à Tonnerre (Yonne), une auberge dont l'enseigne peinte portait «A la Girafe». (cf. Bulletin du Muséum *id. ibid.* p. 283).

111) Voir en particulier les collections du *Journal de Paris*, *La Gazette de France*, *Le Moniteur*, etc.

112) STENDHAL était un des familiers de la maison de Cuvier, au Jardin des Plantes. Il courtisait la belle-fille de Cuvier, Sophie Duvancel; une douzaine de lettres de Stendhal à Sophie Duvancel ont été

publiées par LOUIS ROYER. (STENDHAL AU JARDIN DU ROI. Grenoble, Arthaud, 1930.)

C'est avec les Cuvier et leurs amis que H. Beyle se rendit en bateau vers Corbeil et Melun au-devant de la girafe.

(*Correspondance de STENDHAL*. Edition Martineau.)

113) «Le roi devait venir la voir le jeudi d'auparavant au Jardin; c'était ainsi convenu avec son ministre, car les ordres pour le mouvement de la troupe avaient été envoyés à l'état-major de Paris. Madame la Dauphine vit différemment, crut qu'il y aurait plus de dignité à ce que le roi ne se déplacât pas. Elle vint deux jours à l'avance et m'ayant interrogé, fit décider que ce qui était possible serait exécuté.» (Lettre de Geoffroy-Saint-Hilaire au Comte de Villeneuve-Bargemont. du 12 juillet 1827). Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.47).

114) Tous les détails de la réception de la girafe par le roi Charles X au château de Saint-Cloud sont donnés dans le MONITEUR UNIVERSEL du 11 juillet 1827. La réception elle-même se déroula le 9 juillet.

Geoffroy-Saint-Hilaire fit une relation vivante de l'audience royale dans sa lettre au Comte de Villeneuve-Bargemont du 12 juillet 1827. (Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.47).

115) Dossier des Bouches du Rhône. Appendice B.47.

116) La girafe du pacha d'Egypte vécut à la Ménagerie du Muséum jusqu'au début de l'année 1845. Elle habitait encore la Grande Rotonde en 1842 (d'après l'ouvrage de P. BERNARD et L. COUAILHAC. *Le Jardin des Plantes*. Paris. Curmer. 1842. p. 41).

Le naturaliste PAUL GERVAIS signale sa mort dans l'article «Girafe» du *Dictionnaire universel d'Histoire Naturelle*: «La girafe qui avait été envoyée par le Pacha d'Egypte, est morte au commencement de 1845... (Elle était) sans contredit la plus célèbre de toutes...; presque toutes les figures qui accompagnent les ouvrages d'histoire naturelle ont été faites d'après elle.»

Au Jardin du Roi, la Girafe fut d'abord logée dans la grande serre. On la promenait chaque jour dans les allées du jardin. En octobre 1827, elle fut installée dans la Rotonde. Les frais d'aménagement de «l'appartement» de la Girafe s'élevèrent à 6.569 francs (Procès-verbal de l'Assemblée des Professeurs du Muséum 8 janvier 1928). Geoffroy-Saint-Hilaire a donné les détails suivants sur ce logement spécialement préparé pour elle: «On a combiné des portes,

dont l'une s'ouvrira, l'autre restera close, selon l'état de la saison et la communication qu'elle devra conserver, soit avec l'intérieur, soit avec l'extérieur du bâtiment. On a placé au-dessus du pavage un parquet; on a tapissé la loge avec des paillasons légèrement associés, à cela près que la pièce est grande, c'est vraiment le boudoir d'une petite maîtresse. Pour ajouter à ce pittoresque, le nègre Atir arrive à son lit par deux échelles... Les deux personnages se voient réciproquement dans les hauts espaces de la loge, la girafe qui y envoie sa tête et Atir qui y fait monter la sienne.

«Les antichambres de la pièce à girafe sont chauffées par des poêles; mais comme cette chaleur sèche ne convient qu'à demi aux phénomènes de la respiration, on place d'autres poêles plus efficaces dans sa loge, ce sont des compagnons qu'on lui donne, ses vaches et d'autres vaches indiennes qu'on y réunit. Par ce moyen, nous obtenons 6 degrés au-dessus de la température ordinaire. Quand les froids deviendront plus vifs, nous doublerons ou triplerons le nombre de nos animaux...» (G. Saint-Hilaire. Lettre du 22 octobre 1827 au Comte de Villeneuve-Bargemont). Voir Appendice B.47.

117) Pendant l'été de 1827, la curiosité des Parisiens se partagea entre la Girafe d'Egypte et les Osages. C'était une troupe d'Indiens Peau-Rouges qui avaient été amenés en France pour y être exhibés. Ils arrivèrent à Paris, le 13 Août 1827.

«On nous avait menacés d'être enfoncés par les Osages, écrit G. Saint-Hilaire, mais nous avons fait bonne résistance. C'est tout au plus maintenant si l'on se met sur le passage de sa porte pour voir les hommes rouges, mais la girafe continue à être courtisée.» (Lettre du 22 octobre 1827 au Comte de Villeneuve-Bargemont).

L'exposition Balzac à la Nationale (1950) contenait parmi les œuvres imprimées par Balzac le «*Discours de la Girafe au chef des Six Osages*» (Paris. Martinet 1827. en-18) cote de la Nationale 8° LK7 7474. L'auteur de ce pamphlet suppose qu'il a été prononcé «le jour de l'arrivée des Osages au Jardin du Roi» et qu'il a été «traduit de l'arabe par Ali Bassan, interprète de la girafe».

Voici quelques chiffres révélateurs du succès de la girafe: «On a calculé aux droits réunis, et à la poste et au pont d'Austerlitz, ce que la girafe a procuré en accroissement de recette par le mouvement qu'elle a imprimé à la population et par les dépenses extraordinaires de celle-ci en consommations diverses. C'est en juillet 60.000 et en août 40.000. Le pont d'Austerlitz a reçu en juillet 1827 de plus qu'en juillet de 1826 — 8.000 francs et en août dernier plus que dans le précédent août 5.650.» (Geoffroy-Saint-Hilaire id.ibid.)

118) Voir les reproductions de ces billets.

119) Notice historique sur Bory de Saint-Vincent, lue dans la séance publique annuelle du 18 Décembre 1916 par ALFRED LACROIX, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. Cette notice a été publiée par la *Revue de l'Agenais* tome XLIV, Agen. 1917. pp. 273-274.

120) Bibliographie de la France, année 1827. p. 727.

121) Bibliographie de la France, année 1827. p. 727.

122) Bibliographie de la France, année 1827. p. 616.

123) Bibliothèque nationale Paris Vin7 25004.

124) Bibliothèque nationale Paris Ye 55297.

125) Bibliothèque nationale Paris. Vin7 64065.

126) Le Consul Général Drovetti s'étant rendu en France pour se soigner en mai 1827, Mohamed Aly Pacha le chargea d'une mission de la plus haute importance, celle d'annoncer au gouvernement français «que ne pouvant plus compter sur la justice et la bienveillance du Divan, il était par conséquent décidé à diriger sa politique dans l'affaire des insurgés (Grecs) de manière... à coopérer... à l'émancipation de la Grèce» (voir GASTON WIET. *Les Consuls de France en Egypte sous le règne de Mohamed Aly*. Editions de La Revue du Caire. Le Caire. 1943 pp. 24-25).

Il revit sa girafe au Jardin du Roi et fit la connaissance de Geoffroy-Saint-Hilaire. Il se trouvait encore à Paris le 20 octobre, jour de la bataille de Navarin; c'est deux jours plus tard le 22 octobre que Geoffroy-Saint-Hilaire, lui adressa la lettre que nous devons à l'amabilité du professeur GIOVANNI MARRO, l'érudite historiographe de Bernardino Drovetti, et éditeur de sa correspondance (*Il corpo epistolare di Bernardino Drovetti*. Société royale de Géographie d'Egypte. Publications spéciales sous les auspices du Roi Fouad 1er. vol. 1940. 2e. et 3e. vol. en préparation).

127) La marque de savon «A la Girafe» et l'expression populaire «peigner la girafe» doivent certainement leur origine à l'animal donné par le vice-roi d'Egypte au roi Charles X.

128) Il existe au Muséum une pendule «à la girafe». Les lampadaires «à la girafe» étaient destinés à la décoration de la place de la Bourse.

129) Il y eut aussi des chapeaux «à la girafe» et des cols, pour Messieurs qui portèrent ce nom. La mode comportait encore des gilets et des foulards ornés de dessins de girafes; en effet, on chantait sur l'air de Cadet-Roussel, dans une cantate de l'époque:

«Déjà sur vos brillants attraits  
La mode a basé des succès;  
Sur les foulards, sur les gilets,  
Partout on reproduit vos traits,  
Et coiffure et robe nouvelle;  
Tout se taille à votre modèle.»

(Cantate avec chœurs tirée d'un opuscule «*Dame Girafe à Paris*» à l'usage des visiteurs de la Ménagerie. Paris. 1827.) Bibliothèque nationale Inv. S. 25693.

130) Lettre de la Comtesse de Saint-Roman à l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux. vol. XCIII, 30 novembre 1930.

131) La liste détaillée des brochures, estampes et chansons relatives à la girafe a été publiée dans la *Bibliographie historique et iconographique du Jardin des Plantes* par Louis Denise. Paris. Daragon. 1903.

132) Au Musée Carnavalet.

133) «LA GIRAFE, ou le gouvernement des bêtes, divertissement interrompu donné par MM. les Animaux du Jardin du Roi comme un témoignage de leur reconnaissance envers le Pacha d'Egypte, à l'occasion de l'arrivée de la Girafe à la Ménagerie de Paris.» Paris. 1827. (Bibliothèque Nationale. cote 7 f. 12. 632) (Bibliothèque du Muséum de Paris 180-196). Saynète satirique publiée sans nom d'auteur. En épigraphe, extrait du discours de Chateaubriand sur le budget, 18 Juin 1827.

134) LETTRE DE LA GIRAFE AU PACHA D'EGYPTE pour lui rendre compte de son voyage à Saint-Cloud, et envoyer les rognures de la censure de France au journal qui s'établit à Alexandrie en Afrique. Paris. A. SAUTELET et Cie. libraires, place de la Bourse. 12 juillet 1827. 43 pp. 8°. (on sait que cette satire politique anonyme est l'oeuvre de N.A. de SALVANDY) (Bibliothèque Nationale: cote L G 49 621).

135) GUSTAVE LOISEL. *Histoire des Ménageries de l'Antiquité à nos jours*. Paris. Octave Doin et fils. 1912. tome III. pp. 139-140.

136) Article signé B.; publié le 17 juin 1830, dans la SILHOUETTE, journal illustré à tendances «libérales», d'où l'allusion finale au ministre de Polignac qui devait, en effet, disparaître cinq semaines plus tard aux journées de juillet 1830.

Le titre de l'article est curieux: *Etudes de philosophie morale sur les habitants du Jardin des Plantes*. (H. de BALZAC. *Oeuvres complètes*. édition Conard. t. XXXIX, pp. 57-58).

Balzac s'est encore occupé de la Girafe, mais comme imprimeur. Il publia «*Le discours de la Girafe au chef des 6 Osages (ou Indiens, prononcé le jour de leur arrivée au Jardin du Roi et traduit de l'arabe par Ali Hassan, interprète de la Girafe)*». Paris Martinet. 1827. in 8°. (Bibliothèque Nationale. Imprimés. Lk7 7474). Ce document a figuré à l'Exposition Balzac organisée par la Bibliothèque nationale pour le Centenaire de la mort de Balzac. Il figure dans le catalogue de l'Exposition, (section des ouvrages imprimés par Balzac) sous le No. 115, page 6.

137) «L'Italie possède actuellement une girafe qui paraît être... un mâle et que l'on ne désespère pas de voir bientôt à la Ménagerie de Paris avec l'individu que presque toute la France a déjà observé.»

(*Dictionnaire pittoresque d'Histoire naturelle*, sous la direction de F.E. GUERIN, Paris 1835. t. III pp. 429-430).

138) On l'autopsia et M. de Blainville fut chargé d'exécuter pour la collection des vélin du Muséum, plusieurs peintures anatomiques (art. girafe de Paul Gervais dans *Dictionnaire d'Histoire naturelle* loc. cit.)

139) L'Egypte cessa d'être le marché mondial des girafes après le percement de l'isthme de Suez. Il était plus facile d'amener les girafes à Mombasa ou Dar-es-Salam pour les embarquer que de leur faire descendre toute la Vallée du Nil jusqu'à Alexandrie. Néanmoins, en 1863, un voyageur italien Lorenzo Casanova revint du Soudan égyptien en Europe avec un lot de six girafes, le premier éléphant d'Afrique et plusieurs autres animaux rares.

A partir de 1870, toutes les ménageries du monde ont des girafes et les remplacent sans difficultés bien qu'elles continuent à coûter fort cher. Avant 1914, une girafe valait de 1.500 et 2.000 dollars; en 1939, on n'en trouvait pas à moins de 5.000 dollars et certaines bêtes exceptionnelles atteignaient même 7.500 dollars.

La célèbre firme allemande Hagenbeck de Hambourg importa de 1873 à 1914, cent cinquante girafes appartenant aux quatre principales espèces :

*Giraffa camelopardis*, du Soudan et de l'Abyssinie

*Giraffa capensis*, de l'Afrique du Sud

*Giraffa hagenbecki*, du territoire des Gallas.

*Giraffa tippelskirchi*, du Tanganyika.

Une ferme de girafes fut créée par Carl

Hagenbeck près du Kilimandjaro, il y conservait dans une demi-liberté les animaux qui attendaient leur transport en Europe ou en Amérique.

Le jardin zoologique de Philadelphie aux Etats-Unis, le plus ancien de l'Amérique du Nord, se paya le luxe d'importer les premières girafes outre Atlantique. Il en fit venir le 11 Août 1874, six d'un seul coup: cinq mâles et une femelle.

En 1870, le plus grand envoi d'animaux qui fut jamais expédié en Europe, arriva à Trieste par le Canal de Suez: il comprenait 14 girafes, 90 autres mammifères et 26 autruches. Les girafes furent dispersées entre les Jardins zoologiques de Vienne, Dresde, Berlin et Hambourg (LAUFER. *The Giraffe in history and art*. Chicago. 1928).

140) cf. Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle. Année 1923. N° 4. Paris. Imprimerie Nationale. p. 284.

141) Les archives du Muséum de Verdun furent détruites lors de l'incendie de l'Hôtel de Ville, le 12 septembre 1898. Le musée était alors installé dans une annexe des bâtiments de l'Hôtel de Ville. Il a été impossible de savoir quand et pourquoi la girafe avait été envoyée à Verdun. Un journal de 1898 la donne comme détruite dans un incendie, mais en 1914, on la trouve dans la collection du Muséum ré-installé dans l'ancien Evêché.

142) Une lettre du Conservateur du Musée de la Prinerie, de Verdun, M. Louis Berthemy, nous apprend que pendant la guerre, une partie des collections avaient été évacuées dans le Midi.

143) ALFRED LACROIX, minéralogiste, né à Mâcon en 1863. Docteur ès-sciences, préparateur du cours de minéralogie au Collège de France, professeur de minéralogie au Muséum. Spécialiste de l'étude des éruptions volcaniques, présida en 1902, la mission scientifique envoyée à la Martinique à la suite de l'éruption du Mont Pelé. Élu membre de l'Académie des Sciences en 1904, puis secrétaire perpétuel de l'Académie en 1914.

144) NOTICE HISTORIQUE SUR BORY DE SAINT-VINCENT, lue dans la séance publique annuelle du 18 décembre 1916 (Académie des Sciences) par M. Alfred Lacroix, secrétaire perpétuel.

145) cf. ILLUSTRATION.

146) Le Muséum d'Histoire naturelle de La Rochelle (28 rue Albert 1er.) a possédé jusqu'à une date récente «de dromadaire de Bonaparte pendant la campagne d'Egypte», depuis il a été dirigé sur le Musée napoléonien de l'île d'Elbe.

Au Muséum de La Rochelle, on peut encore voir près de la girafe l'orangoutang de l'Impératrice Joséphine.

147) La girafe de La Rochelle fut donnée en 1931 par le Muséum National de Paris au conservateur actuel, le Dr. Et. LOPPE. Elle portait une étiquette ancienne, formée d'une plaque de zinc, de 21,5cms. sur 14,5cms., grise à bordure bleue, sur laquelle on lit:

GIRAFE, Buffon XIII, 1.  
Camelopardalis Girafe, Gm.  
Cervus camelopardalis, L.  
du Darfour

Donnée par S.A. le pacha d'Égypte  
a vécu 17 ans. 1/2 à la Ménagerie.

Le Dr. Et. LOPPE pour identifier sa girafe et affirmer qu'elle est bien celle du Pacha d'Égypte s'appuie sur les souvenirs du laboratoire de taxidermie du Muséum, qui eut deux girafes à préparer l'une en 1820, l'autre en 1842 (?). C'étaient les premières tentatives de montage de très grosses pièces, aussi les méthodes employées furent-elles exactement notées. En 1820, il s'agissait de rendre une forme à la peau de girafe rapportée du Cap par le voyageur Levailant. Le naturaliste Delalande «fit une armature de fer; appliqua la peau par dessus et la bourra tant bien que mal; la tentative, à l'époque était intéressante eu égard aux dimensions de la bête, qui mesurait 5 mètres de haut.... Le naturaliste avait remplacé les parties manquantes de la dépouille de la girafe par des lambeaux de peau de veau.» (R. DIDIER ET A. BOUDAREL. *L'art de la Taxidermie au XIXe. siècle* — 2ème. tirage — Paris Lechevalier 1948. in 8° p. 11).

En 1842, une autre girafe fut montée au Muséum de Paris par le naturaliste Poortmann. Elle marqua «une nouvelle étape dans la préparation des grands mammifères; le dessin du profil du corps de l'animal fut exécuté grandeur naturelle sur un mur des anciens ateliers de menuiserie du Muséum, de forts madriers de bois furent découpés d'après ce dessin par Lassaingne, puis sculptés par Poortmann. La peau fut appliquée sur cette sculpture sur bois, et le montage ainsi exécuté subsiste encore aux galeries du Muséum...» (R. Didier et A. Boudarel. Id. *ibid.*)

Ce dernier détail, qui date de la première édition de l'ouvrage classique de Didier et Boudarel, doit être corrigé, de même que la date assignée au montage. La girafe, la seule girafe «ayant vécu 17 ans. 1/2 à la Ménagerie» est morte en 1845. Elle ne peut être que l'animal donné par le Vice-Roi d'Égypte. Elle était «doublée» depuis 1839, par une girafe envoyée par Clot bey, directeur du Service de Santé d'Égypte. (Voir, sur la girafe de Clot bey, FRANCOIS CHARLES-ROUX. — *Clot bey et le consul géné-*

*ral Cochelet. Cahiers d'histoire égyptienne. Série II. N° 2-3. 1950).*

L'examen de l'armature de la Girafe de La Rochelle montre qu'elle est entièrement en bois sculpté, alors que tous les montages de mammifères exécutés depuis cette date l'ont été par des procédés différents; application de touffes de foin ou de paille sur le squelette; puis carcasse de bois, les muselés étant toujours figurés par des bourrelets de paille ou de foin; puis silhouette de glaise ou de carton sur laquelle on collait la peau; pour aboutir enfin aux méthodes modernes encore utilisées aujourd'hui: silhouette en bois du corps de l'animal, armature de fer, toiles métalliques couvertes de mèches de plâtre et application de la peau sur le tout.

La girafe du Musée de La Rochelle est bien celle qui fut montée sur bois sculpté par Poortmann l'examen de son armature le prouve. La date de ce travail (1842) donnée par l'ouvrage de Didier et Boudarel est erronée (il faut lire 1845, puisque le montage de la première girafe eut lieu en 1820 et que «vingt-cinq ans plus tard... une autre girafe fut montée par Poortmann» (id. *ibid.* p. 11).

Or, il n'y avait, en 1845, que la girafe donnée par Mohamed Aly Pacha au roi Charles X qui pût avoir vécu «dix-sept ans et demi» à la Ménagerie où elle était arrivée sous la conduite de Geoffroy-Saint-Hilaire en juin 1827. Il n'y a donc pas de doute: la girafe du Pacha d'Égypte est aujourd'hui au Musée de La Rochelle.

148) Registre 35. «Maïa Turc». Document 46. 17 Chaaban 1243 (1828). De Mohamed Aly à Habib Eff.

«Ordre de faire revenir la girafe précédemment envoyée à Alexandrie en vue de son expédition à l'Empereur d'Autriche, parce qu'elle a été atteinte de maladie. Expédier la girafe se trouvant au Caire». (Archives du Palais royal d'Abdine).

— Registre 470. «Diwan Khedewi». Document 17. 20 Chaaban 1243. (1828). Du Diwan Khédivial à M. Boghos.

«Fait ressortir que le Vice-Roi désire envoyer la Girafe, avec une vache et son veau afin de la nourrir, à la place de la girafe qui a été atteinte de maladie et qui était destinée à l'Empereur d'Autriche...»

(Archives du Palais d'Abdine).

Cette girafe a fait l'objet d'un article de GIUSEPPE ACERBI, consul d'Autriche en Égypte de 1826 à 1834 dans la *Biblioteca Italiana* Vol. 50. 1828 «sulla giraffa offerta in dono dal Vice Re...»

149) Un couple de girafes installé en 1836 au Jardin Zoologique de Londres eut à ses débuts un succès extraordinaire, comparable à celui de la girafe de Paris. Ce couple fut le point de départ d'une longue série

de naissances de girafes à cette ménagerie: 17 girafes naquirent en cinquante ans. La dernière de cette famille mourut en 1892.

150) La correspondance de Clot bey avec le Consul de France à Alexandrie Cochelet publiée par François Charles-Roux contient de multiples allusions à une girafe dont Clot bey se prépare à faire don au Muséum de Paris. L'intérêt de Clot bey dans cette opération a été malicieusement souligné dans une lettre de Prisse d'Avesnes: «...demandez à Clot ce que rapporte une girafe.»

La girafe de Clot bey est confiée à la garde d'un Français du Caire, nommé Destouches. Clot écrit au consul Cochelet (1838):

«La saison me paraît encore assez bonne pour faire partir la girafe et l'on pourrait lui laisser passer l'hiver à Marseille. Le Nil étant dans sa crue, elle pourra être transportée facilement sur le fleuve et le canal Mahmoudieh. Il faudra pour cela que l'on nolisé une grande barque, dite cayasse, que l'on garnira de paille et que l'on couvrira d'une tente faite avec quelques nattes, pour la conduire jusqu'à Latfeh. Là, il faudra une barque du même genre et disposée de la même manière pour lui faire descendre le Canal; mais par dessus tout, il faut un domestique intelligent pour la soigner et une personne capable de veiller à ce qu'elle soit embarquée et débarquée avec toute la précaution nécessaire pour qu'il ne lui arrive aucun accident. *Lorsque j'étais au Caire, était arrivé de France un jeune nègre qui avait conduit et soigné une girafe à Paris.* Il serait convenable de la faire accompagner par lui. Avant de partir pour la France, il est bon de la faire séjourner quelque temps à Alexandrie; de cette manière, elle s'acclimatera insensiblement. Quant au trajet par mer, il faut qu'on lui fasse une place assez spacieuse dans la cale du navire, que l'on garnisse les bords avec les paillotes, afin que dans les secousses, elle ne puisse pas se blesser. Les personnes qui la prendront au Caire, s'informeront du détail des soins qu'elle exige et de son genre de nourriture. Il convient aussi qu'on lui fasse une espèce d'habillement en toile pour le trajet du Caire à Alexandrie et qu'on le remplace là par un autre en tissu de laine».

(CLOT BEY ET LE CONSUL COCHELET. par F. CHARLES-ROUX. Cahiers

d'histoire égyptienne. Série II. Nos. 2/3. 1950 pp. 256 et suivantes).

La girafe de Clot bey était encore à la ménagerie du Muséum en 1868, comme en témoigne PAUL GERVAIS, professeur au Muséum dans l'article GIRAFE qu'il écrivit pour le «Dictionnaire universel d'histoire Naturelle» de d'Orbigny. t. VI. pp. 499-504: «La ménagerie du Muséum possède en ce moment une girafe femelle, mais ce n'est plus celle dont il a été tant question et pendant si longtemps et d'après laquelle ont été faites presque toutes les figures qui accompagnent les ouvrages d'histoire naturelle. La girafe actuelle a été donnée au Muséum par notre compatriote Clot bey, chef du Service de Santé en Egypte. L'autre qui avait été envoyée par le Pacha est morte au commencement de 1845...»

151) Si la girafe de Mohamed Aly Pacha est aujourd'hui au Musée de La Rochelle, quelle était la girafe «de Verdun»? D'après le Et. LOPPE, directeur du Muséum de La Rochelle, «la pièce donnée au Musée de Verdun aurait été la girafe connue sous le nom de «Girafe de Daubenton» et qui avait été montée en 1820 par Delalande».

Elle avait été tuée au Cap par le voyageur Levaillant qui rapporta sa peau en France en 1785. Larousse, dans le *Grand Dictionnaire encyclopédique du XIXe. siècle*, tome X, p. 438 (article LEVAILLANT) laisse entendre que Levaillant importa le premier une girafe en France. Il s'agissait seulement de la dépouille d'un animal, qu'il eut d'ailleurs toutes les peines à conserver en bon état.

La peau de cette girafe fut montée quatre ans avant la mort de Levaillant survenue en 1824 et sans doute sur ses indications. La bête avait cinq mètres de hauteur (la girafe du Pacha d'Egypte ne mesurait que quatre mètres environ à son arrivée en France), mais la mauvaise préparation de sa peau obligera les taxidermistes à des rapiécages «à la peau de veau». (cf. R. Didier et A. Boudarel, op. cit. p. 11).

Ce fut cette girafe sud-africaine qui disparut dans les tranchées de Verdun. Le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Alfred Lacroix, l'avait confondue avec la première girafe vivante importée en France, alors que ce n'était que «la première peau» apportée au Muséum de Paris.



## APPENDICE A.

# La Girafe dans la littérature populaire en 1827

On trouvera ci-dessous quelques extraits des pamphlets, chansons, vaudevilles, etc. inspirés par l'arrivée à Paris de la girafe du Pacha d'Égypte pendant l'été de 1827. Ils donnent une idée de la vogue extraordinaire de cet animal qui fut alors, bien malgré lui, mêlé à la vie politique française et associé à de virulentes campagnes contre le Ministère Villèle.

## Lettre de la Girafe au Pacha d'Égypte

pour lui rendre compte de son voyage à Saint-Cloud, et envoyer les rognures de la censure de France au journal qui s'établit à Alexandrie en Afrique.

Paris. A. SAUTELET et Cie. libraires, place de la Bourse. 12 juillet 1827. 43 pp. 8°. (on sait que cette satire politique anonyme est l'oeuvre de M.A. de SALVANDY) (Bibliothèque Nationale : cote L. G. 49 - 621).

«Paris, du Palais des bêtes ou Ménagerie royale, ce mardi 10 juillet 1827.

Bon Prince,

«Mon voyage est terminé. J'arrive de la Cour: c'est un pays que je sais déjà par coeur... car je vois de loin et de haut, c'est-à-dire plus vite et mieux que les observateurs vulgaires...».

*Après s'être répandue en louanges sur Chateaubriand (sans le nommer), la Girafe enchaîne :*

«Voilà qui est bizarre... Dans le Sennaar, les conseils s'entourent des plus habiles, des plus actifs, des plus discrets, des plus renommés de la tribu. En Égypte, les plus savants sont aussi les plus honorés... Comment se peut-il que dans cette France, dont la culture est nantie par tout l'Univers, il y ait pour chaque talent un choc, pour chaque illustration, une disgrâce? C'est donc ici le monde renversé!...»

«Le lendemain de mon entrée dans cette capitale, j'ai reçu la visite d'un bout d'homme, l'un des cornacs de ce parti (ultra) qui a évidemment perdu le sens... Je l'ai pris par un cordon énorme pendu à sa grêle personne, je ne sais à quel dessein; je l'ai planté sur le toit de mon orangerie pour lui parler à l'oreille et nous avons eu la conversation que voici: «Mon petit Monsieur, Votre Excellence, me fera-t-elle l'amitié de m'expliquer sa politique? Je ne suis qu'une Girafe et c'est apparemment ce qui fait que je n'y comprends rien...»

*Les explications du ministre «ultra» ne satisfont guère la Girafe et le cynisme de ses propos réactionnaires l'étonne.*

«Mon innocence était abasourdie, comme l'avait été auparavant mon bon sens; et apparemment l'ébahissement d'une girafe est quelque chose de fort récréatif, car mon interlocuteur fut pris d'un fou rire qui manqua rendre un grand service à la France ... .. »

«... Votre Altesse ne me destinait qu'à servir de lien entre l'Égypte et le Ministère de France? Je me suis trouvé comme une sorte de trait d'union majuscule, rapprocher un moment le pays et son ministère. Ces voix si discordantes se sont confondues pour célébrer mes louanges... tant il est vrai que les hommes, quelles que soient leurs pensées, sont toujours prêts à reconnaître l'empire de la véritable grandeur ! »

«Le gouvernement français a fait voir par ses égards pour moi le prix qu'il attache à votre alliance. Une escorte d'honneur, prise dans les troupes qui sont les plus chères au pouvoir, dans les gendarmes, a partout gardé ma personne. J'ai vu le

moment où les Autorités allaient me traiter de Hautesse; en me faisant leur cour, elles avaient la galanterie de murmurer sans cesse autour de moi le nom d'Ibrahim pacha et de célébrer les victoires de votre illustre fils sur les religieux, les femmes et les filles du Péloponèse. Mes premiers regards en touchant le rivage, ont rencontré les traits d'un procureur de S.M. très chrétienne, qui disait naguère, en plein tribunal, que sur cent chrétiens de France partisans de l'Hellénie, il y avait nonante cinq mauvais sujets. Le magistrat n'a-t-il pas plus que nonante cinq fois des titres pour être compté au nombre des sujets et des esclaves fidèles de votre pachalik?...

«A peine arrivée dans les murs de Paris, j'ai eu, suivant l'expression des journaux censurés, l'honneur d'être présentée. Je l'ai été à Saint-Cloud, lieu de plaisance où se pressaient, il y a peu d'années, les ambassadeurs du monde vaincu... Un grand déploiement de force armée a illustré ma marche. On a fait plus. Le ministre de l'Intérieur a écrit aux professeurs du Jardin du Roi qu'ils auraient l'honneur d'être reçus à l'occasion de la Girafe. Votre Altesse sentira tout ce que cette expression avait de délicat et de courtois pour ma dignité...»

«Quoiqu'on eût annoncé que je voyagerais de nuit, apparemment parce que Leurs Excellences ont leurs raisons de propager cette méthode, j'ai eu à fendre les flots d'un peuple nombreux; et comme les hommes croient toujours à la puissance des grands de ce monde, une foule de pétitions m'ont été remises...»

*Le ministre, désireux de renouveler les membres du comité de censure de la presse (comité des six) sollicite la Girafe de lui céder* «ses quatre nègres, qui, ne sachant ni lire, ni écrire, ni parler français, auraient fait à merveille l'affaire de la police...»

«Vous, grand Pacha, qui civilisez tandis qu'ailleurs on *barbarise*, vous qui instituez des journaux comme en France on en détruit, vous ne soupçonneriez pas les joies de la censure aient suscité dans le conseil de graves et longs débats entre le garde des sceaux et le ministre de l'Intérieur...»

*L'un des serviteurs de la girafe s'habitue mal à l'idée d'être censeur*: «Quand ce malheureux a compris... qu'il était menacé de concourir à l'abolition des coutumes et des franchises nationales, qu'il aurait la tâche... d'étrangler des pensées, de tenir les ciseaux suspendus sur la raison humaine, sa pauvre tête en a tourné; il se croit toujours descendu de mon service à ce vilain métier, et dépérit à vue d'oeil. Les journaux censurés ont annoncé qu'il avait le mal du pays...»

«Quoi qu'il en soit, à quelque chose malheur est bon. Le soin que vous m'avez confié d'alimenter le journal d'Alexandrie me sera plus facile. Je n'aurai qu'à vous transmettre les rognures de la censure de Paris... et de cette façon, notre Afrique s'enrichira des pertes de la France... Puissent les Français obtenir la permission de s'abonner aux gazettes de nos déserts pour savoir ce qui se passe dans leur patrie! Il y a longtemps qu'on sait que c'est de l'Orient que vient la lumière... Les tout-petits hommes qui brandissent ici leurs tout-petits bras contre tout ce qui vous est cher, Illustre Pacha, contre les arts, les sciences et l'industrie, n'ont encore su que populariser l'académie, la magistrature et la pairie, enraciner la Charte dans les coeurs, émanciper les noirs d'Haïti, et sanctionner l'émancipation du Nouveau Monde. J'espère que leur censure n'aura servi qu'à propager le goût des journaux jusque chez nos frères de Sennaar.

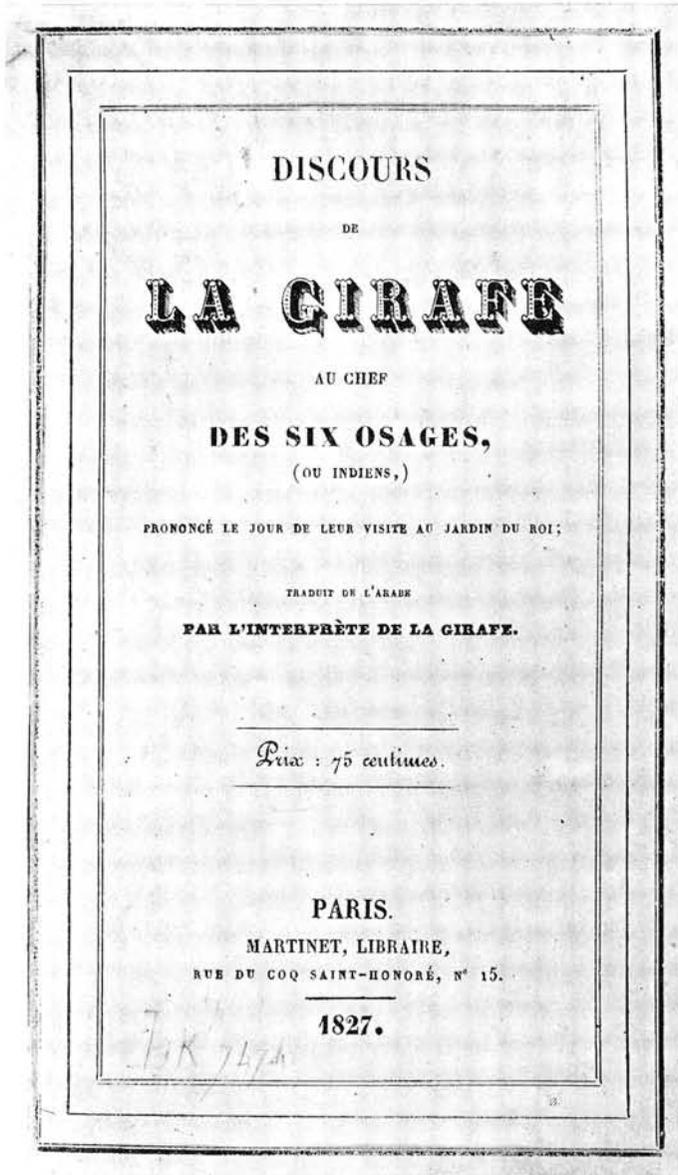
Je suis, prince, avec un haut dévouement et une non moins haute fidélité,

Votre grande admiratrice et servante,

GIRAFE DE SENNAAR.

*Suit tout un recueil de dépêches et extraits de presse en provenance de diverses capitales étrangères au sujet du rétablissement de la censure en France, ainsi que d'autres nouvelles interdites par la censure, une revue élogieuse de certains ouvrages sur lesquels ont été données des consignes de silence... etc... Le tout est sous le titre de «Journal libre des Affaires politiques et littéraires d'Alexandrie en Afrique. No. du 1er. Septembre 1827.»*

*On y relève la note suivante*: «La censure a interdit aux petits journaux toute plaisanterie sur la Girafe. Monseigneur le pacha ne sera pas insensible à cette courtoisie.»



Le discours de la girafe au chef des six Osages, document doublement intéressant, car il fut imprimé par Honoré de Balzac.

## La Girafe ou le gouvernement des bêtes

**Divertissement interrompu donné par MM. les Animaux du Jardin du Roi comme un témoignage de leur reconnaissance envers le Pacha d'Égypte, à l'occasion de l'arrivée de la Girafe à la Ménagerie de Paris.**

Paris. 1827. (Bibliothèque Nationale. cote 7 f. 12.632) (Bibliothèque du Muséum de Paris 180.196). Saynète satirique publiée sans nom d'auteur. En épigraphe, extrait du discours de Chateaubriand sur le budget, 18 Juin 1827.

### Scène I.

LE BEAUDET, (*ministre de l'Intérieur, ayant le Département des Beaux-Arts*).

«Apprenez qu'un pacha, mes amis, quelle gloire !  
(A tel excès d'honneur voudra-t-on jamais croire ?)  
Un pacha nous envoie du fond de ses déserts  
Un animal qui marche et sans bride et sans fers.»

LE SINGE, (*fonctionnaire du ministre*)

Je doute qu'avec nous jamais on le compare.

UN AUTRE SINGE

Quel présent dangereux...

LE BEAUDET

La frayeur vous égare;  
Des gendarmes nombreux le suivent pas à pas,  
Et d'après leur consigne, ils ne le quittent pas.  
Enfin, pour aujourd'hui, l'agile télégraphe  
A notre impatience a promis la giraffe,  
Et c'est pour dignement ici la recevoir  
Qu'une fête brillante aura lieu dès ce soir...

### Scène V.

*Divertissement offert par les Dindons (symbolisant le «Parti Prêtre», hostile à la cause de l'indépendance grecque)*

...«Oui, que tous les dindons que l'on engraisse en France  
Viennent en choeur ici célébrer le Turban.

CHOEUR GENERAL DES DINDONS :

Dindons, dindons, en danse,  
Célébrez le Turban.

Le Coran

Le Caftan

Le Divan

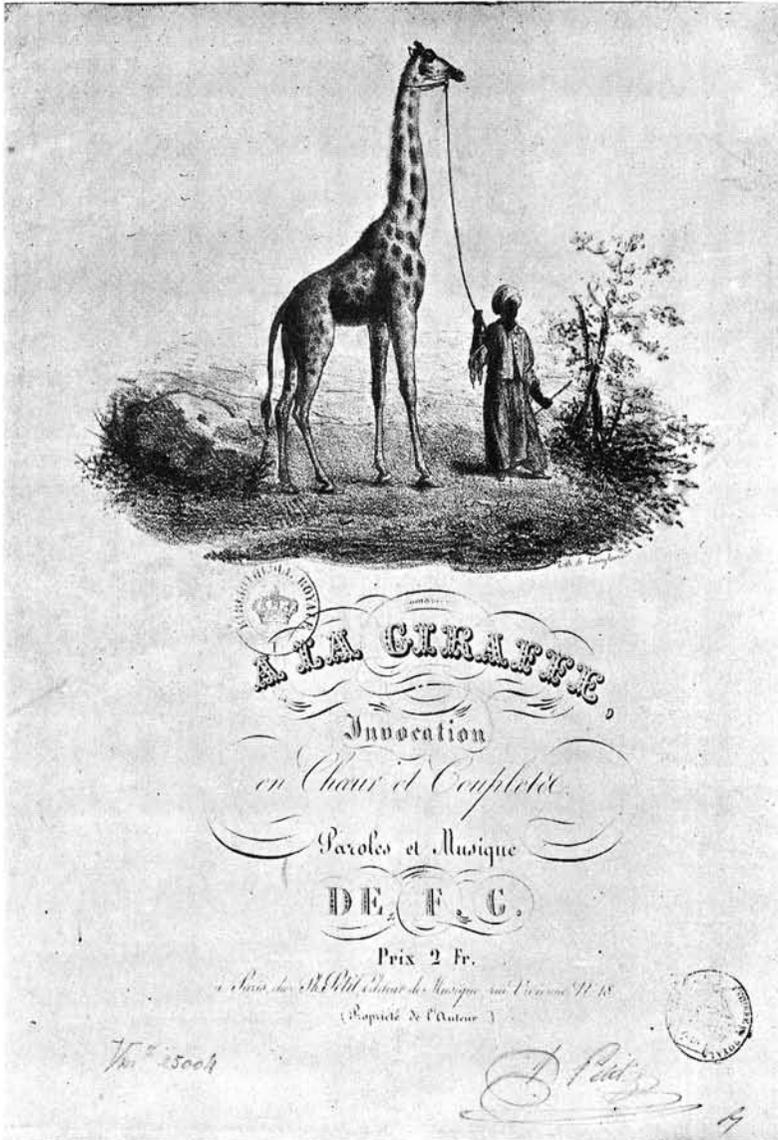
Le Sultan

(etc.)

*Les scènes se succèdent, où apparaissent de nombreux animaux allégoriques.*

La «lettre de la Girafe» ayant remporté, sans doute un certain succès, N. A. de Salvandy fit paraître le mois suivant (août 1827) une *seconde lettre de la Girafe au Pacha d'Égypte, en lui envoyant son album enrichi des dernières noirceurs de la censure*. (Bibl. Nation., cote Lb 49 1723).

Elle est moins intéressante que la première, l'auteur y déploie moins de verve; en outre il y est fort peu question de la girafe.



«L'invocation à la girafe» avec choeurs et couplets vendue à Paris en 1827.

## Dame Girafe à Paris

**Aventures et voyage de cette illustre étrangère, racontés par elle-même, en réponse au discours de S.E. l'Ours Martin; avec le détail des fêtes que lui ont données les pensionnaires du Jardin du Roi.**

*A-PROPOS HISTORIQUE* par Charles-François Bertu, précédé d'UNE DISSERTATION SCIENTIFIQUE par Bufon (sic).

A l'usage des visiteurs de la Ménagerie. Paris, 1827. 70 pp. in. 32  
(Bibl. Nation. cote: Inv. S. 25693).

*La couverture s'orne d'une lithographie très naïve et amusante. L'ouvrage s'ouvre par 23 pages empruntées à Buffon. C'est la seule partie qui soit bien rédigée.*

*L'opuscule lui-même est d'un style ampoulé et sans grand esprit. Il est toutefois intéressant par la tendance philhellène qu'il révèle:*

«... Je ne sais quel peuple infortuné menace le souverain qui commande dans  
« cette contrée (l'Égypte); mais j'ai été témoin d'immenses préparatifs de guerre,  
« et au moment où les quatre Égyptiens qui m'accompagnent m'entraînaient vers  
« le navire... j'ai entendu un homme au regard féroce, à la tête couronnée d'un tur-  
« ban, qui disait: «Ils nous ont envoyé des canons; nos bâtiments de guerre se cons-  
« truisent dans leurs chantiers: envoyons-leur cet animal. Les présents entretiennent  
« l'amitié». Et il ajoutait avec orgueil et fureur: «Nous sommes vainqueurs de ces  
« odieux insulaires qui, osant refuser à leur maître le tribut de l'esclave, ont levé  
« contre lui le drapeau de l'indépendance. Par Mohamet, ils périrent tous! Chio,  
« Missolonghi, ont croulé sous le bronze vengeur des Ottomans; cette ville qui leur  
« est si chère, cette ville dont ils sont si fiers, est presque en notre pouvoir; avec le  
« salpêtre européen, nous ferons sauter les dernières colonnes du temple de Minerve  
« ici note: «Cette menace n'a pas été sans résultat. Athènes est au pouvoir des  
« Turcs...»).

*Le navire qui porte la girafe recueille en cours de route une jeune fille grecque naufragée, qui fait un long récit des malheurs de sa famille, victime des Turcs, et achève en déclarant: «Je suis cependant heureuse de n'avoir pas péri cette nuit pendant la tempête; je sens que j'ai besoin de vivre pour la vengeance.»*

*Débarquée à Marseille, la Girafe s'entretient longuement avec un homme sage qui blâme le gouvernement ultra et fait, une fois de plus, l'éloge de Châteaubriand.*

*Suit une cantate avec chœurs, sur l'air de Cadet-Roussel. En voici un passage:*

### La Guenon

Déjà sur vos brillants attraits  
La mode a basé des succès;  
Sur les foulards , sur les foulards,  
Partout on reproduit vos traits;  
Et coiffure et robe nouvelle,  
Tout se taille à votre modèle...

On a imprimé à la suite une NOTICE SUR LA GIRAFE publiée dans la *Gazette Universelle de Lyon*, au moment du passage de l'animal dans cette ville. On y dit entre autres choses: «Jusqu'ici, les zoologistes ne connaissaient cet animal que  
« d'après les descriptions données par un petit nombre de voyageurs, d'après quel-  
« ques figures plus ou moins exactes, et un squelette accompagné d'une peau bourrée,  
« envoyé d'Afrique et conservé très soigneusement dans le Musée royal d'histoire  
« naturelle... L'individu de cette espèce que nous avons vu ici est une femelle qui  
« avait cinq à six lunes (environ six mois) lorsqu'elle fut réduite en captivité; avec  
« elle était une autre girafe du même sexe et du même âge. Les Arabes du désert,  
« qui s'en étaient emparés vendirent l'une et l'autre à Mouker bey, gouverneur de  
« Sennaar, qui les envoya en présent au pacha d'Égypte son maître. Celui-ci les a

« gardées trois mois. L'une d'elles, qui mourut, était destinée au roi d'Angleterre.  
« Celle que nous voyons est un hommage au roi de France... ».

## Nouvelle notice sur la Girafe envoyée au Roi de France par le Pacha d'Égypte et arrivée à Paris le 30 juin 1827

Observations curieuses sur le caractère, les habitudes et l'instinct de ce quadrupède.  
Cette notice est augmentée de documents précieux fournis par les Éthiopiens qui  
ont conduit la girafe dans la capitale.

Par M.L.D. FERLUS, membre de plusieurs sociétés savantes. Prix 75 centimes.  
Paris. Chez Moreau, imprimeur, 1827, in-16, 13 pp. Une lithographie de Renou,  
assez maladroite. Cote : Sp. 3125.

Une seule chose intéressante dans cette brochure: l'auteur mentionne le  
*tirage au sort* entre le Consul de France et le Consul d'Angleterre au Caire, dont  
les autres brochures ne font pas mention.

L.D. FERLUS était un polygraphe fécond. On a de lui outre cette «*Nouvelle  
notice*», et la «*Notice de la girafe*» publiée dans la «*Gazette Universelle de Lyon*»  
(voir plus haut), une «*Notice sur les Indiens arrivés à Paris, le 13 août 1827*». Ce  
sont les fameux Osages dont Geoffroy-Saint-Hilaire redoutait la concurrence pour  
sa girafe.

Ce M.L.D. FERLUS (si tant est que c'était été son vrai nom) aimait aussi à  
signer Louis de SAINT-ANGE. La *Bibliographie de la France* de 1827 avait entrevu  
la supercherie, mais le *Catalogue général des imprimés de la Bibliothèque Nationale*  
n'a pas songé à faire le rapprochement, et traite FERLUS et SAINT-ANGE comme  
deux auteurs différents.

Il existe sous la signature: Louis de SAINT-ANGE, une «*Notice sur la girafe.  
Observations... sur le caractère, les habitudes et l'instinct de ce quadrupède*». Paris,  
chez Moreau. (Biblioth. Nation. Impr. 1827 in-8°, 12 pp. pl. cote Sp. 2970).

On relève également dans la *Bibliographie de la France 1827* (p. 716) la  
notice suivante :

«*LA GIRAFE, almanach chantant pour la présente année (avec calendrier  
pour 1828), in-32. Impr. Stahl à Paris.*

«*A Paris, chez Stahl, Quai des Augustins No. 9. Prix 0 fr. 15.*»

## La Girafe, ou une journée au jardin du Roi

*tableau à-propos, en vaudevilles; par MM. Théaulon, Th. Anne et Gondelier,  
représenté pour la première fois à Paris, le 7 juillet 1827, sur le Théâtre du Vaude-  
ville. Prix 1 fr. 50 c.*» Paris, Barba, 1827 in-8°, (Bibl. Nation. cote Yth. 7960).

Voici quelques courts passages de cette petite pièce :

ROBERT: «Oui, c'est pour la Girafe, autrement appelée Caméléopard...  
son arrivée fait rumeur dans le quartier... dame aussi la bête est rare et superbe...  
c'est un cadeau du pacha d'Égypte, notre ami.»

FANCHETTE: «Notre ami... laissez-moi... les amis ne sont pas des...  
mais au fait c'est d'un bien aimable homme (...).»

...« Tout Paris enfin, est en l'air pour voir la Girafe et me voilà forcé de  
rester un jour de plus dans cette maudite capitale... »

MADAME BERTHOLIN: «Ainsi mon ami, au lieu de vous désoler de  
n'avoir rencontré personne, réjouissez-vous plutôt d'une circonstance qui va me  
procurer le plaisir de voir le cortège de ce superbe animal.

BERTHOLIN: «Le cortège !

Mme. BERTHOLIN: «Certainement! tout l'Institut y sera! en grand costume.»  
«C'est comme un jour de réception (...) Jugez si je pouvais manquer l'entrée triom-  
phale de la girafe, que les journaux ont si pompeusement annoncée... »

FANCHETTE: «Quoi, Madame, les journaux ont déjà parlé de la girafe?  
Mme. BERTHOLIN: Oui, mon enfant, ils ont cité ses faits et gestes...  
comme ils citeraient ceux d'un grand personnage.

FANCHETTE: «C'est drôle.

Mme. BERTHOLIN: Air: *de M. Gaspard*  
De son voyage pour Paris  
On a donné l'itinéraire,  
Et le maire en chaque pays  
Visita la belle étrangère;  
De gens partout on l'entoura.  
Pour mieux dissiper ses larmes...  
A Lyon, même, on lui donna  
Une escorte de vingt gendarmes.

BERTHOLIN: Air: *Vaudeville de la visite à Bedlam*  
Ici tout Paris se rend.  
Quels caprices plus bizarres !  
Les grandes bêtes pourtant  
A Paris ne sont pas rares.

ROBERT: Air: *de la sentinelle*  
Sur leurs remparts, le mousquet à la main,  
Ces nobles fils de la Grèce asservie,  
Pour relever quelque jour son destin,  
Aux Ottomans disputent leur patrie.  
En vain par le fer des combats  
Un tyran moissonne ces braves;  
La terre de Léonidas  
Enfantera bien des soldats  
Avant d'enfanter des esclaves.

## La Girafe à Saint-Cloud (romance)

*Paroles de Mme. la Comtesse d'OGLOU. Musique de Mr. Ed. HARDY.*

*Prix: 1 fr. 50*

*A Paris, au Magasin de Musique de A. PETIBON, rue du Bac, No. 31  
Et chez tous les Marchands de Musique.*

1er. couplet

Voulez en vain dans mon âme at-tendri-e  
Verser hé-las beaume (*sic*) conso-la-teur !  
Sombres chagrins ha-bi-teront mon coeur  
Loin des miens, loin de ma patri-e (*ter*)

2e. couplet

N'est pas bonheur richesse qu'on envie !  
N'est pas bonheur d'être admise à la Cour  
Du Souverain, alors que nuit et jour,  
On soupire pour sa patrie ! (*bis*)

3e. couplet

N'est pas bonheur loin de l'Ethiopie !  
Et l'habitant de ces heureux déserts,  
Mieux aimerait chez lui porter des fers,  
Que libre au loin de sa patrie ! (*bis*)

4e. couplet

Bientôt je crois quitterai cette vie,  
Empoisonnée au sein de la grandeur,  
Et par ma mort goûterai le bonheur  
D'aller errer dans ma patrie ! (*bis*)

5e. couplet

En attendant vous qui m'avez suivie ;

Qui me quittés pour les rives du Nil :  
 Dites leurs (*sic*) bien, toujours qu'en mon exil  
 Ai soupiré pour ma patrie ! (*bis*).

(Biblioth. Nationale. V m 7 64065)

## La Girafe

(*ce feuillet imprimé devait se vendre aux abords du Jardin du Roi*)

C'est de l'acacia qu'elle aime à se nourrir;  
 Mais la liqueur du lait fait son plus grand plaisir.  
 L'Africain, envieux de sa robe tigrée,  
 Lui lance dans le flanc une flèche acérée;  
 Le lion moins cruel respecte sa douceur.  
 En tout temps elle fut présage du bonheur  
 Et lorsque Constantin sous son sceptre en eut une,  
 Rome y vit les succès d'une grande fortune.  
 Les Hottentots encore, heureux de son trépas  
 Forment de ses débris leurs plus exquis repas :  
 Enfin dans tout Paris on aime sa présence,  
 Et son séjour prédit la paix et l'abondance.

(Biblioth. Nationale Ye 55297)

## A la Giraffe

*Invocation avec choeurs et couplets.*

*Paroles et musique de F.G. avec une lithographie par Langhumé*

*Prix 2 frs.*

*A Paris, chez Ph. Petit, éditeur de musique...*

*(propriété de l'auteur)*

Refrain

Choeur :

Sur notre terre hospita-liè-re .....  
 Viens fille des déserts bru-lans  
 Et par ton é-légance al-tiè-re  
 Giraffe, giraffe, ins-pi-re nos ac-cens  
 Dou-ce giraffe, ins-pi-re mes ac-cens  
 Grande giraffe, ins-pi-re mes ac-cens  
 Gi-raffe, ins-pi-re mes chants.

1er. couplet

Quand j'aperçois tant de gens d'impor-tance,  
 Cerveaux é-troits marchant le front bien haut,

Je vois que nous avions en France

Mainte gi-raf fe comme il faut (*bis*)

Gens orgueilleux qu'on ne saurait at-tein-dre,  
 Lorsqu'on vous parle, hélas, qu'on est à plaindre !

Dès qu'il s'agit de s'entendre avec eux,  
 D'ê-tre giraffe on serait trop heu-reux (*bis*)

(on retourne au choeur sans ritournelle)

2e. couplet

On ne voit pas chaque bête envieuse

De shonorer le paisible jardin;

Et la Giraffe vit heureuse

Entre l'Eléphant et Martin: (*bis*)

L'envie, hélas! chez nous si meurtrière

Frappe l'émule entré dans la carrière;

Pour rencontrer des rivaux généreux

D'être Giraffe on serait trop heureux. (*bis*)

## 3e. couplet

Pour éviter la figure importune  
Du vil flatteur qui s'agite en rampant,  
Pour courir après la fortune  
Et voir de loin l'homme puissant: (*bis*)  
Enfin, pour voir, Mesdames, au spectacle,  
Où vos chapeaux sont un cruel obstacle,  
Chacun allonge un col ambitieux;  
D'être giraffe on serait plus heureux. (*bis*)

## 4e. couplet

Privés d'accès au temple de mémoire,  
Nos beaux esprits vont maudissant le sort;  
La Giraffe ignorant sa gloire  
S'immortalise sans effort: (*bis*)  
Tout reproduit son image fidèle,  
Robes, bijoux, broderie et dentelle;  
Quand sans génie on veut être fameux.  
D'être Giraffe on serait trop heureux. (*bis*)

(Biblioth. Nationale: V m 7 25004)

# LA GIRAFE,

OU

## LE GOUVERNEMENT DES BÊTES,

DIVERTISSEMENT INTERROMPU, DONNÉ PAR MM. LES ANIMAUX DU JARDIN DU ROI COMME UN TÉMOIGNAGE DE LEUR RECONNAISSANCE ENVERS LE PACHA D'ÉGYPTE, À L'OCCASION DE L'ARRIVÉE DE LA GIRAFE À LA MÉNAGERIE DE PARIS.

..... Dans une monarchie représentative, le bon plaisir ministériel ne serait rien. Permis à chacun d'en rire ou de s'en indigner.

(M. le Vic. de CHATEAUBRIANT, *Disc. sur le Budget*, 18 Juin 1827.)



PARIS,

CHEZ } AMBROISE DUPONT, À LA LIBRAIRIE UNIVERSELLE,  
RUE VIVIENNE, N° 2 BIS.  
HAUT-COEUR, SUCC' DE MARTINET, RUE DU COQ;  
PONTHEU, PALAIS-ROYAL, GALERIE DE BOIS;  
ET LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.

1827.

Un pamphlet du parti «Chateaubriand» contre le Ministère de Villèle sous le titre: «La girafe ou le gouvernement des bêtes».

## APPENDICE B.

# Le Dossier « de la Girafe »

---

## des archives départementales

---

### des Bouches-du-Rhône

---

Les archives départementales des Bouches du Rhône conservent un certain nombre de lettres relatives à l'arrivée de la girafe offerte par le Pacha d'Égypte au Roi Charles X, à son séjour à Marseille et à son voyage vers Paris. On trouvera ci-dessous l'analyse de toutes les pièces de ce dossier ainsi que la reproduction des passages les plus intéressants de chaque document.

1) *Lettre au Comte de Villeneuve-Bargemont, préfet des Bouches du Rhône pour lui annoncer l'arrivée du brigantin Sarde «I Due Fratelli», portant à son bord la girafe. Lettre du 26 octobre 1826 signée Bottu, agent des Affaires Étrangères à Marseille.*

2) *Extrait d'une dépêche du Baron de Damas, ministre des Affaires Étrangères à M. Bottu (10 octobre 1826). Tous les frais relatifs à la girafe doivent être à la charge du Ministère de l'Intérieur et non pas des Affaires Étrangères.*

3) *Extrait d'une lettre adressée par M. Drovetti, consul général de France en Égypte, à M. Bottu, agent des Affaires Étrangères à Marseille. Alexandrie le 29 septembre 1826.*

«Je vous prie également de veiller à ce que la girafe soit pourvue au lazareth de tout ce qui lui sera nécessaire comme nourriture et placée dans un logement d'une température convenable. Quoique ce quadrupède ne soit pas aussi sensible au froid que le ferait supposer la latitude de son pays natal, je pense qu'il faudrait le laisser à Marseille jusqu'à la belle saison.»

...«Si les vaches que je fais embarquer pour fournir du lait à la Girafe, n'en donnaient plus assez après leur arrivée, je vous serais obligé de vouloir bien recommander à la Personne que vous chargerez de telle fourniture, de lui en procurer de dehors jusqu'à la concurrence de 20 à 25 livres par jour. La continuation de l'usage du lait est indispensable: une Girafe, envoyée il y a trois ans, au Grand Seigneur à Constantinople, périt parce qu'on cessa de lui donner cette boisson par esprit d'économie.»

...«Je prends la liberté de recommander à vos bons soins, par la même occasion, deux antilopes, que j'envoie au Roi, et que j'ai annoncées au Ministre de la maison.

«Le mâle est affecté d'une maladie qui, quoique cutanée, paraît avoir son siège intérieurement. On ne présume pas que ce soit la gale, car elle se serait déjà communiquée à la femelle.

...«J'écrirai à S.E. le Ministre de la maison du Roi, de faire aller jusqu'à Paris mon domestique nègre (l'un des gardiens préposés à la conduite des animaux) et de le garder même auprès de la Girafe, si elle le juge à propos; cet animal pouvant éprouver de la difficulté pour s'habituer à un cornak européen...»

Drovetti.

4) *Lettre des Intendants de la Santé Publique au préfet des Bouches du Rhône. Marseille 27 octobre 1826, au sujet des frais occasionnés par le séjour de la girafe au lazareth.*

5) *Lettre du préfet des Bouches du Rhône aux Intendants de la Santé Publi-*

que à *Marseille*, 28 octobre 1826, répétant les instructions données par le Consul Général Drovetti sur les soins de la girafe.

6) *Lettre du préfet des Bouches du Rhône aux Intendants de la Santé Publique. Marseille 30 octobre 1826*, au sujet des chevaux du général Baron Pierre Boyer qui sont entrés au lazaret et en sortiront en même temps que la girafe.

7) *Lettre du préfet des Bouches du Rhône au ministre de l'Intérieur. Marseille 8 novembre 1826.*

«A Son Excellence le ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur.

«Monseigneur,

«Le brigantin Sarde «I Due Fratelli» capitaine Manara arrivé en ce port vers les derniers jours d'octobre a transporté d'Égypte quelques animaux destinés pour la ménagerie du Roi. Ces animaux sont une girafe envoyée par le Pacha et deux antilopes envoyées par M. le Consul Général Drovetti.

«En me donnant avis de cet envoi, M. l'Agent des Affaires Étrangères à Marseille m'a fait part d'une recommandation de S.É. le ministre de ce département d'après laquelle tous les soins et les frais nécessités par ces sortes d'envois sont mis à la charge du Ministère de l'Intérieur du moment de l'arrivée en France, n'y ayant que les frais de transport et autres dépenses effectuées hors du royaume qui puissent concerner le département des Affaires Étrangères.

«En conséquence, j'ai engagé MM. les Intendants de la Santé à pourvoir pendant la quarantaine à tous les soins qu'exige la conservation des animaux dont il s'agit et à faire les avances de tous les frais. Ces animaux sont actuellement au lazareth sous la garde des palefreniers du Consul Général et d'un domestique nègre, qu'il convient de laisser auprès d'eux jusqu'à ce qu'ils soient rendus à Paris.

«La girafe consomme chaque jour de 20 à 25 livres de lait et M. Drovetti recommande expressément de continuer à lui donner cette boisson en faisant remarquer qu'un animal de la même espèce envoyé il y a trois ans au Grand Seigneur, périt parce qu'on cessa de lui faire boire du lait. Trois vaches qui ont accompagné la girafe dans la traversée ont été aussi débarquées au lazareth et des ordres sont donnés pour que, dans le cas où elles ne fourniraient pas la quantité de lait suffisante, il soit pourvu d'ailleurs au complètement de cette quantité. Du reste, tout est disposé pour exécuter les instructions que pourraient donner MM. les professeurs-administrateurs du Muséum d'Histoire Naturelle.

«Je prends occasion de la présente annonce pour prier Votre Excellence de rappeler à cette administration du Muséum qu'elle a laissé sans réponse une lettre par laquelle je lui annonçais, le 3 août dernier, l'envoi d'un chat sauvage d'Égypte avec demande de remboursement des frais s'élevant à la somme de 156 frs. 80.

«En attendant vos dispositions pour faire face aux dépenses, je crois devoir représenter que tout porte à croire qu'elles seront ici de quelque importance. La girafe doit être placée dans un logement d'une température convenable. M. le Consul Général a observé que quoique ce quadrupède ne soit pas aussi sensible au froid que le ferait supposer la latitude de son pays natal, il serait nécessaire de le laisser à Marseille jusqu'à la belle saison. Aucun local de ceux qui sont attenants à la Préfecture et qui jusqu'à maintenant ont servi à recevoir les animaux envoyés des pays étrangers, ne peut convenir en cette circonstance surtout pour un long séjour. Nul doute qu'il en faille chercher et disposer un autre.

«Par toutes ces considérations auxquelles s'ajoute la certitude de la sortie très prochaine du lazareth, (elle aura lieu le 15 crt.), Votre Excellence jugera combien il importe que je reçoive ses instructions le plus tôt possible.

*P.S.* Vous pouvez donner à MM. les administrateurs du Cabinet d'Histoire Naturelle l'assurance des soins particuliers que je donnerai à la conservation de ce précieux animal. Déjà je me suis assuré d'un local assez vaste et ayant une bonne exposition au midi. On le cède même gratuitement. Je vais y faire construire une vaste baraque en planches que nous réchaufferons au moyen de paillassons. Si la rigueur de la saison le rendait nécessaire, cette construction nécessiterait des frais; il faut de plus pourvoir à la nourriture de l'animal et des vaches qui l'accompagnent

et la nourrissent; les gardiens doivent aussi avoir les moyens journaliers de vivre. Des avances seront faites par mes soins et avec toute l'économie possible mais il est essentiel que d'ores et déjà vous me fassiez passer des fonds.

P.S. M. Drovetti neveu vient de reconnaître que les hangars de la Préfecture conviennent très bien pour la conservation de ces animaux;

8) *Minutes des lettres du préfet des Bouches du Rhône, l'une au directeur des Douanes de Marseille, lui demandant de ne faire aucun empêchement au transit des animaux; l'autre aux Intendants de la Santé Publique pour leur annoncer que les animaux quitteront le lazaret le 14 novembre «dans le courant de la journée, à l'exception de la girafe, dont divers motifs me font juger convenable l'introduction en ville à une heure assez avancée dans l'intervalle de 10 à 11 heures du soir.»*

9) *Lettre du Consul Général de Sardaigne à Marseille au Comte de Ville-neuve, préfet des Bouches du Rhône. Marseille 16 novembre 1826.* Au sujet des difficultés opposées par les services des douanes au départ du capitaine du vaisseau Sarde «Les Deux Frères».

10) *Administration du Muséum d'Histoire Naturelle au Jardin du Roi. Extrait d'un rapport communiqué au ministre de l'Intérieur, le 21 novembre 1826.* «Note approximative des dépenses que cet animal (la girafe) occasionnera depuis son départ d'Egypte jusqu'à son arrivée à Paris», total 8.600 francs, y compris le voyage Alexandrie-Marseille qui a coûté 4.600 francs, marché conclu par le Consul Drovetti. Le rapport est signé Bosc.

11) *Administration du Muséum d'Histoire Naturelle au Jardin du Roi. Instructions sur les soins à donner à la girafe: écurie saine, aérée et chaude, propreté, nourriture... «si cette girafe venait à mourir, on en ferait enlever la peau avec beaucoup de soin; on ferait de même enlever les chairs de dessus les os et on enverrait la peau et le squelette après avoir pris les précautions pour leur conservation pendant le voyage». Signé Bosc.*

12) *Lettre du préfet des Bouches du Rhône au ministre de l'Intérieur. Marseille 23 novembre 1826.* Envoi du compte des frais de la quarantaine: 540 frs. 40.

13) *Lettre du préfet des Bouches du Rhône au ministre de l'Intérieur. Marseille 18 novembre 1826.* Compte-rendu du transport de la girafe dans des baraques construites dans l'une des cours de la Préfecture. «La girafe est fort belle et a très bien commencé à reprendre au lazareth sa première vigueur que la traversée de mer avait un peu altérée... Les soins les plus assidus lui sont donnés par les deux Egyptiens qui l'ont accompagnée... La dépense en y comprenant celle du traitement des gardiens et de la nourriture des antilopes s'élève à 20 francs environ par jour... Il est donc indispensable qu'une somme suffisante soit affectée à ces dépenses qui continueront d'être réglées de manière à concilier l'économie avec la nécessité de préserver de tout dépérissement un aussi intéressant objet d'histoire naturelle. C'est une girafe femelle. Sa hauteur jusqu'au sommet de la tête est de 11 pieds 1/4. Des dessinateurs s'en sont déjà occupés sur une demande qu'ils ont reçue d'Allemagne. En même temps, l'Académie de Marseille a nommé une commission qui tiendra un journal de tous les faits qui pourront se rattacher aux habitudes de la girafe.»

14) *Lettres du préfet des Bouches du Rhône au directeur des douanes royales et au maire de Marseille. 24 novembre 1826.* Il demande que les animaux destinés au Jardin du Roi soient exemptés des frais d'octroi et de douanes.

15) *Lettre du proviseur du Collège royal de Marseille au préfet des Bouches du Rhône. Marseille 28 novembre 1826.* Le proviseur demande l'autorisation de faire conduire les élèves du Collège à la Préfecture pour y visiter la girafe.

16) *Lettre des professeurs-administrateurs du Muséum, G. Cuvier, L. Cor-dier et Bosc au préfet des Bouches du Rhône. Paris 28 novembre 1826.* Les professeurs remercient le préfet des soins qu'il a prodigués à la girafe. «L'animal que le Pacha d'Egypte envoie au roi est une des acquisitions les plus heureuses que nous

ayons pu faire. Jamais une girafe vivante n'est arrivée en France et depuis 18 siècles, l'Europe civilisée n'en avait pas vu; aussi serait-il de la plus haute importance qu'on pût la conserver quelques années pour l'étudier...».

Suivent une série de questions sur l'animal et la recommandation suivante: «Dans le cas où il menacerait de périr, d'en faire faire un dessin colorié qui nous fasse connaître exactement ses proportions et les formes de sa tête vue de face et vue de profil. Ce serait avec le squelette et la peau un léger dédommagement pour nous si nous avions le malheur de la perdre avant son arrivée ici.»

17) *Lettre du préfet des Bouches du Rhône aux professeurs-administrateurs du Muséum. Marseille 5 janvier 1826.*

«Messieurs,

«J'ai l'honneur de vous adresser une copie de l'état des dépenses faites pour la nourriture et la conservation de la girafe venue d'Égypte depuis sa sortie du lazareth le 14 novembre 1826 jusqu'au 30 du même mois. Le montant de cet état s'élevant à 462 frs. 45 a été acquitté par M. le payeur du département sur les fonds des dépenses imprévues et au vu des acquits particuliers des parties prenantes; desquels acquits les copies sont jointes à celles de l'État dont il s'agit. Outre ces dépenses, il en a été fait pour une somme de 528 frs. 50 montant d'ouvrages de diverses natures que la disposition des lieux a rendu nécessaires pour le logement de l'animal. Le paiement en a été fait sur les mêmes fonds ainsi que celui d'une somme de 200 francs comptée à titre de gratification à deux des quatre conducteurs arabes qui ont accompagné les animaux et que j'ai cru d'après l'avis de M. Drovetti, neveu du Consul Général, devoir renvoyer dans leur pays avec cette marque de la munificence du gouvernement.

«Je vous adresse également un état des dépenses du mois de décembre s'élevant à 761 francs. 36. Quelques articles y sont rappelés du mois précédent n'ayant pu être liquidés plus tôt. Une des trois vaches amenées d'Égypte était tellement exténuée qu'il a fallu suppléer pendant quelque temps la portion du lait qu'elle fournissait et il a paru convenable d'en acheter une autre pour diminuer la dépense journalière, le lait de vache étant fort cher ici.

«Pour faire face à la dépense de ce dernier mois, j'ai tiré sur l'administration du Muséum un effet de 850 frs. payable le 19 du mois courant et je me propose d'en user ainsi à l'avenir si toute autre voie ne vous paraît pas préférable.

«La girafe est dans l'état le plus satisfaisant. Elle a été le sujet d'observations suivies, ainsi que je l'ai précédemment annoncé et le recueil de ces observations vous est adressé ci-inclus avec un dessin au trait. La personne que j'en ai chargé et qui s'en est acquittée avec beaucoup de zèle est M. Salze, membre de l'Académie de Marseille, professeur de Physique au Collège royal et de Botanique à l'École secondaire de médecine.

«Quoiqu'il y ait encore bien du temps d'ici à l'époque où la température permettra la translation de l'animal, je pense qu'on pourrait déjà s'occuper du choix des moyens à prendre pour cet effet. La voie de mer serait trop hasardeuse car il y a lieu de s'étonner que le trajet d'Alexandrie à Marseille se soit fait aussi heureusement. Je ne crois pas non plus que la girafe puisse faire route par terre d'ici à Paris. Indépendamment des obstacles qui mettraient en péril sa complexion et ses habitudes, trop d'accidents et d'embarras pourraient résulter de sa rencontre avec les attelages et de l'affluence des curieux. Vous jugerez peut-être que le plus convenable serait l'embarquement sur le Rhône et la continuation du voyage par la navigation intérieure.

«Quelle que soit en tous points votre détermination, je ne ralentirai rien de mes soins pour la conservation de cet intéressant objet d'histoire naturelle et je crois pouvoir répondre de sa conservation à moins d'accidents que je ne saurais prévoir.»

18) *Lettre des professeurs-administrateurs du Muséum au préfet des Bouches du Rhône. Paris 19 Janvier 1837.* Cette lettre traite en grande partie du règlement des dépenses causées par la girafe. Les professeurs du Muséum remercient en outre

le préfet pour le recueil d'observations de l'animal qui leur a été transmis ainsi que pour les dessins de Salze. Le Comte de Villeneuve-Bargemont a écrit de sa main en marge de la lettre: «Témoignent à M. Salze la satisfaction de ces messieurs. L'invité a rédigé un nouveau bulletin en raison de l'effet que produit le froid sur la girafe.»

19) *Lettre du préfet des Bouches du Rhône. Marseille, 27 janvier 1917.* Félicitations pour le mémoire et le dessin.

20) *Lettre du préfet des Bouches du Rhône aux professeurs-administrateurs du Muséum. Marseille, 5 février 1827.* Décompte des frais. «L'état des animaux est toujours satisfaisant. La girafe conserve toute sa vivacité. L'hiver qui a été ici plus rigoureux que de coutume, ne l'a pas du tout affectée. Les soins assidus dont elle est l'objet ont eu jusqu'à présent un succès qui permet d'espérer sa conservation.»

21) *Lettre du Consul Général Drovetti au préfet des Bouches du Rhône. Alexandrie, 9 mars 1827.*

«Monsieur le Comte,

«Mon neveu arrivé en ce moment de Marseille, m'a communiqué le désir que vous auriez de connaître le moyen le plus convenable de transporter à Paris la girafe offerte en présent à Sa Majesté par le Pacha d'Egypte.

«Le voyage par terre de Marseille à Paris pouvant présenter des chances dangereuses pour la girafe ainsi que pour les gens chargés de sa conduite, je pense qu'il serait préférable de l'embarquer pour Le Havre afin d'éviter en même temps les inconvénients que serait dans le cas d'offrir la navigation du Rhône.

«Je saisis avec empressement cette occasion, Monsieur le Comte, pour vous prier d'agréer, etc.

Drovetti

22) *Lettre des professeurs-administrateurs du Muséum au préfet des Bouches du Rhône. Paris 15 mars 1827.* Au sujet du transport de la girafe de Marseille à Paris. Les administrateurs du Muséum ont reçu des propositions du sieur Polito, propriétaire de ménageries ambulantes, qui leur a offert d'organiser le transport par terre. Cette proposition leur paraît intéressante; ils expriment toutefois la crainte que Polito «n'ait calculé principalement sur le profit qu'il ferait en le montrant (cet animal) sur la route, ce qui ne serait nullement convenable pour un objet appartenant si directement au roi.»

23) *Lettre du Préfet des Bouches du Rhône aux administrateurs du Muséum. Marseilles 19 mars 1827.* Compte de dépenses. L'antilope femelle est morte. «La girafe est toujours pleine de vigueur et depuis qu'il ne fait plus froid, on la conduit chaque jour à quelque distance de la ville. On a reconnu que cet exercice lui est nécessaire. On s'est assuré dans ces promenades pour lesquelles six hommes sont chargés de la tenir par précaution au moyen d'autant de longues, que cet animal se laisse facilement conduire. Les vaches, ses compagnes, la précèdent et elle obéit à leur direction. Ni le bruit, ni les attelages, ni la foule des curieux qui se pressent autour d'elle, ne lui causent le moindre ombrage. Les animaux qui ont sa rencontre n'en sont pas plus effrayés. Toutes ces observations feraient concevoir la possibilité de la mener à Paris par petites journées. Aucune manière de la transporter ne me paraît préférable. Le trajet par rivières auquel j'avais d'abord songé, présenterait des inconvénients joints à beaucoup de difficultés, car ce n'est pas sans danger de quelque fracture que l'on peut faire passer cet animal d'un plan sur un autre.

«Quelques déterminations que vous jugiez devoir prendre à cet égard, je désirerais que vous voulussiez bien envoyer de Paris une personne dont le savoir analogue et l'aptitude inspireraient toute confiance et que vous chargeriez du soin de veiller au transfert de la girafe, dont il conviendrait qu'elle vint étudier un peu les habitudes avant que de la mettre en route. Je ne pense pas que le voyage puisse s'entreprendre avant le 25 avril.»

24) *Lettre du Préfet des Bouches du Rhône aux administrateurs du Muséum*

de Paris répondant à leur lettre du 15 mars. Marseille 26 mars 1827. La solution du transport par terre est adoptée. La proposition Polito est rejetée.

25) *Lettre des administrateurs du Muséum au préfet des Bouches du Rhône. Paris 5 avril 1827.* Geoffroy-St-Hilaire, professeur de Zoologie au Muséum, a été chargé par ses collègues d'organiser le transport de l'animal. Il va partir sous peu pour Marseille.

26) *Lettre du préfet des Bouches du Rhône aux administrateurs du Muséum. Marseille 28 avril 1827.* Il s'étonne que Geoffroy-St-Hilaire ne soit pas encore arrivé. Il estime que le moment est particulièrement propice au transfert de la girafe. «Il convient aussi, je pense, d'éviter les trop grandes chaleurs qui se font ressentir ici de bonne heure.»

...«L'état de cette girafe est toujours des meilleurs. La température actuelle et la verdure des champs lui font déployer la plus aimable vivacité dans ses promenades journalières. La continuation des soins dont elle est l'objet semble nous promettre que vous assurerez à la ménagerie du Muséum une aussi précieuse acquisition.

26 Bis) *Compte des dépenses faites pour la girafe pendant le mois de mars 1827. ... 618 frs. 75.*

27) *Note écrite par Geoffroy-St-Hilaire sur papier de l'administration du Muséum d'Histoire Naturelle au Jardin du Roi.*

«Aperçu sur le transport de la girafe et d'une espèce nouvelle de ruminant arrivé d'Égypte avec elle.

«Besoins: 1°) charette attelée d'un cheval pour le transport de l'antilope.

2°) Caisse pour contenir cet animal.

3°) Habillement en toile doublée d'étoffe gommée ou cirée pour son corps et son cou, en deux pièces.

4°) Ses vivres faits jusqu'à Lyon en fèves brisées au moulin, orge et blé de Turquie.

«Personnel: Les deux Egyptiens et Barthélémi qui lui ont donné jusqu'ici leurs soins, puis trois hommes de journée à demander dans les principales stations pour conduire la charette et tenir les laisses de la girafe.

Des gendarmes pour la tenue de l'ordre.

(Et régler à l'avance soit par jour, soit à raison de la distance... de ses hommes; nourriture et main d'oeuvre).

«Route à tenir jusqu'à Lyon: Aix — Avignon — Orange — La Palud — Montélimard — Loriol — Valence — Vienne — Lyon.

Il y a 18 lieues et demie d'Aix à Avignon; on fixera la première couchée, puis la seconde pour le plus grand avantage de l'animal. Nous en dirons autant à l'égard de l'intervalle de Valence à Vienne aussi de 18 lieues et demie.

«Aperçu de la route probable de la girafe.

«Parti de Marseille, le convoi se rendrait:

en 1 jour, à Aix	( 8 lieues)	1 jour
en 3 » à Avignon	(18.5 »)	3 »
en 1 » à Orange	( 7 » )	1 »
en 1 » à La Palud	( 7 » )	1 »
en 1 » à Montélimard	( 7 » )	1 »
en 1 » à Loriol	( 6 » )	1 »
en 1 » à Valence	( 8 » )	1 »
en 3 » à Vienne	(18.5 »)	3 »
en 1 » à Lyon	( 7 » )	1 »
	87 lieues	= 13 jours.

«Il y aurait séjour, tant pour le repos de la girafe que pour la livrer avec discrétion à la curiosité publique durant la route, comme il suit :

à Aix, un jour	1
à Avignon, deux	2
à Montélimard, un	1

à Valence, un	1
à Vienne, deux	2
à Lyon, trois	3
	<hr/>
Marche - 13 jours	10
Repos - 10 »	

23 jours de voyage jusqu'à Lyon.

«En admettant les mêmes marches et séjours de Lyon à Paris, calculant la plus grande longueur de la route, qui, comparée à celle de Marseille à Lyon, est d'un quart en plus, le convoi exigerait de Lyon à Paris 29 jours qui ajoutés aux 23 de voyage de Marseille à Lyon, formeraient pour la durée totale du transport 52 jours.»

28) *Proposition faite par le sieur Jean-Baptiste Chapsal pour la voiture au service de la girafe.*

Il s'engage à transporter sur sa charette de Marseille à Paris une antilope et deux moufflons dans deux caisses plus les grains et le fourrage et les hardes des quatre conducteurs. Il promet de se conformer pour les journées de marche, de séjour et autres circonstances de voyage, aux ordres de Geoffroy-St-Hilaire «commissaire pour la direction du transport». Il touchera pour ses services 700 francs à l'arrivée à Paris pour un trajet prévu de 50 jours. Après 50 jours, on lui donnera 14 francs chaque jour.

Signé en double à Marseille le 18 mai 1827.

29) *Lettre du préfet des Bouches du Rhône aux administrateurs du Muséum de Paris. Marseille 17 mai 1827:*

«M. Geoffroy-St-Hilaire est depuis quelques jours à Marseille et l'on fait sous sa direction les préparatifs du prochain départ des animaux.»

29 bis) *Compte des dépenses du mois d'avril pour la girafe.* A noter «Gages d'un mois à l'arabe 30 francs. Au nègre 20 francs».

30) *Circulaire préfectorale aux maires des Communes des Bouches du Rhône* où doit passer la girafe, les invitant à apporter toute l'aide possible à Geoffroy-St-Hilaire. 17 mai 1837.

31) *Lettre du préfet des Bouches du Rhône au colonel commandant la gendarmerie du département :*

«Les soins assidus que la gendarmerie a donnés pour la santé de la girafe dans ses courses journalières me sont un gage de ce qu'on peut en attendre jusqu'à la sortie de ce département. Je vous prie de prendre des mesures pour qu'une escorte suffisante veille...»

32) *Minutes des lettres du préfet des Bouches du Rhône. 18 mai 1827.*

1°) *Au sous-préfet d'Aix-en-Provence.*

2°) *Aux préfets des départements de Vaucluse, Drome, Isère, etc.,* pour leur recommander la girafe et Geoffroy-St-Hilaire, leur donner les détails sur les soins qu'exige la girafe et les précautions à prendre: «on doit présenter le lait à la girafe dès qu'il est trait... il convient de faire attention à l'emportement des attelages dont les chevaux pourraient s'effrayer à la vue de la girafe».

33) *Lettre de Geoffroy-St-Hilaire au Comte de Villeneuve, préfet des Bouches du Rhône. Marseille 19 mai 1827.* (La girafe quittait Marseille le lendemain à l'aube) :

«Monsieur le Comte,

«J'ai été comblé par votre réception infiniment gracieuse, par l'accueil le plus bienveillant, non pas seulement de vous mais de Madame la Comtesse et de toutes les personnes de votre intimité. Je pars pénétré: je ne chercherai point de termes pour vous exprimer toute l'étendue de mes sentiments. Puissé-je seulement un jour être appelé à vous le témoigner efficacement, à manifester tout du moins une partie de ce que m'inspire pour vous un sentiment aussi profond que si justement commandé.

«J'emporte votre oeuvre précieuse, «Statistique du département des Bouches du Rhône»; il ne m'appartient présentement que de vous en accuser réception; c'est à l'administration du Jardin du Roi à vous rendre grâce dès qu'elle sera informée de la faveur que vous lui avez faite, son hommage de gratitude sera aussi empressé que légitime.

«Vous avez pu, Monsieur le préfet, apprécier tous les soins que je me suis donné à Marseille pour être entièrement au devoir qui m'était imposé. Je ne me suis détourné par aucun plaisir, aucune démarche de curiosité; et alors que la girafe n'a pas réclamé de soins directs de ma part, je suis devenu naturaliste et je me suis mis en rapport avec tous les naturalistes et savants médecins de votre ville.

«Quant à la girafe, à qui je me devais principalement, je me suis conformé à vos précieuses instructions. Arrivé à Marseille le 4 du courant, j'ai employé les trois jours suivants à étudier les allures et habitudes de ce gigantesque animal afin d'en bien connaître les susceptibilités pour son transport. Je l'ai donc suivie dans ses promenades et dans sa manière d'être sur les routes comme au milieu des parties fréquentées de la ville. C'est alors que le choix du moyen de transport a pu être fait avec quelques sécurités pour le succès de l'entreprise.

«Elle pouvait voyager à pied et c'était le cas de partir de suite, ce que je n'eusse pas manqué de faire. Mais ce grand personnage avait une suite, des nourrices et un compagnon très intéressant. Ma première pensée, si celui-ci n'avait été qu'une antilope souvent transportée et observée à Paris, de le laisser à Marseille et d'en débarrasser le bagage de la girafe; bagage qui devait d'ailleurs se compliquer d'un transport particulier de nourriture car cet animal mangeant, en outre du lait qui sert à la boisson, des graines variées et qui ont besoin d'être au préalable brisées au moulin, il n'y avait point d'espoir d'en trouver sur tous les coins de la route qui fussent du moins très bien assorties à la susceptibilité d'habitude de l'animal.

«Mais le compagnon de la girafe s'est trouvé être un très précieux animal: Il est nouveau quant à la zoologie et de plus dans des conditions de forme et de structure à faire dire que c'est même un nouveau sous-genre car il allie ensemble les principaux traits du gnou, du mouflon et de l'antilope. Dans ces circonstances, le Sennari (nous lui donnons ce nom) exigeait un équipage. Vous le connaissez fort, trapu, dangereux; il exigeait une cage solide. Enfin, celle-ci et de plus les bagages de la girafe, ont rendu nécessaire le recours d'une charette. Ce chargement restant incomplet, vous avez pu, Monsieur le Comte, agréer les offres de M. le Marquis d'Albersas qui a offert et remis pour le roi un mouflon mâle et femelle, celle-ci pleine.

«Cependant, il a fallu pourvoir à la fourniture de la charette et des caisses pour les animaux. Depuis le 7 jusqu'à ce jour, les ouvriers n'ont discontinué de s'occuper et de remplir les ordres que vous leur avez fait donner.

«C'est dans ces circonstances, Monsieur le Comte, que je n'ai pu partir que présentement. L'équipage ne sera prêt que ce soir, et je pars demain 20 dès la pointe du jour. Malgré vos ordres réitérés et mes instances, les ouvriers n'ont pu faire plus de diligence.

«Sur ce point, Monsieur le comte, vous avez une connaissance parfaite. C'est probablement ce qu'on ignore à Paris et l'on y doit être surpris que la girafe ne fût point encore en route.

«Sur l'apparence, j'étais sans doute accusé de lenteur, qui sait, peut-être même de négligence. Vous, Monsieur le Comte, que votre haute position sociale place ici comme le haut surveillant pour le gouvernement, vous voudrez peut-être arriver à mon secours et garantir à Son excellence le ministre de l'Intérieur que j'ai fait tout autant de diligence qu'il était en moi de le pouvoir faire.

«Peut-être ne serait-il pas sans intérêt pour Son Excellence qu'elle connût que j'ai été employé dans tous les instants que le service de la girafe me laissait libre, d'une manière très suivie et sans relâche. J'ai visité à Marseille (et à Toulon du 8 au 10 du courant) toutes les collections d'histoire naturelle publiques et privées. On y a désiré que je m'y employasse à donner des noms aux objets que l'on possédait et dont on ne connaissait point les dénominations scientifiques. Je l'ai fait avec zèle dans ces deux villes. Les médecins des hôpitaux soit de l'hôpital de la marine à Toulon, soit des hospices civils à Marseille, ont désiré que je les tinsse au courant des nouveautés de la science anatomique; maîtres et élèves ont désiré des explica-

tions que je n'ai point dû refuser, plusieurs fois donc des improvisations de deux heures dans les amphithéâtres de clinique de ces hôpitaux m'ont paru répondre aux demandes qui m'étaient faites. Je me suis trouvé avoir ainsi lié les colonies scientifiques du midi aux établissements de la métropole.

«Je crains d'abuser, en poursuivant davantage.

«Veuillez, Monsieur le Comte, agréer l'hommage de ma profonde gratitude et de ma très parfaite et respectueuse considération.

Geoffroy-St-Hilaire.»

34) *Lettre de Geoffroy-St-Hilaire au Comte de Villeneuve-Bargemont. Aix-en-Provence 21 mai 1827.*

«Monsieur le Comte,

«Notre début a été dur; plus grande distance à parcourir, une pluie de longue durée, un monde non encore façonné aux nécessités du voyage et assez disposé à l'émancipation. Ces premières données n'ont point désobligé la girafe, n'ont point nui à sa santé et sont au contraire encourageantes pour l'avenir où de bonnes habitudes vont être commandées et seront reçues, je l'espère. Tout cela prouve, à ce qu'on a dit depuis longtemps, qu'il y a un Dieu pour les innocents.

«On ne pouvait croire à la venue de la girafe à Aix: "Quel est l'extravagant qui a mis cette bête en route par un si mauvais temps", disait-on ici à tout venant. Comme Madame la Comtesse, dont les bontés si parfaites et une prévision fort habile, s'étaient si bien manifestées, devait désirer tenir les oreilles de l'extravagant pour en faire bonne et large justice. Voilà, Monsieur le Comte, toute ma défense: c'est que j'étais en bon fonds pour avoir droit aux égards du Dieu protecteur des innocents. Je ne la fais pas forte; je rends ainsi les armes. Dans le vrai, j'avais désiré partir du moment où il fut absolument possible de partir. On me croit à Paris sans doute dans les voies de la négligence parce qu'on ne voit que le but. On désire la girafe et l'on n'est guère disposé à compter les difficultés.

«Combien, Monsieur le Comte, je vous dois personnellement! Que de bontés dont aucune ne sera jamais oubliée! Si je vous écris aujourd'hui ce que rendait inutile en ce qui concerne la belle Africaine le retour de M. Bazin qui a été parfait pour son compagnon de voyage et qui vous revient, c'est seulement pour vous renouveler la promesse de vous tenir au courant des politesses que recevra sur les routes cette fille de vos affections et de vos attentions.

«Recevez, Monsieur le Comte, je vous prie, l'hommage de ma très vive gratitude et tous les témoignages de ma très respectueuse considération.

Geoffroy St-Hilaire.»

35) *Lettre du sous-préfet d'Aix-en-Provence au préfet des Bouches du Rhône. Aix 23 mai 1827.* Les animaux sont repartis la veille à 8 h. du matin. «La girafe était en parfaite santé; M. Geoffroy a été d'une bien grande amabilité pour la population. Il a fait faire le lundi matin à la girafe un tour de cours et elle a été exposée pendant quelque temps aux regards de la population. Pareille promenade a eu lieu le soir à 7 h. Le concours des curieux était incroyable. Suivant vos intentions, M. Geoffroy a fait ajouter les armes de France à l'enveloppe de toile cirée dont l'animal est couvert en voyage.»

36) *Lettre du chef d'escadron commandant la compagnie des gendarmes des Bouches du Rhône au préfet des Bouches du Rhône répondant à la lettre du préfet du 18 mai et rendant compte du passage de la girafe. Marseille 24 mai 1827.*

37) *Lettre de Geoffroy-St-Hilaire au Comte de Villeneuve «à Désiré, lieu entre St-Andiol et la Durance, 24 mai 1827.*

«Monsieur le Comte,

«Nous voilà rendus sur les limites du département que vous administrez. Après notre halte de deux heures, nous traverserons la Durance et nous arriverons sur les 4 heures à Avignon.

«Il est difficile de mieux marcher. Chacun sait ce qu'il a à faire et chacun est à son emploi. Je dis cela de toutes bêtes et gens. La girafe ce matin à Orgon se

tenait calme dans son caparaçon armorié. Dès qu'elle eut vu les vaches dans le mouvement du départ, elle partit elle-même ayant précédé l'ordre de son chef palefrenier Khassen, glorieux comme un paon de tenir la corde de tête. Il craignait que le Marseillais Barthélémy n'élevât la prétention d'être en flèche, c'est-à-dire dans les idées de cet Arabe, d'être en supériorité à son égard. La corde de retenue de droite est échue comme second poste au palefrenier nègre. Barthélémy est à la retenue de gauche et le négrillon Youssef dirige les vaches. Cet ordre est suivi très exactement. Chacun est bien à son poste. Chacun, bêtes et gens, ayant bien pris l'esprit de sa condition de voyageur.

«De là résulte une bonne et parfaite santé pour tous. La gendarmerie a été soigneuse, très ponctuelle, obligeante de toutes façons. Il y a dans le département une haute intelligence qui ne fait point sentir son action mais qui secrètement mène tout au bien. Ce n'est pas plus le hasard qui fait cela que ce n'est le hasard qui a arrangé toutes les choses d'ici-bas, lesquelles sont dans une convenance si harmonique qu'il faut bien arriver à la cause de tant d'effet merveilleux.

«M. le sous-préfet d'Aix, je l'en ai bien prié, a dû vous mander l'explosion de sentiments que la première vue de la girafe a produits le lundi sur toute la population assemblée sur le cours. On avait promis que l'animal se montrerait sur les 10 heures. On était arrivé bien avant mais il a fallu attendre la rentrée de la procession pour les rogations. On ne connaissait pas ce motif: l'impatience fit prendre de l'humeur. On était donc que mieux préparé à l'effet du spectacle. Dès que la girafe parut au milieu d'une foule immense, ce fut un seul cri tant il était universel mais il fut prolongé et surtout très retentissant. On voyait avec admiration cet animal dominant toutes les grandeurs humaines, ce flot de peuple qui a bien quelque confiance en sa valeur, balançant majestueusement sa tête dans les airs et broutant au haut des arbres. Mais la population fut insatiable et la girafe a été plus fatiguée de ses occupations au repos que de sa journée de marche. Je me suis aperçu que la donner en spectacle à tout le public, ce n'était l'accorder qu'à cette classe laborieuse, forte de tempérament, d'humeur et de puissance à disputer et à garder les premiers rangs. Il a donc fallu faciliter par un autre moyen le spectacle à la classe discrète et bien élevée de la bourgeoisie. Double travail pour la pauvre, pour cette fille adoptive de votre hôtel.

«Nous n'avons présentement en route à nous défendre que de quelques écorcheurs. Ils placent des griffes sur la girafe. Nous payons nos armoiries: «le bel animal du roi» a, dit-on, un maître bien en état de payer et n'attend-on pas aussi imaginer de me faire *Comte de St-Hilaire* et un autre a dit *Comte de la Girafe* pour me traiter sous-royalement.

«Un médecin ne pouvait me reconnaître sous ce faux déguisement et j'allais perdre de plus un monstre qu'il me réservait. A cet égard la récolte est abondante. Deux à Aix, un à St-Connat, deux à Lambesc. On me donne ces objets avec une générosité qui est sans exemple. Les deux de Lambesc m'ont vivement intéressé. Ce sont pour moi des nouveautés dont il sera un jour question dans l'histoire des sciences.

«Ces bonnes aubaines sont considérées par moi comme un dédommagement de bien du temps perdu, c'est-à-dire non employé dans le silence du cabinet.

«Que je ne quitte point votre département, Monsieur le Comte, sans vous renouveler tous les sentiments que j'ai dû vous adresser, sans donner cours à l'effusion de ma bien cordiale gratitude.

«Permettez que je vous réunisse, Madame la Comtesse et vous, dans mes adieux de gratitude et de respect.

GEOFFROY-SAINT-HILAIRE

P.S. Vous connaissez, Monsieur le Comte, mes quatre piquets devant être réunis par une corde. Pauvre prévision que la mienne! Je ne connaissais pas le peuple de Provence. Il en a été de mon appareil en place comme d'un faible obstacle opposé à une brillante charge de cavalerie. C'était rompu, cordes et piquets, à l'insu même de mes coureurs de girafe, tenant le nez en l'air. J'en suis pour ma bonhomie.

38) *Lettre du préfet des Bouches du Rhône au Ministère de l'Intérieur. Marseille 28 mai 1827.* Il lui rend compte des circonstances du départ et du voyage des animaux jusqu'aux limites de son département. Il insiste aussi sur les visites rendues



Gravure sur bois de 1827 montrant les deux curiosités de la saison parisienne: la girafe et les six Peaux-Rouges de la tribu des Osages.

par Geoffroy-St-Hilaire aux sociétés savantes et aux naturalistes de Marseille et l'aide que le professeur du Muséum leur a apportée.

39) *Lettre du préfet des Bouches du Rhône aux administrateurs du Muséum. 1. Marseille 28 mai 1827.* Le préfet annonce le départ des animaux et communique une copie de sa lettre du même jour au ministre de l'Intérieur.

40) *Lettre du maire de la commune de Senas (Bouches du Rhône) au préfet du département. 29 mai 1827.* Il lui rend compte du passage de la girafe dans sa commune le 23 mai.

41) *Lettre du préfet des Bouches du Rhône à M. de Sillans, sous-intendant militaire à Marseille,* au sujet de «Ebed, Joseph, compris sur les contrôles du dépôt des Réfugiés égyptiens sous le No. 487, jouissant d'un secours journalier de 72 centimes».

«Monsieur le Sous-Intendant,

«Au nombre des réfugiés égyptiens dont vous avez les contrôles est le nommé Joseph Ebed porté sous le No. 487. Ce jeune homme qui a été fort utile ici comme interprète auprès des Arabes conducteurs de la girafe offerte au roi par le Pacha d'Egypte, vient d'être emmené à Paris par M. Geoffroy-St-Hilaire, administrateur du Muséum, pour continuer le même office jusqu'à la ménagerie royale. Il lui a été promis à son départ qu'on solliciterait en sa faveur la continuation du secours qui lui est accordé de manière à ce que son père le reçoive pour lui. Veuillez je vous prie faire ce qui est en votre pouvoir pour que cette promesse reçoive son effet.

42) *Lettre de Geoffroy-St-Hilaire au Comte de Villeneuve, préfet des Bouches du Rhône, Lyon 2 juin 1827.*

«Monsieur le Comte,

«Votre lettre vrai monument de bontés et que je conserverai éternellement m'est parvenue à Valence.

«J'ai quitté hier mon convoi à son coucher dans la ville de Tain et suis venu la nuit en poste ici pour m'y occuper de son.... Je repars ce soir et je vais l'aller rejoindre sur la route. Tout va bien comme à l'ordinaire. La girafe avait pris un clou dans la membrane entre les sabots. Le clou lui a été aussitôt retiré. Elle n'a pas boité. Cependant je m'aperçois qu'elle se lasse de la continuité de la marche et c'est cela qui m'a mis en souci. Je viens de ralentir sa marche et elle arrivera de Valence non en quatre mais en six jours. Elle couchera à deux lieues de Lyon à St-Symphorien. J'ai pensé que je ne pourrai pas échapper aux sollicitations des curieux après son entrée à Lyon. Je ferai qu'elle y entre n'étant pas fatiguée d'une entière journée.

«Je viens d'organiser le service de la curiosité de la grande ville de Lyon. La girafe sera vue sur la place Bellecour entre les arbres de cette magnifique place. Il faut mieux prévoir et organiser à l'avance que d'être pris à l'improviste et de perdre la tête lorsque la cohue arrivera.

«Cependant je suis donc venu à Lyon pour prendre connaissance des lieux et moyens de la ville dans le cas où je pourrai donner suite à l'idée de la transporter par eau de Lyon à Châlons. Or, j'ai trouvé tout cela praticable et j'ai fait mes marchés pour qu'elle soit embarquée sur la Saône le 9 et qu'elle parte dès 4 heures du matin. Elle arrivera le 4<sup>ème</sup>. jour.

«Vous ne sauriez croire, Monsieur le Comte, combien ses moeurs se sont perfectionnées. Elle est maniable de manière à se plaire dans une parfaite obéissance. A Loriol, le soir et le lendemain matin, elle a bu sa tasse de lait très gravement devant toute la compagnie et elle ne fait plus autrement aujourd'hui. Mais je la trouve fatiguée et il vaut mieux recourir à des précautions hygiéniques que d'attendre à lui administrer des remèdes. Si je n'avais pas jugé son transport possible par eau, mon projet était de la séquestrer et de la tenir une semaine dans une campagne écartée.

«Je crois qu'elle sera de nouveau fatiguée aux approches de Paris et je pense que dans cet état il ne faudra pas la lancer dans une fièvre de curiosités. Mes difficultés sous ce rapport croissent comme les nombres de la population. J'écris au ministre que si le roi l'y autorisait, on pourrait, passant par Montereau sur Fontainebleau, la conserver huit ou dix jours au repos dans le palais de nos rois. D'un autre côté, la famille royale pourrait diriger une chasse de ce côté, et avoir la première le spectacle de l'animal.

«On s'occupe ici des vers sur la girafe. Pour moi je m'efforce en attendant que l'on voie la muse qui a inspiré le poète.

«Veuillez, je vous prie, Monsieur le Comte, recevoir mes hommages de constante et parfaite gratitude et des sentiments de mon plus respectueux dévouement que je vous présente ainsi qu'à Madame la Comtesse.

43) *Lettre des administrateurs du Muséum Cuvier, Cordier et Laugier au préfet des Bouches du Rhône. Paris 5 juin 1827.* Remerciements pour sa lettre du 28 mai.

44) *Lettre du préfet des Bouches du Rhône aux administrateurs du Muséum. Marseille Juin 1827.* Il leur envoie la dernière note des frais de l'animal se montant à 1861 frs. 65. On y relève le prix «d'une couverture de toile cirée, cotière et longues de la girafe d'après la commande de M. Geoffroy-St-Hilaire, 103 frs. 50 et frais de traitement et indemnité occasionnés par la blessure d'un mulet dans sa rencontre avec la girafe 52 frs. Frais de réparation d'une charrette endommagée dans la même occasion 12 frs.»

Le préfet écrit au sujet de ces derniers articles: «concernant la réparation des dommages occasionnés à deux charretiers par la frayeur de leurs attelages devant l'aspect de la girafe dans une de ses promenades, j'ai pensé qu'il ne convenait point de refuser cette indemnité quoiqu'à la rigueur on eût pu regarder le fait comme cas purement fortuit, attendu que toutes précautions avaient été prises et que les conducteurs des charrettes étaient avertis. Mais aucun autre dommage n'ayant eu lieu ici pendant le long séjour de la girafe et ne pouvant dans l'intérêt de la conservation de cet animal le priver des courses journalières qui l'ont habitué à soutenir une longue marche, tout me parut faire une obligation de ne laisser personne indisposé contre ses conducteurs.»

45) *Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet des Bouches du Rhône le remerciant de sa lettre du 28 mai. Paris 12 juin 1827.*

46) *Lettre des administrateurs du Muséum au préfet des Bouches du Rhône. Paris 4 juillet 1827.* Ils annoncent l'arrivée de la girafe au Jardin du Roi le 30 juin et règlent les derniers résultats financiers.

47) *Lettre de Geoffroy-St-Hilaire au Comte de Villeneuve-Bargemont préfet des Bouches du Rhône. Paris 12 juillet 1827.*

«Monsieur le Comte,

«J'ai enfin totalement rempli ma commission. J'ai reçu la girafe de vous et je l'ai remise au roi. Les journaux vous auront déjà informé que c'est lundi dernier que la girafe a été conduite à St-Cloud. Le roi devait venir la voir le jeudi d'aparavant au Jardin. C'était ainsi convenu avec son ministre car les ordres pour le mouvement de la troupe avaient été envoyés à l'Etat-Major de Paris. Mme. la Dauphine vit différemment, crut qu'il y aurait plus de dignité à ce que le roi ne se déplaçât pas. Elle vint deux jours à l'avance et m'ayant interrogé, fit décider que ce qui était possible serait exécuté.

«J'étais encore malade d'une rétention d'urine et d'inflammation du canal de l'urèthre. Je m'étais trainé à St-Cloud et j'écoutais mes douleurs pour leur demander ce que j'aurais à faire. Si j'avancerais, si je reculerais. J'ai fortement pris sur moi. J'ai paru et j'ai pu satisfaire à tout le fardeau de l'audience qui est entièrement tombé sur moi et qui aurait pu être partagé par quelques-uns de mes confrères, tous présents. Mais le roi, auquel Mme. la Dauphine m'avait recommandé, s'adressa uniquement à moi pendant une heure entière et prit beaucoup de plaisir à bien des détails et des vues sur l'organisation des êtres que je mêlais à nos réponses. Le roi s'informa de la manière dont j'avais commencé ma mission. C'était me fournir l'occasion de lui parler de M. le préfet des Bouches du Rhône et je l'ai fait avec la plénitude de mes sentiments pour les bontés dont je fus honoré à Marseille. La séance pendant laquelle la girafe se prêta à produire toutes les gentilleses dont elle était susceptible fut terminée par la plus douce des récompenses pour moi. Sa Majesté voulut bien me dire qu'elle avait beaucoup goûté toutes mes réponses et qu'elle en témoignait son entière satisfaction.

«Le roi voulut des détails sur les hommes du service de la girafe. Je fixais son attention sur Hassan qui avait déjà conduit un mâle girafe à Constantinople et sur Atir nègre anciennement esclave de M. Drovetti. Il alla trouver le ministre de l'Intérieur pour lui ordonner d'envoyer dans la soirée 2.000 francs à Hassan et 1.000 francs à Atir ce qui a été exécuté au grand contentement d'yceux.

«Les autres palefreniers, Barthélémy et le nègrillon Youssef seront remerciés aujourd'hui par l'administration du Jardin du Roi. L'administration leur allouera des moyens de retour bien suffisants. Le premier a fait des spéculations diverses sur la route et à Paris, et se sera retiré *fort bien* du service. Il dira le contraire, comme dans ses habitudes avantageuses, il va criant qu'il a tout fait et que lui seul avait la science et le pouvoir d'amener à bien l'entreprise. Ne reconnaissez-vous pas, monsieur le Comte, à ces vanteries quelque peu des productions obligées du terroir marseillais?

«La poste vous remettra un exemplaire de la brochure que j'ai écrite pour le roi et que je n'ai tirée qu'à 30 exemplaires. Neuf artistes sont tous occupés à reproduire la girafe.

«Je recommencerais ma dissertation qui ne roule que sur quelques points et je traiterai de la girafe sous tous les autres rapports qui lui appartiennent. A ma dissertation, j'en joindrai une autre d'un très grand intérêt, écrite par M. Mongès et présentant tout le passé à l'égard de la girafe, une note sur tous les livres où elle est citée. Nous attendons que la gravure du meilleur dessin soit faite et je vous adresserai tout cela avec empressement.

«Veuillez, Monsieur le Comte, continuer à m'avoir en souvenir ainsi que Mme. la Comtesse, et agréer tous deux l'hommage que je vous dois de mes sentiments reconnaissants et respectueux.

GEOFFROY-SAINT-HILAIRE

ADMINISTRATION DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,  
 AU JARDIN DU ROI, le 12 juillet 1827

Monsieur le Comte

J'ai enfin totalement rempli ma commission : j'ai  
 reçu la girafe de voyage et je l'ai ramené au roi.  
 Les journaux vous auront déjà informés que c'est lundi  
 dernier que la girafe a été conduite à St. Cloud. Le  
 roi donna le soir le jeudi d'empereur au  
 Jardin ; j'étais parti avec son maître : ce fut l'ordre  
 pour le moment de la tenue de l'empereur à l'état  
 major de Paris. Madame la Dauphine vint différemment,  
 mais quel y avait plus de dignité à ce que le roi en le  
 déplacement par elle vint deux jours à l'avance et, en ce qui  
 concerne, fut décidé que ce qui était possible brève assise.  
 J'étais même malade d'une éruption de vire et d'influenza  
 = maladie du canal de l'urètre : j. m'étais traîné à St. Cloud  
 et j'étais, mes vœux, pour leur demande, et j'étais, au

Lettre de Geoffroy-St-Hilaire au Comte de Villeneuve-Bargemont, préfet des Bouches du Rhône, lui racontant l'arrivée de la girafe à Paris. (Archives départementales des Bouches du Rhône).

48) *Lettre du Comte de Villeneuve à Geoffroy-St-Hilaire, Marseille 4 septembre 1827, le remerciant de sa lettre précédente.* En post-scriptum, le préfet des Bouches du Rhône ajoute :

«Je veux vous dire aussi *propria manu* que je conserve toujours un souvenir précieux du peu d'instants que vous avez passés parmi nous et je vous assure que rien ne l'affaiblira dans mon esprit pas plus que dans mon coeur. Il m'a été bien agréable d'apprendre par vous que notre pupille avait été bien accueillie après être arrivée, grâce à vos soins, en parfaite santé. En la voyant, pensez à son tuteur de Marseille et ne doutez jamais de tous les sentiments que vous m'avez inspirés.

«Votre dévoué serviteur et ami.

49) *Lettre de Geoffroy-St-Hilaire au comte de Villeneuve-Bargemont, Paris 22 octobre 1827.*

«Monsieur le Comte,

«Encore une communication sur la girafe. Vous m'avez permis de vous parler de cette altesse. Vos bontés pour elle me sauveront du malheur de vous faire cette importunité.

«On nous avait menacés d'être enfoncés par les Osages; mais nous avons fait bonne résistance. C'est tout au plus maintenant si l'on se met sur le pas de sa porte pour voir les hommes rouges; mais la girafe continue à être courtisée. Elle vient de passer à son appartement d'hiver. C'est un des hexagones du grand bâtiment de la Ménagerie, dit «la Rotonde», qu'on a approprié à son usage. On a combiné des portes dont l'une s'ouvrira et l'autre restera close selon l'état de la saison et la communication qu'elle devra conserver, soit avec l'intérieur, soit avec l'extérieur du bâtiment. On a placé au-dessus du pavage un parquet. On a tapissé la loge avec des paillasons élégamment associés. A cela près que la pièce est grande, c'est vraiment le boudoir d'une petite maîtresse. Pour ajouter à ce pittoresque d'effet, le nègre *Atir* arrive à son lit par deux échelles à cause d'un large palier entr'elles. Les deux personnages se voient réciproquement dans les hauts espaces de la loge: la girafe qui y envoie sa tête et *Atir* qui fait monter la sienne.

«Les antichambres de la pièce à girafe sont chauffées par des poêles, mais comme cette chaleur sèche ne convient qu'à demi aux phénomènes de la respiration, on place d'autres poêles plus efficaces dans sa loge, ce sont des compagnons qu'on lui donne, ses vaches et d'autres vaches indiennes qu'on y réunit. Par ce moyen, nous obtenons 6 degrés au-dessus de la température ordinaire. Quand les froids deviendront plus vifs, nous doublerons et triplerons le nombre des animaux.

«On a calculé aux droits réunis, à la poste et au Pont d'Austerlitz, ce que la girafe a procuré en accroissement de recettes, par le mouvement qu'elle a imprimé à la population et par les dépenses extraordinaires de celle-ci en consommations diverses. C'est en juillet 60.000 (francs) et en août 40.000. Le Pont d'Austerlitz a reçu en juillet plus qu'en juillet de 1826, 8.000 (francs) et en août dernier plus que dans le précédent août 5.650.

«Hassan nous quitte et c'est lui que je charge de cette lettre pour vous, monsieur le Comte. Le roi lui a fait remettre un cadeau de 2.000 francs. Nous l'avons traité avec égards, mais il a mérité nos soins car il est resté exactement et fidèlement avec son animal. Il part assez mal hypothéqué corporellement. Descente, mauvais oeil et je crois, affection chronique du foie. Dieu aura pitié de lui d'une manière ou d'une autre. Nous lui avons remis un franc par lieue pour son retour jusqu'à Toulon ou 226 francs. Je l'ai flatté, monsieur le Comte, que vous lui continueriez les bontés que vous avez daigné lui accorder autrefois.

«*Atir* nous reste. C'est un vrai chevalier français à bonnes fortunes. Il fait parler de lui car Mme. la Duchesse de Berry a voulu que je confiasse à ses oreilles quelques-unes de ses aventures ou mésaventures. Chez les princesses, cela entre par l'oreille mais cela passe vite et par l'autre oreille.

«J'avais promis à votre bibliothécaire que je lui adresserai pour sa bibliothèque deux brochures de moi qu'on imprimait à Paris quand j'étais à Marseille. Je prends la liberté de les joindre ici.

«Veuillez, monsieur le Comte, recevoir mes remerciements sur l'article de votre dernière lettre *propria manu*. J'en ai été bien touché. Veuillez je vous prie

agrée avec mes remerciements l'hommage de mes très respectueux et très dévoués sentiments.

GEOFFROY-SAINT-HILAIRE

50) Etat en double exemplaire des dépenses occasionnées par la girafe, (état définitif), rédigé par les services de la Préfecture des Bouches du Rhône. 20 juin 1827. Total 1.861 frs. 55.

\*\*

51 et 52) Les deux pièces qui suivent n'appartiennent pas au dossier des archives départementales des Bouches du Rhône. Elles ont été données aux archives du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et ont fait l'objet d'une communication du professeur Paul Lemoine à la réunion des Naturalistes du Muséum en 1923. M. P. M. Biers les a publiées dans le Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle (année 1923 No. 4 pp. 278 et suiv.). Nous les reproduisons ci-dessous comme complément au dossier des Bouches du Rhône. La lettre de Geoffroy-St-Hilaire provenant des anciens fonds du Ministère de l'Intérieur avait été remise par M. Sahnée au professeur Paul Lemoine. Le billet qui lui fait suite et qui permet de suivre le voyage de la girafe au-delà de Lyon avait été communiqué au professeur Lemoine par M. R. Langlasé, membre de la Société des Amis du Muséum.

ADMINISTRATION DU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE  
AU JARDIN DU ROI.

AFFAIRE GIRAFFE.

Lyon, 2 Mai 1827.

G.

2e. Division, 2e. Bureau  
5 juin. No. 1619.

Monseigneur,

Une profonde et légitime déférence pour le ministre d'un grand royaume me fait craindre de parler à votre excellence d'une affaire d'un détail disproportionné aux grandes affaires que vous dirigez, cependant, en vous demandant excuse d'avoir cru à la nécessité de vous adresser ce rapport je prie votre excellence, Monseigneur, d'avoir la bonté de n'en être point importuné.

La Giraffe continue à jouir d'une parfaite santé, et jusqu'ici, la voilà à ma connaissance arrivé (sic) à Tain, département de la Drôme, parfaitement portante; elle a soutenu les fatigues de la route courageusement, on compte de Marseille à Tain, 66 lieues 1/2 de poste. La Giraffe a successivement couché à Aix, Lambesc, Orgon, Avignon, Orange, la Pallud, Montélimar, Loriol, Valence et Tain jusqu'à ce jour, elle couchera ce soir à Saint-Lambert, demain à Auberive, le jour suivant à Vienne, et le jour d'après (à Lyon) à St-Symphorien, pour arriver dans la matinée et sans fatigue à Lyon le 6 mai, je viens de ralentir (sic) sa marche, je me suis aperçu que soutenant courageusement toutes les fatigues qui lui étaient imposées, elle les ressentait cependant, les Vaches commencent à se lasser, l'une d'elles née en Egypte, boité un peu, la Giraffe elle-même avait pris un cloud dans les membranes qui réunissent les deux sabots, il a été retiré à temps et avant que l'animal en devint boiteux, j'ai pris beaucoup de soucis de cet accident qui heureusement ne fut rien.

Cependant, Monseigneur, je ne puis me dissimuler que le voyage n'ait à la longue amené une fatigue dominante, une gêne dans tous les mouvements de l'animal, l'ayant suivi jusqu'à son coucher de Tain, j'ai mis à ma place et à la tête du convoi, un médecin du lieu circonvoisin, que j'avais connu comme l'un de mes anciens disciples et je suis venu la nuit en poste à Lyon pour poursuivre deux buts dans l'intérêt de la santé de l'animal, qui m'a été confié sous le patronage de votre excellence: je vais retourner en poste au devant du convoi pour le faire entrer à Vienne, puis à l'heure d'être à Lyon.

1°) L'expérience de la route m'a informé que la curiosité publique et par conséquent que les fatigues de représentation pour la Giraffe croissaient en raison directe de la population. L'animal fait une si grande sensation qu'on veut le revoir plusieurs fois et qu'on amène dans les deuxièmes visites le ban et l'arrière-ban de la ville, c'est-à-dire bien des indifférents à la première nouvelle de son passage, j'ai voulu convenir à l'avance avec M. le maire de Lyon de mesures sévères, car il faut

atteindre ce but, la plus entière communication à la population, sous la condition et la réserve que l'animal n'en soit point affecté, c'est ce moyen terme difficile à saisir et où je me permets d'interpréter les sentiments gracieux et généreux de votre excellence qui, à chaque station fait pour moi une affaire sérieuse. Je crois qu'à Lyon les moyens seront atteints: M. le comte de... le veut ainsi, je le pense de même de M. le maire que je n'ai point encore eu l'honneur de rencontrer à son hôtel.

2°) L'autre soin qui me préoccupait avec plus de vivacité c'était la suite d'exécution que je devais à la remarque que j'avais faite de la lassitude où je voyais la Giraffe arrivée, 8 jours de repos ne me paraissent que le nécessaire, mais une grande impatience de voir cet animal à Paris, était aussi une considération, j'ai cru qu'un voyage de Lyon à Châlon par eau remédierait à tout, donnerait 8 jours de repos à l'animal sans rien prendre sur le nombre de ceux qui étaient compatibles avec ses allures possibles, mais il fallait qu'un plan aussi désirable fût praticable et je n'ai voulu m'en rapporter qu'à moi-même pour juger de l'opportunité des lieux et choses disponibles or, j'ai vu que les quais les embarcadères et les bateaux avec quelques soins pour leurs très favorables appropriations pouvaient être dans une mesure convenable. Ce qui devenait possible l'était du côté de la Giraffe qui devient de plus en plus maniable et qui véritablement par plus de docilité et d'éducation domestique prend des manières qui tiennent de celles du Cheval et du Chameau, ainsi, sans crainte de la compromettre je vois moyen de l'embarquer et de la débarquer et de lui faire (sic) sur l'eau la traversée de Lyon à Châlons (sic) la dépense ne sera que d'un tiers supérieure que celle de la route de terre.

Je pense que la santé de l'animal en s'approchant de Paris devrait à quelque distance être fortifiée par un séjour de 8 à 10 jours il n'y a point de repos possible à son arrivée si elle est de suite livrée à l'ardente curiosité de la capitale. Si le roi pouvait permettre que l'animal fût un temps quelconque reçu dans les écuries de son palais de Fontainebleau ce qui exposerait l'animal à la chance d'être plutôt remarqué par sa majesté et les membres de son auguste famille, je détournerais le convoi de la route ordinaire je le porterai en direction de Montereau sur Fontainebleau, il se peut que les curieux viennent de loin au devant de lui de Paris ce qui formerait une affluence peut-être nuisible: un changement subit et ordonné au moment même préviendrait tout dans l'état présent, c'est, monseigneur, à votre excellence de prescrire: si au contraire, je ne recevais aucun ordre, je suivrais la route de Bourgogne, comme elle est tracée par les habitudes de l'administration.

Après le débarquement de Châlon, je soumettrais à l'itinéraire du surplus de la route votre excellence, et si j'y étais autorisé je m'y emploierais avec zèle et ponctualité.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de votre excellence le très humble et très respectueux serviteur.

GEOFFROY-SAINT-HILAIRE

\*\*\*

Lyon, Vendredi 8 juin 1827.

Monsieur le Comte,

Je compte faire partir demain le convoi de la Giraffe sur les 8 heures du matin pour qu'il allât (sic) coucher à Anse; le 2e. jour, il coucherait à la croisée du chemin de Belleville restant 5 heures (dans le milieu du jour) à Villefranche. Le 3e. jour, on arriverait à Mâcon. Auriez-vous la bonté, Monsieur le Comte, de vouloir bien donner des ordres pour une escorte sur la route de 2 ou 3 gendarmes et pour escorte plus nombreuse en dedans de Lyon, jusqu'à ce que nous soyons sortis de la ville.

Auriez-vous aussi, Monsieur le Préfet, la complaisance de prévenir M. le Préfet de Saône-et-Loire des mesures prises sur la route, pour que les gendarmes du département du Rhône puissent être remplacés par ceux des brigades du département contigu.

GEOFFROY-SAINT-HILAIRE

## APPENDICE C.

# Une offre de fourniture de girafes faite au Gouvernement Français en 1827

La triomphale réception réservée par les fonctionnaires, les savants et les populations françaises à la girafe offerte par le Vice-Roi Mohamed Ali eut des échos en Egypte. La girafe, objet de grande valeur, fut recherchée par des commerçants habiles qui s'efforcèrent de trouver preneurs pour leurs marchandises.

Certaines de ces opérations réussirent. Un négociant français Thibaut, établi au Kordofan, vendit plusieurs girafes vivantes à un amateur britannique qui les installa en 1834 au Jardin zoologique du Surrey. (D'Orbigny. Dictionnaire d'Histoire Naturelle.- Brehm. Vie des Animaux).

Clot Bey, directeur du Service de Santé d'Egypte, acheta une girafe au Caire et la fit parvenir en 1838 au Jardin des Plantes de Paris où elle vécut pendant de longues années et en compagnie de la girafe du Pacha d'Egypte jusqu'à la mort de cette dernière en 1845. (Voir François Charles-Roux. «Clot Bey et le Consul Général Cochelet»).

En 1827, le Vice-Roi d'Egypte avait d'ailleurs envoyé lui-même une seconde girafe en Europe pour l'Empereur d'Autriche (Acerbi. Biblioteca Italiana et Archives du Palais d'Abdine). La même année un commerçant du Caire nommé Nasrullah proposait des girafes au gouvernement français par l'intermédiaire du Vice-Consul de France au Caire Malivoire. Il se chargeait d'obtenir la permission du Pacha pour l'exportation de deux girafes, un mâle et une femelle, de faire capturer ces animaux en Abyssinie et de les faire parvenir en bon état jusqu'au Caire par le Soudan. Il réclamait pour cela 2.000 tallaris, somme qui parut excessive au Consul de France.

Néanmoins, ce dernier transmit l'ordre au Baron de Damas, ministre des Affaires Etrangères du Roi Charles X. Aucune trace de la réponse qui lui fut faite.

Voici le texte même de la lettre du Consul Malivoire retrouvée dans les archives du Quai d'Orsay. (Correspondance commerciale. Alexandrie. vol. 22. 1825-1827. folio 318 v°).

«La Giraffe, cet animal si beau et si rare se trouve aussi en Abissinie, M. Nasrulla auroit la facilité d'en procurer deux, le mâle et la femelle, il se chargerait de les obtenir du souverain, de les faire conduire par le Senar, la Nubie, jusques en Egypte et au Caire. Ce voyage seroit très difficile et très dispendieux, d'après ce qu'il dit, il couleroit au moins Deux Mille Talaris ou Dix Mille Francs. C'est la première réflexion que j'ai faite, et comme je présume qu'il seroit possible de se procurer de ces animaux à un prix beaucoup moindre sur un autre point de l'Afrique, je lui ai observé que les difficultés étoient trop grandes pour qu'il put convenir de se prévaloir de son offre: si toutefois Votre Excellence pensoit que ce motif n'est pas un obstacle suffisant, je la supplie de me faire connoître sur cet objet comme sur le précédent ses intentions, et de me donner ses ordres.»



*Grands Magasins*

*Cicurel*

(S.A.E.)

**Les Magasins les plus élégants d'Égypte**

R.C. 26426

**THE MARCONI RADIO TELEGRAPH COMPANY OF EGYPT S.A.E.**

associated with

**THE EASTERN TELEGRAPH COMPANY LTD.**

R.C. Cairo 10110, Alexandria 7955, Suez 694,

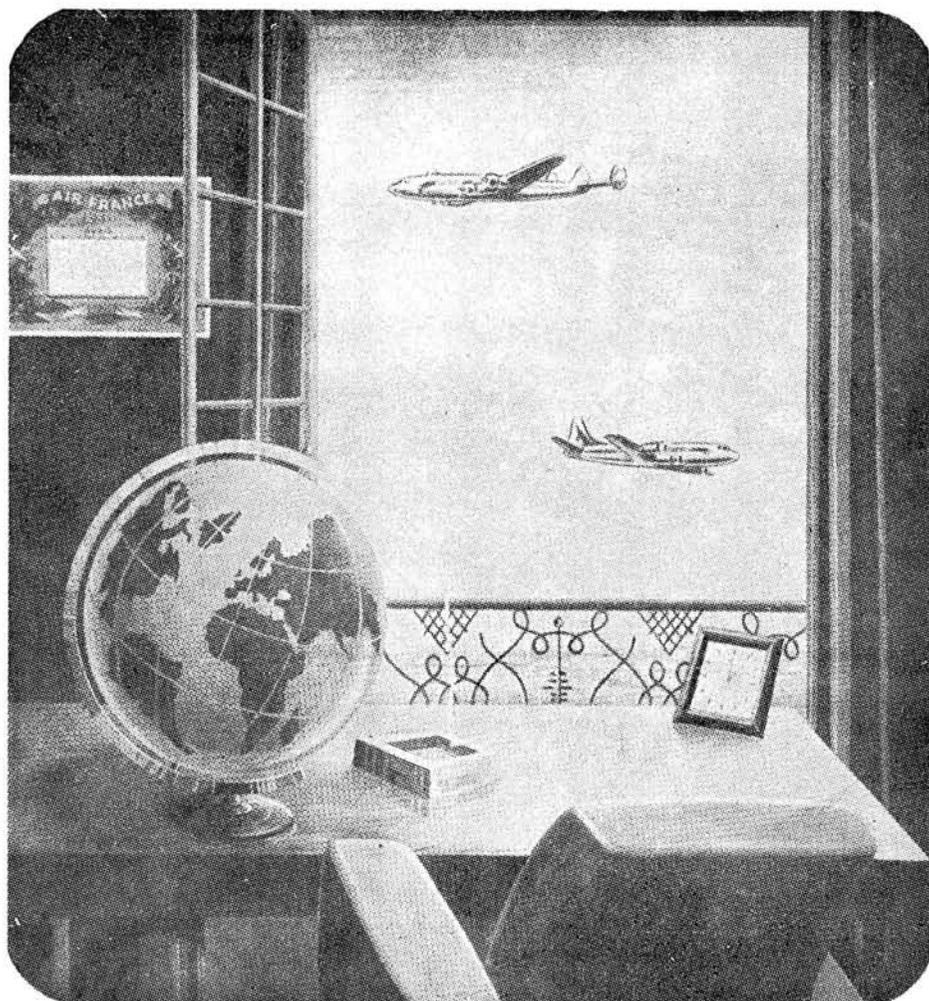
Port-Said 2153 (Canal)

Telegrams for abroad will be efficiently handled if filed at the Company's counters in Cairo, Alexandria, Suez and Port-Said.

The wireless telephone service is now available to the under-mentioned countries at the rates quoted, which are the minimum charge for THREE minutes:-

GREAT BRITAIN & EIRE, FRANCE, GREECE, ITALY, PAKISTAN, SWITZERLAND, UNITED STATES OF AMERICA	}	L.E. 2.940
DENMARK	...	L.E. 3.540
HOLLAND	...	L.E. 3.270
HUNGARY	...	L.E. 3.600
ROUMANIA	...	L.E. 4.020
SOUTH AFRICA	...	L.E. 3.660
SWEDEN	...	L.E. 3.990
S.S. CARONIA, S.S. NEW AMSTERDAM, S.S. OSLOFJORD, S.S. QUEEN ELIZABETH, S.S. QUEEN MARY	}	L.E. 4.410

DIAL 120 FOR RADIO TELEPHONE SERVICE.



VOYAGEZ VITE ET CONFORTABLEMENT DANS  
UNE AMBIANCE AGREABLE GRACE AUX AVIONS



**AIR FRANCE**



*Direction régionale et Aérogare : Midan Soliman Pacha - Tél. 79913 - 14 - 15*

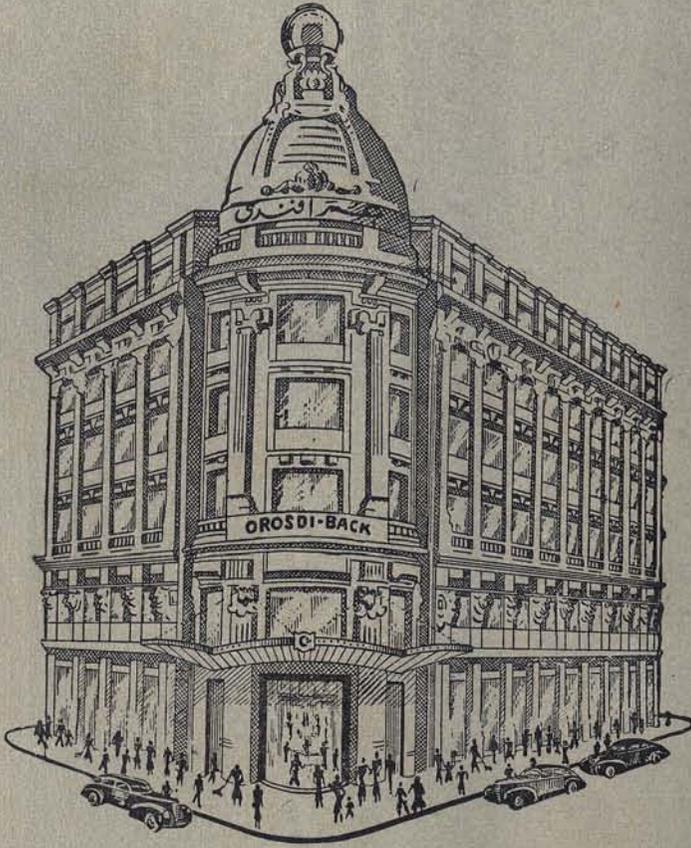
*Agences : } Le Caire : Imm. Sheppard's - Tél. 45670  
              } Alexandrie: 3, rue Fouad 1er - Tél. 20941*

# OROSDI-BACK

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE, PARIS

---

---



Dont  
la  
devise  
est :

BON ET  
BON MARCHÉ

---

LE CAIRE

R.C. 302

PORT-SAID

---

---